



Invertir en la población rural

Junta Ejecutiva

República Islámica de Mauritania

Evaluación de la estrategia y el programa en el país

Signatura: EB 2026/OR/6

Fecha: 18 de agosto de 2026

Distribución: Pública

Original: Francés

Para examen

Medida: Se invita a la Junta Ejecutiva a que examine la evaluación de la estrategia y el programa en el país para la República Islámica de Mauritania.

tas técnicas:

Indran A. Naidoo

Director

Oficina de Evaluación Independiente del FIDA

Correo electrónico: a.naidoo@ifad.org

Genny Bonomi

Oficial Superior de Evaluación

Oficina de Evaluación Independiente del FIDA

Correo electrónico: g.bonomi@ifad.org

Índice

Agradecimientos	ii
Resumen	iii

Apéndice

Rapport principal – Évaluation de la stratégie et du programme de pays pour la République islamique de Mauritanie	1
---	---

Agradecimientos

La presente evaluación de la estrategia y el programa en el país ha sido dirigida por Genny Bonomi, Oficial Superior de Evaluación de la Oficina de Evaluación Independiente del FIDA (IOE), y a ella han contribuido los consultores Mohamed Lemine Abdel Hamid, especialista en políticas de desarrollo; Binta Baba Sy, especialista en cuestiones de género; Walid Gaddas, especialista en fomento de las cadenas de valor, y Saboury Ndiaye, agrónomo, a los que cabe añadir a Nassibou Bassongui, analista de evaluación. Isselmou Boye, especialista en ciencias económicas y sociales, ayudó a elaborar el documento de orientación. También hizo aportaciones el pasante Mickeyllange Migan Hagla, mientras que Daniela Asprella, Auxiliar de Evaluación, se encargó de las cuestiones administrativas.

La evaluación se ha enriquecido con las observaciones de varios colegas de la IOE que han examinado y comentado el proyecto de informe antes de darlo por acabado. Kouessi Maximin Kodjo, Oficial Principal de Evaluación de la IOE, y Fabrizio Felloni, anteriormente Director Adjunto de la IOE, brindaron orientación en las etapas clave de la evaluación, bajo la dirección general de Indran A. Naidoo, Director de la IOE.

La IOE agradece a la División de África Occidental y Central su colaboración a lo largo de las distintas etapas del proceso de evaluación. También hacemos extensivo nuestro agradecimiento a las autoridades gubernamentales de Mauritania y, en particular, a los funcionarios y expertos del Ministerio de Economía y Desarrollo Sostenible y el Ministerio de Agricultura, así como a los integrantes de los equipos de los proyectos por su ayuda y disponibilidad durante la evaluación.

Por último, deseamos asimismo dar las gracias a las otras partes interesadas nacionales y a los asociados externos bilaterales y multilaterales que han compartido con nosotros sus puntos de vista y reflexiones acerca de la pertinencia de la estrategia del FIDA en Mauritania y de los resultados de su programa en el país.

Resumen

A. Introducción

1. La presente evaluación de la estrategia y el programa en el país (EEPP) para la República Islámica de Mauritania ha sido realizada por la Oficina de Evaluación Independiente del FIDA (IOE) después de que la Junta Ejecutiva la aprobara en su 137.º período de sesiones, celebrado en diciembre de 2022. Se trata de la segunda evaluación del programa en Mauritania (la primera se remonta a 1998). Cubre el período 2007-2023 y se ha llevado a cabo de conformidad con lo dispuesto en el Manual de evaluación (edición de 2022).
2. **Objetivos y alcance.** Los objetivos principales de la EEPP son los siguientes: i) evaluar el desempeño y los resultados de la estrategia y las operaciones respaldadas por el FIDA, y ii) extraer enseñanzas y formular recomendaciones para orientar al Gobierno de Mauritania y al FIDA en la formulación y puesta en práctica de la próxima estrategia en el país y en la elaboración de programas futuros. La evaluación abarca los dos últimos programas sobre oportunidades estratégicas nacionales (COSOP), a saber, el actual, que tuvo inicio en 2018, y el anterior, que se remonta a 2007, y se centra en la estrategia en el país, las operaciones financiadas mediante préstamos, las actividades no crediticias y el desempeño del Gobierno y del Fondo en la implementación de la estrategia y del programa en el país.
3. **Metodología y procedimiento.** La evaluación se ajusta al documento de orientación elaborado y ultimado por la IOE sobre la base de los intercambios mantenidos con el equipo en el país, la División de África Occidental y Central, y el Gobierno, así como de las observaciones formuladas por todos ellos. En un primer momento, la evaluación se fundamentó en un estudio exhaustivo de los documentos disponibles y en entrevistas virtuales con funcionarios públicos, miembros del personal del FIDA, representantes de organizaciones internacionales y asociados en la ejecución. Posteriormente, en julio de 2023, se llevó a cabo una misión de tres semanas sobre el terreno, lo que permitió mantener reuniones tanto con los asociados nacionales a nivel central y regional como con los beneficiarios, y visitar los lugares donde se ejecutaban los proyectos.
4. **Contexto.** Mauritania es un país de África Occidental que ocupa una superficie de 1 030 700 kilómetros cuadrados. Se calcula que la población supera los 4,6 millones de habitantes, de los que el 56 % reside en zonas urbanas. Desde 2011, el país está clasificado entre los países de ingreso mediano bajo. No obstante ello, sigue perteneciendo a la categoría de países con un índice de desarrollo humano bajo. La dispersión de la población y la fragmentación de las aldeas dificultan el acceso a las infraestructuras y los servicios básicos. La tasa de malnutrición sigue siendo preocupante, puesto que el 26 % de los niños menores de 5 años padecen retraso en el crecimiento. Mauritania dispone de grandes extensiones de tierras de pastoreo, pero la superficie arable ocupa tan solo el 0,5 % del territorio. Las regiones agrícolas se encuentran principalmente en el sur del país, a orillas del río Senegal. En 2021, la agricultura y la ganadería representaron el 13 % del producto interno bruto (PIB) y, de este porcentaje, en torno al 75 % correspondió exclusivamente a la ganadería. Estos dos sectores dan empleo a alrededor del 29 % de la población activa total.
5. **Programa del FIDA.** El COSOP de 2007 tenía tres objetivos estratégicos: i) fortalecer las instituciones de la población rural pobre aplicando los enfoques de desarrollo impulsado por las comunidades; ii) fomentar unos servicios financieros rurales sostenibles, y iii) alcanzar un desarrollo agrícola y una seguridad alimentaria sostenibles. Una vez finalizado el COSOP de 2007, se redactó una nota sobre la estrategia en el país para el período 2016-2018, cuyas prioridades esenciales confluyeron en el COSOP de 2018. Los objetivos estratégicos de este último eran

los siguientes: i) promover la seguridad alimentaria y nutricional mediante la difusión y ampliación de escala de modelos de producción competitiva y de gestión ambiental que respeten los recursos naturales y ofrezcan resiliencia al cambio climático; ii) fortalecer las instituciones que representan a las personas pobres de las zonas rurales y su acceso a los servicios básicos, y iii) respaldar el desarrollo de cadenas de valor inclusivas que integren a las personas pobres de las zonas rurales, en particular las mujeres y los jóvenes, fomentando la colaboración entre las partes interesadas.

6. Desde el inicio de sus operaciones en Mauritania en 1980, el Fondo ha financiado con USD 168,4 millones un total de 16 proyectos, cuyo monto total ascendía a USD 384,9 millones. De estos 16 proyectos, 8 seguían activos durante la realización de la evaluación y su presupuesto global ascendía a USD 202,8 millones, de los cuales USD 119,5 millones habían sido financiados por el FIDA. Estos proyectos pueden dividirse en dos grandes grupos: proyectos de desarrollo comunitario y proyectos centrados en el fomento de las cadenas de valor. Además, la cartera de proyectos incluye seis donaciones financiadas por Italia.

B. Principales hallazgos

7. En esta sección se exponen los hallazgos más importantes de la evaluación, teniendo en cuenta los criterios de evaluación y el correspondiente baremo.
8. La **pertinencia** se califica como moderadamente satisfactoria. **Los objetivos estratégicos del programa en el país relativo a Mauritania estaban bien alineados con las estrategias y políticas agrícolas nacionales y evolucionaron en la misma dirección que estas.** Los proyectos se centraban en algunas de las zonas más pobres del país y, en general, proponían enfoques adaptados al contexto y a las necesidades de los beneficiarios. Cabe destacar, en particular, el enfoque comunitario desarrollado por el FIDA a lo largo de los años, que ha permitido adaptar las inversiones a las necesidades de las comunidades. Por el contrario, los proyectos de fomento de las cadenas de valor, pese a su pertinencia, se fijaban objetivos demasiado ambiciosos en cuanto a las zonas que cubrir, el número de cadenas de valor interesadas y las metas de desempeño que alcanzar, lo que limitó los resultados obtenidos. **El desarrollo de servicios financieros en las zonas rurales, que era uno de los objetivos del COSOP de 2007, dejó de figurar entre las prioridades del programa en el país, de modo que las actividades en esta esfera fueron limitadas,** a pesar del escaso desarrollo del microcrédito en las zonas rurales y de la importancia del mismo en la prestación de apoyo a la producción y el fomento de las cadenas de valor. En cuanto a la focalización, los proyectos ponían el acento en las mujeres, mientras que otras categorías vulnerables (jóvenes, minorías y personas con discapacidad) recibían menos atención.
9. La **coherencia** se califica como moderadamente satisfactoria. **El programa en el país ha seguido una evolución coherente gracias a la continuidad del apoyo y a la aplicación de enfoques eficaces.** Los actores entrevistados han reconocido ampliamente la ventaja comparativa del FIDA en el apoyo a la agricultura familiar en pequeña escala mediante la promoción de los sistemas agrícolas, el fortalecimiento de las capacidades de la población rural con la ayuda de enfoques comunitarios, la diversificación agrícola en las zonas más vulnerables, muy pobres y aisladas, la formulación de enfoques basados en las cadenas de valor, y el apoyo prestado a las zonas de oasis. **En el último COSOP se proponía la adopción de un enfoque programático que, sin embargo, no se concretó debido a la falta de coordinación entre los distintos proyectos,** impidiendo así el intercambio de conocimientos técnicos entre los equipos de los proyectos. Por último, las donaciones fueron coherentes con la cartera de inversiones, en particular las concedidas en el marco del Programa de Desarrollo de las Cadenas de Valor para Reducir la Pobreza (ProLPRAF), las cuales permitieron poner a prueba en pequeña escala la viabilidad de los enfoques e innovaciones y orientar así las intervenciones del proyecto.

10. La **creación de asociaciones** se califica como moderadamente insatisfactoria. Durante el período examinado, el FIDA ha mantenido buenas relaciones con las principales instituciones gubernamentales y ha demostrado una buena capacidad para movilizar asociaciones de cofinanciación. Por el contrario, **las asociaciones operacionales con los otros organismos de las Naciones Unidas y con los asociados técnicos y financieros siguieron siendo endeble**, a pesar de la convergencia de los temas abordados. Los cambios frecuentes en la dirección del programa en el país y el hecho de que el FIDA carezca de presencia en Mauritania limitaron la creación de asociaciones. Muchos entrevistados han considerado la falta de un grupo de coordinación del Gobierno y de los asociados técnicos y financieros en el sector agrícola mauritano un obstáculo para el desarrollo de sinergias con los actores que operan en el sector rural.
11. La **gestión de los conocimientos** se califica como moderadamente insatisfactoria. Los autores de la evaluación destacaron una mejora de la integración de los aspectos de gestión de los conocimientos en los documentos estratégicos del FIDA dedicados a Mauritania. No obstante, en el ámbito del programa, **ningún proyecto ha formulado un enfoque estructurado de gestión de los conocimientos** ni se ha dotado de una persona expresamente dedicada a esta materia. En el marco del enfoque programático, el Proyecto de Reducción de la Pobreza en Aftout Sur y Karakoro – Fase II (PASK II) y el Proyecto de Desarrollo de Cadenas de Valor Inclusivas (PRODEFI) debían crear una unidad encargada de la gestión de los conocimientos que al final no vio la luz. A pesar de estos límites, los proyectos han podido producir estudios y documentos de capitalización, cuya difusión, sin embargo, ha sido escasa. Además, el FIDA no ha utilizado suficientemente las plataformas existentes en el país con fines de intercambio de conocimientos, lo que redujo la visibilidad de las actividades llevadas a cabo y de los conocimientos producidos.
12. La **colaboración en el ámbito de las políticas** se califica como moderadamente satisfactoria. Los dos principales logros del programa del FIDA en el país al respecto han sido los siguientes: contribuir a la integración del enfoque de cadenas de valor en la estrategia nacional de desarrollo rural a través del ProLPRAF y prestar apoyo a los comités consultivos comunales en el marco del PASK I y del PASK II, lo que contribuyó a institucionalizar estos comités en 2010, convirtiéndolos en espacios reconocidos de encuentro e intercambio a nivel comunal. **La contribución del FIDA al diálogo sobre políticas se ha visto comprometida por la ausencia de representación de la institución en el país** y por los pocos esfuerzos desplegados para capitalizar e intercambiar experiencias.
13. La **eficacia** se califica como moderadamente satisfactoria. **El programa en el país ha contribuido a aumentar las superficies cultivables y a mejorar el acceso a las infraestructuras pastorales, pero los esfuerzos por aprovechar las tierras recuperadas han sido débiles.** Los proyectos han participado en la promoción de la producción hortícola y la avicultura semiintensiva, aunque diversas restricciones técnicas, organizativas y comerciales han limitado los resultados obtenidos. En particular, en las zonas de oasis, el programa en el país ha permitido mejorar y diversificar las capacidades productivas de los sistemas de cultivo de la palmera datilera. Otro logro del programa del FIDA ha sido el haber fortalecido las estructuras comunitarias (comités consultivos comunales, asociaciones de gestión participativa de los oasis y asociaciones de gestión local colectiva). Por último, el programa en el país ha permitido promover el enfoque de cadenas de valor introduciendo en Mauritania diversos mecanismos, como los grupos de trabajo por cadena de valor y las asociaciones entre el sector público, el sector privado y los productores. Los primeros no son muy activos debido a la falta de capacidad directiva y apoyo técnico. Las asociaciones, en cambio, se han visto afectadas por errores de diseño y por la falta de apoyo por parte de las unidades de gestión de los proyectos (UGP). Cuando se realizó la evaluación, la mayoría de los proyectos de inversión en este marco estaban detenidos o habían tenido grandes dificultades para ponerse en marcha.

14. La **innovación** se califica como moderadamente satisfactoria. Los mecanismos de diálogo y planificación a nivel local (comités consultivos comunales y asociaciones de gestión participativa de los oasis) y los mecanismos de financiación conexos (fondos de inversión a escala comunitaria y cooperativas de inversión y crédito de los oasis) han sido innovaciones sociales destacables. En el marco del Programa de Desarrollo Sostenible de Oasis (PDDO), se implementó asimismo un sistema de extensión agrícola de proximidad, por un lado, en forma de intercambio con hogares marroquíes situados en zonas de oasis en el marco de una iniciativa de cooperación Sur-Sur y, por el otro, de capacitación impartida a agricultores de enlace seleccionados localmente. Estas innovaciones son pertinentes en el contexto mauritano, donde los servicios técnicos se ven en apuros para encontrar los recursos humanos y logísticos que necesitan para garantizar la asistencia de proximidad. Por último, los proyectos de fomento de las cadenas de valor han adoptado varias innovaciones pertinentes que, no obstante, se han quedado en la fase experimental.
15. La **eficiencia** se califica como moderadamente insatisfactoria. **Los proyectos han sufrido grandes retrasos entre la fecha de aprobación y su puesta en marcha efectiva, aunque en los dos últimos proyectos** (el PRODEFI y el Proyecto para la Gestión Sostenible de los Recursos Naturales, el Equipamiento Municipal y la Estructuración de los Productores Rurales (PROGRES)) **se han observado mejoras**. Los prolongados intervalos entre el fin de un proyecto y el inicio del siguiente han comprometido la continuidad del apoyo prestado. Cabe señalar que la gran extensión del país, la dispersión de la población y el aislamiento de ciertas zonas de intervención representan verdaderos obstáculos para la ejecución de las actividades. Ante estas dificultades, el PDDO y los proyectos más recientes (PASK II, PRODEFI y PROGRES) han podido crear oficinas subsidiarias en las regiones de intervención, lo que ha facilitado la ejecución de las actividades y ha ayudado a contener los costos de gestión. Las dificultades para movilizar recursos humanos calificados, sobre todo en las zonas rurales remotas, y la rotación del personal han socavado la eficiencia de los proyectos.
16. El **impacto** se considera moderadamente satisfactorio. El PASK II es la única intervención que ha sido objeto de una evaluación del impacto; en el caso de los demás proyectos, la información cuantitativa proviene principalmente de encuestas del Sistema de Gestión de los Resultados y el Impacto, que no contemplan el uso de grupos de control. Esto hace difícil establecer un nexo causal entre los resultados observados y las actividades de los proyectos. La evaluación del impacto del PASK II indica que el proyecto ha tenido **efectos limitados en la mejora de los ingresos y la reducción de la inseguridad alimentaria**. El escaso aprovechamiento de las tierras restauradas y de los terrenos hortícolas, así como el apoyo insuficiente a la comercialización de los productos agrícolas, podrían explicar estos modestos resultados. **El programa ha permitido reforzar las capacidades de las organizaciones locales, la mayoría de las cuales siguen funcionando y desempeñan el papel que les corresponde en la planificación territorial**. Por el contrario, el apoyo a la consolidación de las instituciones públicas descentralizadas y no gubernamentales encargadas de prestar asistencia y asesoramiento de proximidad ha sido limitado.
17. La **igualdad de género y el empoderamiento de la mujer** se califican como moderadamente satisfactorios. La participación de las mujeres en el programa del FIDA en el país supera con creces el 50 % en casi todos los proyectos. **Los proyectos han contribuido al empoderamiento de las mujeres gracias al desarrollo de diversas actividades en las que predominan las mujeres, como la horticultura y la avicultura, y han fomentado su participación en las plataformas de diálogo y las organizaciones de desarrollo local. Ahora bien, el papel de las mujeres en la adopción de decisiones sigue siendo secundario**. La evaluación ha constatado que los proyectos no han desarrollado de

forma sistemática estrategias o planes de acción operacionales en materia de género. De hecho, no hay mujeres en los equipos de operadores técnicos, que trabajan codo a codo con los beneficiarios sobre el terreno, lo que representa una limitación importante en el contexto de Mauritania. Las asociaciones actuales relacionadas con las cuestiones de género son asimismo insuficientes. Además, los resultados de las campañas de sensibilización y alfabetización han sido desiguales y dependen en gran medida de la duración y la cercanía del apoyo prestado.

18. La **sostenibilidad** se califica como moderadamente insatisfactoria. **Exceptuando el PDDO, en el diseño de los proyectos no se hizo hincapié en la organización de los productores, el acceso de estos al crédito y la creación de mecanismos de asesoramiento sostenibles**, ya que normalmente el asesoramiento externo facilitado por los operadores técnicos cesa al finalizar los proyectos. Las innovaciones introducidas por los proyectos de fomento de las cadenas de valor (grupos de trabajo por cadena de valor y asociaciones entre el sector público, el sector privado y los productores) no han adquirido las capacidades suficientes para seguir funcionando de forma autónoma. En lo que al desarrollo local se refiere, la mayoría de las asociaciones de gestión participativa de los oasis y de las cooperativas de inversión y crédito de los oasis, así como la confederación que agrupa a estas últimas, siguen estando operativas en las zonas de oasis. Los comités consultivos comunales se han convertido en un puente entre la población y los municipios, haciendo que los procesos locales de planificación sean más participativos en cuanto a la definición y realización de microproyectos de interés comunitario. Sin embargo, otras organizaciones creadas (como los comités de desarrollo de las aldeas) han dejado de funcionar y algunas de ellas adolecen de problemas de gobernanza.
19. La **gestión de los recursos naturales y la adaptación al cambio climático** se califican como moderadamente insatisfactorias. Entre los logros del programa en el país en este ámbito cabe destacar la restauración y recuperación de tierras degradadas gracias a las obras de conservación del agua y el suelo y de protección y restauración del suelo, lo que ha permitido aumentar las superficies cultivadas en un contexto duramente golpeado por el cambio climático. En la evaluación se pone de relieve que, por lo general, **las prácticas climáticamente inteligentes se han integrado poco en las actividades de producción agrícola realizadas en el marco de los proyectos**. Entre las deficiencias en este campo cabe destacar las siguientes: i) la falta de atención a la gestión de las zonas de pastoreo y de la infraestructura hidráulica pastoral, especialmente en lo que respecta al riesgo de sobreexplotación y degradación de los pastizales, y ii) en las zonas de oasis, el hecho de que la distribución de equipos de bombeo y riego no haya ido acompañada de un monitoreo hidrológico de los acuíferos.
20. La **ampliación de escala** se califica como moderadamente insatisfactoria. **En los proyectos del FIDA se han adoptado diversas innovaciones, pero su reproducción a mayor escala ha sido muy limitada. Los comités consultivos comunales y las cooperativas de inversión y crédito de los oasis son los únicos ejemplos concretos de ampliación de escala**. Esos comités se han institucionalizado y en la actualidad se han convertido en el marco de planificación municipal a nivel nacional. La Confederación de Cooperativas de Inversión y Crédito de los Oasis, creada en el marco del PDDO para federar esas cooperativas en las zonas de oasis, ha obtenido el reconocimiento oficial del Banco Central y ha contribuido a la creación de otras estructuras de microfinanciación por conducto de otros asociados técnicos y financieros. Los resultados obtenidos en las zonas de oasis (sobre todo en cuanto a organización y establecimiento de redes de productores, así como al enfoque de asesoramiento de proximidad) han sido escasamente aprovechados por el Gobierno, lo que ha limitado su reproducción a mayor escala en otras zonas.

21. El **desempeño del FIDA** se califica como moderadamente satisfactorio. Durante el período examinado, el Fondo ha sabido consolidar su contribución financiera al desarrollo del sector rural mauritano y adaptarse a la evolución del contexto nacional. Además, ha supervisado de forma regular los proyectos, aunque la composición de los equipos de las misiones no siempre ha sido óptima. El programa en el país se ha visto afectado por el hecho de que el FIDA carezca de presencia en Mauritania, **la rotación frecuente de los puestos de Gerente del Programa en el País y de Director en el País, el escaso personal dedicado a la gestión de la cartera y la insuficiente asistencia técnica** en temas clave como el enfoque de cadenas de valor, la nutrición y las cuestiones de género. Estos factores han reducido la visibilidad del Fondo en el país y la eficacia de sus intervenciones.
22. El **desempeño del Gobierno** se califica como moderadamente satisfactorio. El Gobierno ha cumplido, e incluso en algunos casos superado, los compromisos asumidos en lo tocante a su contribución financiera de contrapartida. Ello no obstante, la mayoría de los proyectos han sufrido retrasos en el establecimiento de sus UGP, lo que ha ralentizado el inicio de las actividades. Entre las razones de estos retrasos puede mencionarse la selección de los coordinadores, que en ocasiones ha generado tensiones con el FIDA, y las dificultades para encontrar al personal especializado necesario. Además, los mecanismos de control no siempre han estado operativos. El funcionamiento de los sistemas de seguimiento y evaluación dejaba que desear casi en todos los casos, aunque el FIDA también tiene parte de responsabilidad en ello. Asimismo, **el fracaso en la implementación de un enfoque programático ha dificultado la puesta en común de recursos y conocimientos en esferas transversales como la gestión de los conocimientos o las cuestiones de género**. Por último, los proveedores de servicios descentralizados no siempre han sido eficientes a la hora de implementar los acuerdos que los vinculaban a los proyectos, sobre todo por sus escasos recursos y capacidades.

C. Conclusiones

23. **El programa en el país del FIDA ha seguido una evolución coherente.** Centrado en un primer momento en un enfoque de desarrollo comunitario, el programa incorporó más tarde el enfoque de cadenas de valor, en consonancia con la evolución de las políticas nacionales, manteniendo al mismo tiempo el enfoque de desarrollo comunitario como componente principal de las intervenciones. El programa ha hecho gala de gran coherencia interna gracias a una lógica de intervención que ha dado continuidad a la prestación de ayuda en las mismas zonas y a la consolidación de los logros.
24. A pesar de algunos períodos de tensión, **la asociación entre el FIDA y el Gobierno ha sido muy positiva**. El Fondo ha desarrollado relaciones sólidas y continuas con los ministerios de Economía y Agricultura, pero ha entablado pocas relaciones con otras instituciones y actores nacionales que trabajan en temas de interés común como la seguridad alimentaria, la nutrición, las cuestiones de género, el empleo y la juventud. La colaboración con los demás organismos de las Naciones Unidas y los asociados técnicos y financieros también ha sido limitada. El hecho de que el FIDA carezca de presencia en Mauritania ha comprometido su visibilidad y su capacidad para desarrollar sinergias con otros agentes.
25. **En cuanto a los resultados, el programa en el país ha contribuido al fortalecimiento de las estructuras y organizaciones comunitarias.** Los actores han hecho suyos patentemente los enfoques puestos a prueba con buenos resultados, como los comités consultivos comunales, las asociaciones de gestión participativa de los oasis y las cooperativas de inversión y crédito de los oasis. Sin embargo, la evaluación ha constatado que el funcionamiento de estas estructuras comunitarias varía de una región a otra. Además, el nivel de participación de las mujeres y jóvenes en los órganos de decisión de estas

estructuras sigue siendo escaso, lo que reduce las posibilidades de integrar debidamente las necesidades de estas dos categorías de personas en las inversiones comunitarias prioritarias.

26. **Se han obtenido buenos resultados en lo relativo al aumento de las superficies cultivables, pero el aprovechamiento de estas tierras arables no ha sido sistemático.** De hecho, a excepción del PDDO, se ha hecho poco hincapié en el fortalecimiento de las capacidades de las organizaciones de productores y en la mejora del acceso a insumos agrícolas, asesoramiento y financiación. Los proyectos han ayudado a mejorar el acceso a las infraestructuras pastorales, los pastizales y los servicios de sanidad animal, pero en una escala limitada. En el conjunto de zonas de intervención, se observa que la evaluación *ex ante* de los efectos de las inversiones en el estado de los recursos naturales (agua y pastizales) ha sido insuficiente y que no se han adoptado medidas de seguimiento y mitigación de los riesgos de degradación de estos recursos.
27. **Los proyectos de fomento de las cadenas de valor se han topado con problemas en la fase de diseño y han adolecido de una asistencia insuficiente.** Las plataformas de múltiples actores no han tenido tiempo para llegar a ser funcionales, y las pocas iniciativas relacionadas con la organización de centros de elaboración según el enfoque de asociación entre el sector público, el sector privado y los productores estuvieron mal concebidas y, por tanto, fueron poco eficaces. La mayoría de los proyectos de inversión están detenidos o tienen grandes dificultades para ponerse en marcha.
28. El programa en el país ha hecho **gran hincapié en la integración de las mujeres en los proyectos, lo que es pertinente dado el contexto, pero los resultados en materia de género han sido desiguales.** La presencia de un o una especialista de género en los equipos de los proyectos y la capacitación del personal y de los asociados han demostrado ser factores clave para el éxito de las intervenciones. Por lo general, en la plantilla de los proveedores de servicios que trabajan en contacto con los beneficiarios las mujeres están infrarrepresentadas, lo que es un gran fallo si se tiene en cuenta el contexto.
29. Para finalizar, aunque la gente joven ha sido, junto con las mujeres, el grupo objetivo principal en los documentos de los proyectos y en la estrategia a nivel nacional, en el programa en el país no se han formulado enfoques destinados expresamente a atender sus necesidades.

D. Recomendaciones

30. Considerando los hallazgos y conclusiones de la evaluación, se formulan las recomendaciones siguientes.
31. **Recomendación 1: De cara a la formulación de la próxima estrategia en el país, mantener, entre las opciones estratégicas, el apoyo al fomento de los sistemas de producción agrícola y pastoral, aplicando progresivamente un enfoque de cadenas de valor e incorporando de manera sistemática la gestión sostenible de los recursos naturales y la adaptación al cambio climático.** En este marco, los nuevos proyectos deberían: i) garantizar el equilibrio entre el fomento de las infraestructuras hidroagrícolas y las medidas de apoyo para explotar debidamente las instalaciones pertinentes, haciendo hincapié en la profesionalización de las organizaciones de agricultores para que puedan prestar servicios a sus propios miembros; ii) consolidar y ampliar las obras de conservación del agua y el suelo, así como las de protección y restauración de suelos, y garantizar la rehabilitación y mantenimiento de los microembalses mediante la creación de un fondo para su mantenimiento; iii) promover y mejorar la integración de la gestión sostenible de los recursos naturales y la adaptación al cambio climático, y iv) adaptar el enfoque de cadenas de valor a la realidad de las circunstancias, mediante una evaluación *ex ante* y la facilitación de las condiciones favorables a la creación y la inclusividad de las

cadenas de valor, el respaldo al establecimiento de las iniciativas de asociaciones entre el sector público, el sector privado y los productores y la elaboración de mecanismos de financiación.

32. **Recomendación 2: Mantener y reforzar, en el programa en el país, el enfoque de desarrollo comunitario como fundamento del desarrollo local, reintroducir la financiación rural y apoyar el fortalecimiento de las instituciones del sector agrícola, incluido el de las estructuras no estatales.** El FIDA debería seguir prestando respaldo a la consolidación de las organizaciones comunitarias para garantizar su funcionamiento efectivo, profesionalización e inclusividad, con el objetivo final de que estas organizaciones mejoren su capacidad para prestar servicios a sus miembros. Para garantizar la sostenibilidad de los logros, el Fondo debería reforzar las capacidades institucionales en el sector agrícola, brindando apoyo estratégico y operacional a las estructuras estatales e intermedias (organizaciones no gubernamentales (ONG), empresas de consultoría, organizaciones de productores y agricultores de enlace), en sinergia con los otros asociados técnicos y financieros. Por último, dado el déficit de instituciones de financiación descentralizadas y las grandes necesidades de financiación de los productores y otros actores de las cadenas de valor agrícolas, el FIDA debería reintroducir la financiación rural en el próximo programa en el país.
33. **Recomendación 3: La focalización debería seguir guiándose por el índice de pobreza, reincorporar las zonas de oasis y orientarse hacia enfoques específicos centrados en el empleo juvenil.** En lugar de formular enfoques en paralelo (desarrollo comunitario y fomento de cadenas de valor) sería útil proponer proyectos integrados, que podrían focalizarse en las zonas agroecológicas que comparten las mismas limitaciones, así como soluciones integrales a los problemas específicos existentes. Además, la estrategia de focalización deberá basarse en el registro social oficial del país, complementándolo con enfoques de focalización adicionales. Finalmente, el nuevo programa en el país debería contemplar enfoques específicos para dirigirse eficazmente a la gente joven, entre otras cosas, impartiendo cursos de capacitación profesional y fomentando su participación en las actividades de elaboración y comercialización.
34. **Recomendación 4: Para posibilitar un cambio social cuantificable y el empoderamiento económico de las mujeres beneficiarias, los proyectos deberían mantener las ayudas a las mujeres implementando estrategias de género adecuadas y movilizand las competencias técnicas necesarias.** En este sentido, los proyectos deberían: i) garantizar la presencia de un o una especialista en cuestiones de género en todos los equipos de los proyectos; ii) entablar asociaciones con las estructuras u ONG especializadas en cuestiones de género; iii) velar por el fortalecimiento de las capacidades del personal de los proyectos y de los asociados técnicos encargados de la ejecución; iv) garantizar la presencia de mujeres entre el personal de los operadores técnicos que trabajan con los beneficiarios directos y en las UGP; v) otorgar prioridad a los enfoques continuos y de proximidad en lo que respecta a la capacitación, las medidas de sensibilización y la alfabetización, e iv) introducir mecanismos para garantizar la participación equitativa de mujeres y jóvenes en la toma de decisiones dentro de las juntas directivas de las asociaciones de gestión participativa de los oasis y los comités consultivos comunales (por ejemplo, reservándoles una cuota de los fondos asignados a los microproyectos comunitarios e individuales).
35. **Recomendación 5: Reforzar el seguimiento de las operaciones por parte del FIDA y su participación en la capitalización de las enseñanzas y en el diálogo sobre las políticas públicas.** El Fondo debería potenciar su visibilidad en Mauritania mediante una presencia más continua y firme, para mejorar el seguimiento de las intervenciones y la interacción con las principales partes interesadas. En lo que respecta al fortalecimiento de los aspectos operacionales, el programa en el país debería: i) facilitar el encadenamiento de los proyectos

estableciendo condiciones y mecanismos que permitan iniciar las actividades con mayor rapidez; ii) seguir tratando de mancomunar competencias mediante la creación de una unidad común para todos los proyectos que se dedique a los aspectos técnicos y operacionales; iii) fomentar la formación de consorcios entre empresas nacionales e internacionales para mejorar la calidad de las obras de infraestructura; iv) reforzar la asistencia técnica internacional en apoyo del fomento de las cadenas de valor a todos los niveles, y v) extraer enseñanzas de las intervenciones para determinar medidas correctivas, capitalizar los logros del enfoque de desarrollo comunitario y participar de manera más activa en el intercambio de experiencias con los demás asociados.

Rapport principal

République islamique de Mauritanie

Table de matières

Équivalents monétaires, poids et mesures	2
Sigles et acronymes	2
Carte des projets financés par le FIDA – période 2007-2023	4
I. Présentation de l'évaluation	5
A. Introduction	5
B. Objectifs, méthodologie et processus	5
II. Contexte du pays et stratégie et opérations du FIDA pour la période de l'ESPP	9
A. Contexte du pays	9
B. Stratégie et opérations du FIDA pour la période de l'ESPP	14
III. Performance des projets et impact sur la pauvreté rurale	18
A. Pertinence	18
B. Cohérence	23
C. Efficacité	30
D. Efficience	41
E. Impact	45
F. Égalité des sexes et autonomisation des femmes	49
G. Durabilité	54
IV. Synthèse de la performance de la stratégie du programme de pays	61
V. Performance des partenaires	62
A. FIDA	62
B. Gouvernement	63
VI. Conclusions et recommandations	68
A. Conclusions	68
B. Recommandations	70

Annexes

I. Cadre des questions d'orientation de l'ESPP et définition des critères d'évaluation utilisés par IOE	72
II. Projets financés par le FIDA en Mauritanie	79
III. Dons financés par le FIDA en Mauritanie	81
IV. Théorie du changement	83
V. Liste des personnes clés rencontrées	86
VI. Informations supplémentaires sur le contexte	91
VII. Informations supplémentaires sur la méthodologie de l'ESPP Mauritanie	92
VIII. Informations supplémentaires sur les résultats de l'ESPP Mauritanie	93
IX. Bibliographie	100

Équivalents monétaires, poids et mesures

Équivalents monétaires

Unité monétaire = ouguiya mauritanien (MRU)

1 dollar des États-Unis (USD) = 34,03 MRO (taux au 2 juillet 2023)

Poids et mesures

Système métrique

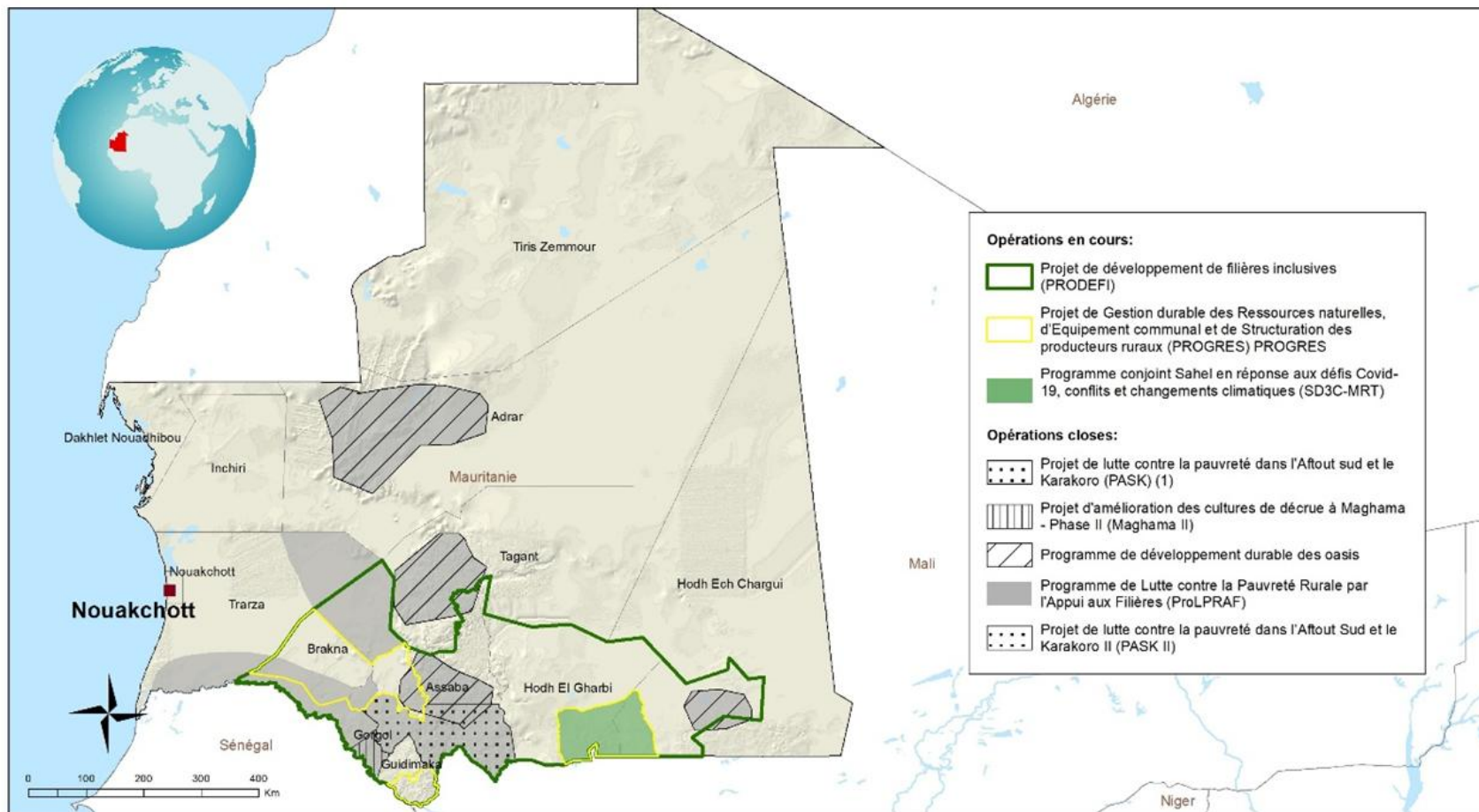
Sigles et acronymes

AGLC	Associations de gestion locale collective
AGPO	Associations de gestion participative des oasis
BAD	Banque africaine de développement
BM	Banque mondiale
CCC	Comités communaux de concertation
CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
COSOP	Programme d'options stratégiques pour le pays
DISCOM	Dispositif d'organisation de la commercialisation
ESPP	Évaluation de la stratégie et du programme de pays
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FIEC	Fonds d'investissement à l'échelle communautaire
GRIPS	Système d'information sur les dons et les projets d'investissement
GTF	Groupes de travail filière
HIMO	Investissement à haute intensité de main-d'œuvre
IDE	Investissements directs étrangers
IIG	Indice d'inégalité de genre
IOE	Bureau indépendant de l'évaluation
IPAR	Initiative prospective agricole et rurale
MAEPS	Ministère des affaires économiques et de la promotion des secteurs productifs
MASEF	Ministère de l'action sociale, de l'enfance et de la famille
MICO	Mutuelle d'investissement et de crédit oasien
NSP	Note de stratégie de pays
OFID	Fonds OPEP pour le développement international
ONG	Organisation non gouvernementale
ORMS	Système de gestion des résultats opérationnels
PAM	Programme alimentaire mondial
PASK	Projet de lutte contre la pauvreté dans l'Aftout Sud et le Karakoro
PIB	Produit intérieur brut
PDDO	Projet de développement durable des oasis
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PRODEFI	Projet de développement de filières inclusives
PROGRES	Projet de gestion durable des ressources naturelles, d'équipement communal et de structuration des producteurs ruraux
ProlPRAF	Programme de lutte contre la pauvreté rurale par l'appui aux filières
PTF	Partenaire technique et financier
SCAPP	Stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée

Appendice

SNDSR	Stratégie nationale de développement du secteur rural
SNEDD	Stratégie nationale de l'environnement et du développement durable
SYGRI	Système de gestion des résultats et de l'impact
UE	Union européenne
UGP	Unité de gestion du projet
UNMICO	Union des mutuelles d'investissement et de crédit oasien
WCA	Division de l'Afrique de l'Ouest et du Centre

Carte des projets financés par le FIDA – période 2007-2023



Les appellations employées et la présentation des données n'expriment aucune position particulière du FIDA quant au tracé des frontières ou limites ni aux autorités concernées.

Carte établie par le FIDA | 27-02-2023

République islamique de Mauritanie

Évaluation de la stratégie et du programme de pays

I. Présentation de l'évaluation

A. Introduction

1. Le Bureau indépendant de l'évaluation (BIE) a effectué en 2023 une évaluation de la stratégie et du programme de pays (ESPP) du FIDA en Mauritanie, comme approuvé par le Conseil d'administration du FIDA en décembre 2022 à sa 137^e session (FIDA, 2022a). Cette évaluation est la deuxième évaluation du portefeuille du programme de pays de la Mauritanie, la première ayant eu lieu en 1998. L'évaluation, qui couvre la période 2007-2023, a été conduite en suivant les directives du *Manuel de l'évaluation* du BIE (FIDA, 2022b). Les constats, conclusions et recommandations de l'évaluation orienteront le développement du nouveau COSOP prévu en 2026.
2. Depuis le début des opérations du FIDA en Mauritanie en 1980, le Fonds a financé 16 projets pour un investissement total de 384,9 millions d'USD, dont 168,4 millions d'USD financés par le FIDA. Sur ces 16 projets, huit ont été opérationnels sur la période de l'évaluation, pour un budget total de 202,8 millions d'USD, dont 119,5 millions d'USD financés par le FIDA.

Tableau 1

Aperçu des opérations du FIDA en Mauritanie

Indicateurs	Données
Nombre total de projets approuvés (depuis 1980)	16
Coût total estimé	384,9 millions d'USD
Montant total du financement FIDA	168,4 millions d'USD
Nombre de projets actifs sur la période 2007-2023	8
Coût total estimé du portefeuille couvert par l'ESPP	202,8 millions d'USD
Financement FIDA du portefeuille couvert par l'ESPP	119,5 millions d'USD
Financement de contrepartie (Gouvernement, bénéficiaires et secteur privé local) pour le portefeuille couvert par l'ESPP	46,2 millions d'USD
Cofinancement pour le portefeuille couvert par l'ESPP	37,1 millions d'USD
Principaux cofinanceurs	AICS/Italie, FEM, IDA, Pays-Bas, OFID, autres

Source: FIDA Oracle Business Intelligence (OBI).

B. Objectifs, méthodologie et processus

3. **Objectifs.** Les objectifs principaux de l'ESPP sont: i) évaluer la performance et les résultats de la stratégie et des opérations appuyées par le FIDA (activités de prêt et hors prêts) et ii) dégager des enseignements et des recommandations susceptibles de guider les travaux du Gouvernement et du FIDA en vue de la conception et de la mise en œuvre de la prochaine stratégie de pays et de l'élaboration de futurs programmes. Ainsi, les conclusions, les enseignements tirés et les recommandations serviront à la préparation du nouveau COSOP.
4. **Portée.** Pour les évaluations des stratégies et des programmes de pays du FIDA, le *Manuel de l'évaluation* recommande généralement une période à évaluer de 10 ans. Avec le dernier COSOP commencé en 2018, le constat est que la période 2018-2023 n'est pas suffisamment longue pour tirer des enseignements de l'engagement stratégique du FIDA en Mauritanie. Pour cette raison, au moment de l'élaboration du document d'orientation, le COSOP antérieur qui date de 2007 a été inclus. Ainsi, la période de l'évaluation a couvert au total 17 années. Le document d'orientation spécifiant la période d'évaluation a été partagé avec le FIDA et le Gouvernement et finalisé en intégrant les commentaires reçus. L'ESPP couvre la

stratégie de pays du FIDA (explicite et implicite), les opérations financées par les prêts (huit projets reportés dans le **iError! La autoreferencia al marcador no es válida.**) ainsi que les activités hors prêts (gestion des savoirs, partenariats, dialogue politique et les activités financées par les dons) et les performances du Gouvernement et du FIDA.

Tableau 2

Critères d'évaluation des projets du portefeuille

Nom du projet	Entrée en vigueur	Achèvement	État d'avancement du projet	Critères d'évaluation
Projet de lutte contre la pauvreté dans l'Aftout Sud et le Karakoro (PASK I)	31/10/2002	31/12/2009	Financièrement clôturé	Tous les critères
Projet d'amélioration des cultures de décrue à Maghama (Maghama II)	23/07/2003	31/07/2010	Financièrement clôturé	Tous les critères
Programme de développement durable des oasis (PDDO)	18/11/2004	30/04/2014	Financièrement clôturé	Tous les critères
Programme de lutte contre la pauvreté rurale par l'appui aux filières (ProLPRAF)	19/02/2010	31/03/2016	Financièrement clôturé	Tous les critères
Projet de lutte contre la pauvreté dans l'Aftout Sud et le Karakoro - Phase II (PASK II)	12/06/2012	30/06/2019	Financièrement clôturé	Tous les critères
Projet de développement de filières inclusives (PRODEFI)	12/01/2017	31/03/2025	En cours	Pertinence, cohérence, efficacité, efficacie
Projet de gestion durable des ressources naturelles, d'équipement communal et de structuration des producteurs ruraux (PROGRES)	13/10/2020	31/10/2026	En cours	Pertinence, cohérence
Programme conjoint Sahel en réponse aux défis covid 19 1, conflits et changements climatiques (SD3C-MRT)			Approuvé	Pertinence

Source: FIDA Oracle Business Intelligence et équipe d'évaluation.

5. **Méthodologie.** Conformément au *Manuel de l'évaluation* du FIDA, l'ESPP utilise les critères d'évaluation suivants: pertinence, cohérence (incluant la gestion des savoirs, le développement de partenariats et le dialogue politique), efficacité, efficacité (y compris l'innovation), impact sur la pauvreté rurale, égalité des sexes et autonomisation des femmes, durabilité (incluant la reproduction à plus grande échelle, la gestion de l'environnement et des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique) et performance des partenaires (performance du FIDA et du Gouvernement). Pour chaque critère, l'ESPP a jugé la performance sur une échelle de 1 (le plus bas) à 6 (le plus haut).
6. L'évaluation a été guidée par les questions d'évaluation proposées dans le *Manuel de l'évaluation*. Ces questions ont été adaptées au contexte spécifique au cours de la phase préparatoire à travers des échanges avec l'équipe du FIDA pour l'Afrique Centrale et de l'Ouest, le Directeur du programme de pays et des représentants du Gouvernement. La liste de questions est disponible dans la matrice d'évaluation en annexe.
7. Sur la base de la revue documentaire et des discussions de cadrage, l'équipe d'évaluation a reconstruit la **théorie du changement** du programme qui a été utilisée comme point de départ pour orienter l'évaluation. Ce travail a permis d'identifier les composantes principales du programme, la chaîne des résultats pour chaque composante et les interactions existantes, ce qui a permis une meilleure compréhension du sujet de l'évaluation et a contribué à la définition des questions évaluatives et des hypothèses à tester ainsi qu'à l'identification des thématiques clés à approfondir au cours de l'évaluation. Ces thématiques sont : i) la gestion

durable des ressources naturelles et la résilience face aux changements climatiques, ii) le renforcement de capacités au niveau communautaire; iii) le développement des filières inclusives; iv) l'emploi des jeunes et v) la durabilité des résultats atteints. L'annexe I présente les définitions de chaque critère et les questions d'évaluation de l'ESPP. La théorie du changement figure en annexe IV.

8. Les méthodes de collecte de données ont inclus :
 - i. Une **revue systématique de la documentation** disponible pour les projets d'investissement et les activités hors prêts qui a pris en compte les documents de conception des projets, les rapports de supervision, les revues à mi-parcours, les rapports d'achèvement, les documents de stratégie de pays (COSOP 2007-2015, Note de stratégie de pays (NSP) 2016-2017, COSOP 2018-2024) et les rapports concernant les dons (les documents consultés figurent en annexe).
 - ii. Des **entretiens semi-structurés** avec les parties prenantes (virtuels et en présentiel) incluant le personnel du FIDA, des représentants du Gouvernement aux niveaux national et décentralisé, des autorités locales, des ONG et des acteurs du secteur privé impliqués dans les différents projets, des bénéficiaires et d'autres partenaires de développement.
 - iii. Des **observations directes** et des **groupes de discussion** au niveau des sites de projet visités qui ont permis de recueillir les points de vue des bénéficiaires (voir les détails ci-dessous). Le choix des sites a été réalisé par l'équipe d'évaluation en consultation avec les équipes de projet en assurant la représentativité des zones agroécologiques et des différents types d'interventions.
9. Lesdites méthodes de collecte de données ont permis la récolte d'informations qualitatives et quantitatives primaires et secondaires que l'équipe a examinées systématiquement tout au long du processus. L'analyse a permis de trianguler les informations collectées, de les synthétiser dans les constatations et conclusions présentées dans ce rapport et de formuler les recommandations de l'évaluation.
10. **Processus.** Le document d'orientation de l'ESPP, préparé à travers un processus participatif, a été partagé en version provisoire avec l'équipe pays et le Gouvernement en avril 2023. Les réunions virtuelles avec les parties prenantes ont commencé en avril 2023 et se sont poursuivies jusqu'en juin 2023. La mission principale a eu lieu du 3 au 20 juillet 2023. Au cours de la mission, l'équipe a conduit des entretiens avec des représentants du Gouvernement et d'autres parties prenantes à Nouakchott. Des visites de terrain ont été organisées dans sept wilayas: l'Adrar, l'Assaba, le Brakna, le Gorgol, le Guidimakha, l'Hodh El Gharbi et le Tagan.
11. Au cours de ces visites, l'équipe d'évaluation a rencontré les services déconcentrés de l'État et les opérateurs techniques à Kiffa et Kaédi, des représentants des comités villageois de développement (CVD), des comités de concertation communaux (CCC), des associations et coopératives de producteurs, des entrepreneurs privés impliqués dans les projets, des représentants des mutuelles d'investissement et de crédit oasien (MICO), des groupes de travail filière (GTF), des acteurs impliqués dans les partenariats public-privé-producteurs (4P) et d'autres parties prenantes et bénéficiaires. Des visites ont été effectuées pour observer les aménagements et infrastructures réalisés par les projets. La liste de personnes rencontrées figure en annexe V du rapport. Au total, l'équipe a conduit des entretiens semi-structurés impliquant environ 60 personnes et a mené une trentaine de groupes de discussion avec un total de 316 personnes.
12. L'équipe d'évaluation a présenté les résultats préliminaires lors d'une réunion en présentiel organisée à Nouakchott le 20 juillet 2023, à laquelle ont participé les représentants des différents départements ministériels concernés et les coordonnateurs des projets en cours.

Limitations

13. L'évaluation a couvert une période de 17 années, ce qui a permis d'apprécier l'évolution du programme de pays du FIDA en Mauritanie au niveau des priorités et des choix stratégiques. En général, l'évaluation n'a pas trop souffert de ce choix car l'équipe a pu rencontrer les bénéficiaires des projets plus anciens qui sont toujours sur leur territoire ainsi que des personnes clés des équipes de projet. Toutefois, certaines décisions concernant des changements dans les orientations du programme de pays n'ont pas pu être totalement analysées par l'évaluation en raison de l'absence d'une documentation approfondie sur ces aspects. Pour plusieurs aspects, principalement opérationnels, l'évaluation s'est concentrée sur les projets en cours.
14. Des élections nationales ont eu lieu en Mauritanie au mois de mai 2023 et le nouveau Gouvernement a pris ses fonctions au cours de la mission d'évaluation, ce qui a perturbé l'organisation de certaines réunions avec les représentants du Gouvernement au niveau central. Malgré cela, l'équipe d'évaluation a pu rencontrer l'ensemble des personnes clés au sein des ministères.
15. Concernant les données quantitatives, tous les projets achevés ont mené des enquêtes SYGRI au départ et à l'achèvement. L'équipe d'évaluation a utilisé les rapports disponibles, mais n'a pas accédé directement aux bases de données. L'utilisation de ces enquêtes, comme base pour l'analyse d'impact des projets, était problématique pour plusieurs raisons: (i) la méthodologie des enquêtes SYGRI, notamment l'échantillonnage tel que présenté dans les rapports, ne permet pas de savoir si les ménages enquêtés sont les mêmes d'une enquête à l'autre; (ii) même si, pour l'ensemble des projets, il existe une standardisation des indicateurs, l'absence d'harmonisation de leur présentation dans les rapports disponibles rend difficile la comparabilité d'une enquête à l'autre et d'un projet à l'autre. Seul le PASK II a bénéficié d'une étude d'impact utilisant des méthodes rigoureuses d'évaluation d'impact. Face à cette situation, et dans la mesure du possible, l'équipe d'évaluation a triangulé les résultats de ces enquêtes par les témoignages des bénéficiaires lors des visites de terrain.
16. L'évaluation avait prévu d'utiliser les outils du système d'information géographique (SIG), mais le nombre limité d'images et de coordonnées récoltées par l'équipe d'évaluation au cours de la mission de terrain n'a pas permis d'effectuer une analyse adéquate pouvant fournir des preuves solides pour l'analyse.

Points clés

- L'évaluation de la stratégie et du programme de pays du FIDA en Mauritanie couvre la période 2007-2023. Les constats, conclusions et recommandations contribueront au développement du nouveau COSOP.
- L'évaluation a été conduite selon les orientations du *Manuel de l'évaluation* du FIDA (2022). Les questions d'évaluation proposées dans le *Manuel* ont été adaptées au cours de la phase préparatoire. Les critères et questions d'évaluation ont guidé la collecte de données, leur analyse et synthèse et la rédaction du rapport d'évaluation.
- Les méthodes de collecte de données ont inclus une revue documentaire analytique qui a été complétée par des entretiens virtuels et en présentiel avec les parties prenantes. Une mission a été conduite en juillet 2023 pour visiter les sites de projet et rencontrer les bénéficiaires.
- Parmi les limites de l'évaluation, citons la période de la mission qui a coïncidé avec la prise de fonction du nouveau Gouvernement, ce qui a perturbé l'organisation des réunions. D'autres limitations concernent la faiblesse de données quantitatives sur l'impact des projets à l'exception du projet PASK II. La triangulation avec diverses sources d'information a permis de surmonter ces limites.

II. Contexte du pays et stratégie et opérations du FIDA pour la période de l'ESPP

A. Contexte du pays

Développement économique et social

17. **Géographie et démographie.** La République islamique de Mauritanie est un pays d'Afrique de l'Ouest qui s'étend sur 1 030 700 km² dont les deux tiers septentrionaux sont sahariens et le tiers méridional est sahélien. En 2021, la population était estimée à plus de 4,8 millions d'habitants, dont 56% vivaient en zone urbaine (Banque mondiale, 2024). Elle s'accroît à un rythme de 2,11% par an avec un taux brut de natalité qui s'élève à 3,2% pour l'ensemble du pays (ONS, 2016). La société mauritanienne se compose de quatre communautés : les Maures, les Peuls, les Wolofs et les Soninkés. C'est une population jeune et les moins de 15 ans représentent 44,2% de l'ensemble de la population (ONS, 2016).
18. Le pays est organisé en six régions qui se composent de 12 wilayas et un district fédéral. Les wilayas sont subdivisées en 52 moughataa (départements) comprenant 216 communes. La Mauritanie dispose de grandes étendues pastorales et de seulement 0,5% de terres arables. Les régions agricoles se trouvent principalement dans le sud du pays au bord du fleuve Sénégal. Depuis les années 1970, on observe une extension du Sahara vers le sud en raison, notamment, des nombreuses sécheresses et de la surexploitation du couvert végétal (FAO, 2023). Ce phénomène a provoqué l'exode rural massif ces dernières décennies d'une population auparavant largement nomade.
19. **Situation politique.** La Mauritanie est une démocratie dirigée par un Président élu au suffrage universel. C'est une république multipartite avec un Premier Ministre comme chef du Gouvernement et une assemblée nationale qui détient le pouvoir législatif. Le contexte politique actuel est marqué par une grande ouverture dont témoigne l'accord de participation de l'ensemble des partis politiques aux dernières élections municipales, régionales et législatives de mai 2023. Malgré cet environnement favorable, la Mauritanie souffre encore d'un cadre institutionnel déficient. Ainsi, le pays est classé 133^e sur 139 d'après le classement World Justice Project sur l'état de droit (WJP, 2024) et 120^e sur 129 pour l'indice des droits de propriété qui porte sur la protection des droits de propriété, la facilité d'enregistrement des biens et l'accès aux prêts pour les entreprises ; la prolifération de petites taxes, de frais de licence et d'autres frais augmente les coûts de transaction et les délais (Property Rights Alliance, 2023).
20. **Économie.** La Mauritanie est classée parmi les pays à revenu intermédiaire-inférieur depuis 2011. En 2021, le PIB par habitant était estimé à 2 166 USD courants (voir **iError! La autoreferencia al marcador no es válida.**). Entre 2000 et 2019, l'économie mauritanienne a progressé en moyenne de 4,2%, soit légèrement plus que la dynamique observée sur l'ensemble du continent africain (Nations Unies Mauritanie, 2020). La croissance a été portée principalement par les activités extractives, les bâtiments et travaux publics (BTP), les transports et communications et par les services (MEF, 2017). En 2021, la croissance a atteint 2,4% (voir tableau 3), après une contraction de 0,9% en 2020, grâce à une augmentation de la consommation privée et de l'investissement, ainsi qu'à une amélioration des performances du secteur des services (Banque mondiale, 2022a). L'inflation a accéléré pour atteindre 12,7% en glissement annuel en octobre 2022, traduisant la flambée des prix des denrées alimentaires et du pétrole et l'expansion monétaire de 2021. La guerre en Ukraine a contribué à la hausse de l'inflation et à l'élargissement du déficit de la balance courante, la Mauritanie étant un grand importateur de produits alimentaires, notamment de blé, tant de Russie que d'Ukraine (FMI, 2023). La croissance du PIB devrait s'établir en moyenne à 6,5% en 2023-2024, soutenue par l'ouverture de nouvelles mines, le début de la

production de gaz en 2024 et la hausse des investissements publics (Banque mondiale, 2024).

Tableau 3
Indicateurs macroéconomiques

Indicateurs	2007	2015	2021
PIB (en milliards de dollars)	4,4	6,2	10,0
Taux de croissance annuel du PIB (%)	-2,0	5,4	2,4
PIB par habitant (USD courants)	1 378,2	1 562,7	2 166,0
Croissance du PIB par habitant (% annuel)	-4,2	2,6	-0,1
PIB par habitant (USD PPA internationaux courants)	4 266,9	4 306,7	5 830,8
Valeur ajoutée du secteur agricole, de la foresterie et de la pêche dans le PIB (%)	18,4	20,6	18,6
Inflation, déflateur du PIB (% annuel)	8,9	-4,8	12,6

Source: Banque mondiale, base de données consultée le 10/03/2023.

21. **Pauvreté.** Selon l'enquête nationale sur les conditions de vie des ménages, en 2019, 28,2% de la population mauritanienne était considérée comme pauvre vivant sous le seuil de pauvreté national (ANSADE, 2021). La pauvreté touche principalement les zones rurales où 41,2% des personnes sont pauvres contre 14,4% des personnes vivant dans le milieu urbain avec des fortes disparités entre les wilayas¹. La Mauritanie demeure dans la catégorie des pays à faible indice de développement humain (IDH) avec un score de 0,556 en 2021, occupant le 158^e rang sur 191 pays. Malgré des progrès évidents ces dernières années, la faible qualité de l'éducation et la précarité du système de santé demeurent des préoccupations cruciales (PNUD, 2021). La dispersion de la population et l'éparpillement des villages constituent un défi majeur pour le Gouvernement pour assurer un accès universel de la population aux infrastructures et services de base (MAED, 2014).
22. En 2013, le Gouvernement mauritanien a créé l'agence nationale TADAMOUN dont l'objectif principal était la conception et la mise en œuvre des programmes de lutte contre l'esclavage et la pauvreté. Cette agence a été transformée en 2019 en délégation générale à la solidarité nationale et à la lutte contre l'exclusion ayant pour missions principales de: i) définir et coordonner la mise en œuvre des politiques de protection sociale, de solidarité et de cohésion nationales et de lutte contre l'exclusion et la pauvreté au profit des populations pauvres et vulnérables; ii) identifier, concevoir et mettre en œuvre des programmes visant à renforcer la solidarité et l'inclusion sociales et iii) favoriser l'accès des populations pauvres et vulnérables aux services de base et à la propriété foncière. L'agence qui s'appelle aujourd'hui TAAZOUR dispose d'une base de données «registre social» recueillant les profils des ménages les plus pauvres du pays, qui est devenue actuellement un outil d'orientation des programmes sociaux nationaux et internationaux ciblant les populations pauvres.
23. **Sécurité alimentaire et nutrition.** La Mauritanie est exposée à des cycles récurrents de sécheresse, ce qui a un fort impact sur la résilience et la sécurité alimentaire des populations rurales. Selon les projections du Cadre harmonisé pour la période juin-août 2024 la population en insécurité alimentaire est estimée à 364 799 personnes, soit 8% de la population analysée, dont 2% en phase urgence et 98% en phase crise. Concernant la malnutrition, 26% des enfants mauritaniens de moins de 5 ans accusent un retard de croissance, 6% sont émaciés et 17% présentent une insuffisance pondérale dont 4% sous la forme sévère (ONS, MS et ICF, 2021) et 80% des enfants mauritaniens sont touchés par l'anémie. Les niveaux de malnutrition sont plus élevés en milieu rural qu'en milieu urbain avec

¹ Quatre wilayas affichent des taux de pauvreté préoccupants: Guidimagha (48,6%), Tagant (45,0%), Brakna (41,1%) et Assaba (39,4%).

des écarts importants entre les wilayas. En parallèle, on observe une hausse de la population en surpoids.

24. Les causes de la malnutrition varient en fonction des régions. Les principales causes de la sous-nutrition généralement reconnues pour la Mauritanie sont: les maladies infantiles récurrentes et une faible couverture sanitaire, des mauvaises conditions sanitaires, d'hygiène, d'accès à l'eau potable et aux ouvrages d'assainissement, des pratiques d'alimentation inappropriées du nourrisson et du jeune enfant, des régimes alimentaires peu diversifiés avec un affaiblissement du pouvoir d'achat des populations vulnérables combiné aux sécheresses, à d'autres chocs et à des causes structurelles parmi lesquelles la pauvreté et les faibles taux de scolarisation (FAO et CSA, 2019).
25. **Genre.** La Mauritanie occupe la 139^e position sur un total de 163 pays pour lesquels l'indice d'inégalité de genre (IIG) est disponible. L'IIG montre des écarts entre les sexes dans plusieurs domaines liés au développement humain : la santé reproductive, l'autonomisation des femmes et le statut économique (FAO, 2021). Les femmes subissent différentes formes de violences basées sur le genre (mutilations génitales, mariages précoces) et de nombreux obstacles entravent leur accès aux ressources productives, sans oublier leur exclusion du contrôle et de la propriété de la terre. Selon un rapport de la Banque mondiale (2015), les hommes représentent en moyenne plus de 95% des détenteurs de titres de la zone agricole la plus stratégique du pays, celle de la vallée du fleuve Sénégal. Cet écart en défaveur des femmes constitue un frein à leur pleine implication dans les activités agrosylvopastorales.
26. **Jeunesse.** En 2021, selon les données de la Banque mondiale, le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans s'élevait à 23% et, en 2019, la part des jeunes Mauritanien(ne)s qui n'étaient ni en emploi, ni en études, ni en formation s'élevait à 44,1% de l'ensemble de la population des 15-24 ans (Banque mondiale, 2018a). Quant à ceux qui ont un emploi, ils sont le plus souvent dans l'informel (seulement 16% des emplois sont dans le secteur formel) (Banque mondiale, 2018b). La présence des jeunes sur le marché du travail est en outre freinée par un taux de participation particulièrement faible des femmes, qui ne représentent qu'un emploi sur quatre. Les filles et les jeunes femmes sont également plus susceptibles d'abandonner l'école et souffrent de normes sociales restrictives qui favorisent l'exclusion des femmes des activités économiques, en particulier dans le secteur formel et le secteur agricole (Banque mondiale, 2019).
27. **Population et production rurales.** La population rurale représente 41% de la population totale du pays et 60% de cette population vit de l'agriculture et de l'élevage². L'agriculture et l'élevage ont contribué en 2021 à 13% du PIB dont environ 75% revient à l'élevage seul et ces deux secteurs occupent environ 29% de la main-d'œuvre active totale (Banque mondiale, 2022a). La pêche contribue à 5,6% du PIB mais elle ne représente que 3,3% de l'emploi total. Elle apporte cependant d'importantes recettes en devises en contribuant à 23% des exportations du pays (658 millions d'USD en 2021) (BCM, 2021). La production céréalière (riz, sorgho, mil, niébé et maïs), très irrégulière d'une année à l'autre, ne couvre que 30% des besoins de la population qui est donc largement dépendante des importations et de l'aide alimentaire. La Mauritanie produit également de grandes quantités de dattes, de produits forestiers non ligneux et d'autres produits agricoles dans les oasis et autour des lacs. La plupart de ces

² Globalement, les activités agricoles du pays se déploient sur quatre grandes zones agroécologiques: i) une zone aride qui se caractérise par la prédominance de la culture oasisienne; ii) une zone sahélienne avec des pluies irrégulières principalement en période d'hivernage où se pratiquent l'élevage transhumant et des cultures pluviales en mode extensif; iii) la vallée du fleuve Sénégal dominée par une agriculture irriguée; iv) et une zone maritime le long de la façade Atlantique dont la présence des deux principales villes du pays (Nouakchott et Nouadhibou) en fait une zone importante en matière de fermes avicoles, de productions laitières et de cultures maraîchères périurbaines.

produits sont autoconsommés (60% pour les dattes) avec un excédent qui est écoulé dans les grands centres urbains.

28. **Pastoralisme.** L'élevage extensif est le système d'élevage dominant en Mauritanie. Ce mode d'élevage adapté à l'écosystème local dépend de la disponibilité des ressources fourragères qui varie en fonction des précipitations. Le pays dispose d'un cheptel très important au regard de sa population, estimé en 2016 à 1,9 million de bovins, 19,4 millions de ovins et caprins et 1,5 million de camelins (MDE, 2017). Le secteur de l'élevage assure l'autosuffisance nationale en viande (l'excédent de production par rapport à la consommation nationale représente près de 40%) (MDE, 2017) et couvre plus de 30% des besoins du pays en lait (Hub FIDA Afrique de l'Ouest, 2020). L'excédent national de viande rouge est exporté, sous forme brute (animaux vivants), principalement à travers les filières traditionnelles vers les pays de la sous-région (Sénégal, Mali), ce qui fait que l'apport de cette filière à la balance commerciale demeure marginal.
29. **La culture du palmier dattier** représente la principale activité du système de production oasisienne (MDA, 2015). Il s'agit d'un système de production présent dans 352 oasis inventoriées au niveau des wilayas de l'Adrar, du Tagant, de l'Assaba et des deux Hodhs dans lesquelles évoluent 26 836 exploitations (MDA, 2015). Le palmier dattier demeure une culture importante tant du point de vue économique que culturel. Il favorise le développement d'un microclimat propice à la culture d'arbres fruitiers, de plantes maraîchères, fourragères ou céréalières au niveau des oasis. Dans la plus grande partie des oasis, les techniques culturelles restent encore traditionnelles et les palmiers dattiers en Mauritanie sont en général peu productifs par rapport à ceux des pays de la sous-région. Les zones de production se caractérisent par un fort enclavement et une réduction de la disponibilité en eau due tant à la sécheresse qu'à la surexploitation de la nappe phréatique (MDA, 2015). Les dattes mauritaniennes sont commercialisées essentiellement au niveau national et n'arrivent toujours pas à couvrir les besoins de la production d'où le recours important aux importations.
30. **Changement climatique.** La Mauritanie est confrontée à d'importants défis environnementaux liés aux changements climatiques (inondations, sécheresses, montée des eaux salées, dégradation de la biodiversité maritime et côtière, rareté en eau et en ressources fourragères, rétrécissement de la bande agropastorale, vents de sable de plus en plus fréquents favorisant l'ensablement des terres fertiles, des mares temporaires, des oasis et des infrastructures). D'après les projections, les risques et la fréquence des sécheresses vont augmenter, ce qui aura un impact important sur les circuits de transhumance, sur la sécurité alimentaire mais aussi sur l'intensité des conflits entre agriculteurs et pasteurs en raison de la rareté des pâturages et de l'eau. En l'absence de politiques d'adaptation au changement climatique et d'investissements, le PIB annuel de la Mauritanie pourrait diminuer de 7,2% d'ici 2050 (Banque mondiale, 2022b). Les changements climatiques ont accentué également la pression sur le foncier car le phénomène de dégradation de l'environnement entraîne une mobilité des populations des régions les plus arides vers les régions les moins arides du pays. Les zones qui connaîtront de fortes pressions foncières sont la zone maritime et particulièrement la zone de la vallée du fleuve Sénégal (MDA, 2015).
31. **Finance rurale.** Le système financier mauritanien se caractérise par une faible contribution du système bancaire au financement du secteur rural (1%) (MDA, 2015), des structures de financement du secteur rural qui ne contribuent que faiblement au développement du secteur et l'insuffisance des réseaux et des fonds alloués au financement des activités génératrices de revenus (AGR). Les banques sont très peu présentes en milieu rural et ne répondent que partiellement aux besoins de financement des exploitants agricoles en posant des conditions d'accès au crédit contraignantes au regard des possibilités des producteurs. Le secteur de la microfinance en est encore au stade embryonnaire et son offre est limitée, en

particulier dans le milieu rural. Les seules institutions spécialisées dans le crédit en milieu rural sont les institutions de microfinance (IMF), dont le système des mutuelles d'investissement et de crédit oasien (MICO) et le réseau de l'Union nationale du crédit agricole et de caisses d'épargne (UNCACEM) dont le rôle a été repris par la Caisse des dépôts et de développement (CDD).

Cadre institutionnel, stratégies et financement du secteur agricole

32. **Cadre institutionnel.** Le cadre institutionnel du secteur agricole est constitué du Ministère de l'agriculture et du Ministère de l'élevage avec leurs structures centrales et les délégations régionales, ainsi que les institutions sous tutelle, les autres départements ministériels impliqués dans les activités agricoles (parmi lesquels le Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement et le Ministère de l'environnement et du développement durable), les organisations de producteurs, communautaires et interprofessionnelles de développement agricole, les ONG intervenant dans le domaine agricole, les fournisseurs de services divers et les partenaires financiers (MDA, 2015).
33. La **Stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée (SCAPP)** est le document de référence de la politique économique du pays et couvre la période 2016-2030. L'élaboration de la SCAPP fait suite à l'achèvement du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSPL) 2001-2015. La SCAPP se fixe pour objectif de réaliser une croissance économique forte, inclusive et durable, en vue de satisfaire les besoins essentiels de tous les citoyens et leur assurer un mieux-être. La SCAPP s'articule autour de trois grands axes: i) promouvoir une croissance forte, durable et inclusive, ii) développer le capital humain et l'accès aux services sociaux de base et iii) renforcer la gouvernance dans toutes ses dimensions. La redynamisation et la promotion des secteurs à fort potentiel d'emploi et de croissance figure parmi les priorités de la SCAPP. Les principaux secteurs porteurs prioritaires visés sont l'élevage, l'agriculture, la pêche et le secteur de l'industrie extractive. L'objectif visé est de promouvoir la transformation et l'industrialisation à travers l'optimisation de tous les maillons de la chaîne de valeur pour augmenter la valeur ajoutée locale. La SCAPP a été déclinée en deux plans d'action quinquennaux. Le premier a été mis en œuvre de 2016 à 2021 et le deuxième vient juste d'être adopté.
34. La **Stratégie nationale de développement du secteur rural (SNDSR)**, adoptée en 2013, constitue le cadre stratégique de référence du secteur rural à l'horizon 2025. Elle détermine les conditions de mise en valeur des potentialités agropastorales et des ressources naturelles du pays et vise, non seulement à contribuer aux objectifs de réduction de la pauvreté dans le secteur rural et de l'insécurité alimentaire, mais aussi à satisfaire les besoins du marché national et à accéder aux marchés régional et international à l'horizon 2025. La SNDSR a posé les jalons d'un développement des filières agropastorales stratégiques à l'horizon 2025, à savoir: i) des filières agricoles orientées vers des productions maraîchères et fruitières diversifiées selon différents modes de production, une production de céréales traditionnelles dans les zones de culture pluviale et de décrue et une production rizicole le long de la vallée du fleuve Sénégal sur les terres aménagées et irriguées; ii) des filières animales dont une filière laitière organisée autour des unités modernes de transformation industrielle et de petites unités de vente de lait, une filière de viande rouge et d'animaux sur pied, qui entretient des petits, moyens et grands éleveurs et une filière avicole qui bénéficie de la mise en place de fermes avicoles périurbaines (Hub FIDA Afrique de l'Ouest, 2020). La SNDSR a été élaborée en harmonie avec le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP 2011-2015) et la Stratégie nationale de sécurité alimentaire (SNSA). Un Plan national de développement agricole (PNDA) 2015-2025 et un Plan national de développement de l'élevage (PNDE) 2018-2025 (MDE, 2017) ont été conçus pour mettre en œuvre les orientations définies par la SNDSR.

35. **Investissements dans le secteur agricole.** Les principaux constats effectués dans la SNDSR concernant le financement du secteur rural restent valables dix ans après l'élaboration de cette stratégie (MDR, 2013). La part du secteur rural (élevage et agriculture) dans les dépenses budgétaires reste assez faible (2%) et se focalise sur les dépenses de fonctionnement des administrations et l'entretien des infrastructures. La dépendance à l'égard des ressources extérieures (PTF et ONG) est très élevée pour les dépenses d'investissement (80% du budget consolidé). Le secteur reste dominé par des financements privés mais avec un faible recours aux investissements directs étrangers (IDE). Malgré leur rôle central, les appuis extérieurs des PTF restent faibles et souvent trop parcellaires pour atteindre un impact significatif.
36. **Financement extérieur.** Au 31 décembre 2022, le portefeuille des projets sur financement extérieur comptait 111 projets pour un montant total de 140,72 milliards d'ouguiyas mauritaniens (MRU). Plus de la moitié du financement du portefeuille des projets concernait le secteur de l'aménagement du territoire et le secteur du développement industriel (29,9% et 24,5% respectivement). Le secteur du développement rural composé des sous-secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de l'environnement et de l'hydraulique rurale venait en troisième position avec 20,1% du total. La contribution du FIDA était de 1,49% du total des financements et estimé à 7,4% des financements au secteur du développement rural. Les partenaires extérieurs du secteur du développement rural figurent dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4

Partenaires extérieurs développement rural par sous-secteurs 2022

Sous-secteur	Partenaires extérieurs
Agriculture	BAD, BID, Banque mondiale, Espagne, FADES, FIDA, France et FSD
Élevage	BM et UE
Environnement	Allemagne, UE et SNU
Hydraulique rurale	BAD, Banque mondiale et FADES
Pêche	Allemagne, Banque mondiale, Fonds d'Abou Dhabi et Japon

Source: MAEPSP, 2022.

B. Stratégie et opérations du FIDA pour la période de l'ESPP

37. **Stratégie de pays.** Le FIDA a commencé ses opérations en Mauritanie en 1980. Le premier COSOP couvrant la période 2000–2004 a été conçu sur la base d'une évaluation du portefeuille du programme de pays publiée en 1998. Depuis lors, le FIDA a conduit différentes revues et analyses de la performance du portefeuille, mais aucune évaluation indépendante de l'ensemble du programme. En raison d'une période d'instabilité politique, la préparation du deuxième COSOP qui devait commencer en 2005 a été retardée de deux ans. Le COSOP a commencé en 2007 avec une durée prévue initialement de six ans, mais il a ensuite été prolongé jusqu'en 2015, année correspondant à la fin du CSLP 2001-2015 sur lequel il était aligné. Le COSOP identifiait trois objectifs stratégiques : i) le renforcement des capacités au niveau local; ii) la promotion de la finance rurale et iii) le développement agricole et la sécurité alimentaire.
38. Compte tenu du retard dans l'élaboration de la SCAPP 2016-2030 qui devait remplacer le document du CSLP 2001-2015, le FIDA a jugé nécessaire de retarder le développement du nouveau COSOP. Ainsi une Note de stratégie de pays transitoire a été conçue pour la période 2016-2018. Par rapport au COSOP 2007–2015, la Note met davantage l'accent sur la gestion durable des ressources naturelles et le renforcement de la résilience face au changement climatique et fait du développement des chaînes de valeur un objectif stratégique à part entière. L'inclusion des femmes et des jeunes dans les filières porteuses et leur participation

dans la gouvernance communautaire restent une priorité. En revanche, la priorité concernant la promotion des services financiers ruraux durables n'a pas été retenue. En termes de focus géographique, la Note indique qu'après presque 25 ans d'appui dans les oasis, la priorité sera accordée aux zones rurales situées dans le sud du pays, correspondant à la fois aux zones les plus pauvres et présentant le meilleur potentiel agricole.

39. Ce n'est qu'en 2018 qu'un nouveau COSOP a été approuvé. L'examen de la performance et des résultats du programme de pays conduit en préparation du COSOP a confirmé la pertinence globale des objectifs fixés dans la Note de stratégie de pays vis-à-vis des stratégies nationales en cours (SCAPP et Stratégie nationale de l'environnement et du développement durable [SNEDD]), ce qui a conduit au maintien de ses objectifs. Le ciblage géographique est resté aussi essentiellement inchangé (voir le tableau 5 pour un aperçu des éléments clés des documents de stratégie de pays du FIDA).

Tableau 5

Objectifs des stratégies et des programmes de pays du FIDA en Mauritanie

	COSOP 2007-2015	Note de stratégie de pays 2016-2018	COSOP 2018-2024
Objectif général et finalité	Parvenir à améliorer les moyens de subsistance diversifiés et durables des femmes, des hommes et des jeunes ruraux pauvres. Construire des systèmes institutionnels inclusifs et durables soutenus par des investissements et des politiques en faveur des pauvres et des engagements pertinents en matière d'innovation et d'apprentissage.		Améliorer les conditions de vie et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations rurales, en particulier des femmes et des jeunes. Autonomisation des populations rurales pauvres et de leurs organisations en lien avec les aspects suivants: i) accès durable aux ressources naturelles et aux équipements communaux; et ii) filières inclusives.
Objectifs stratégiques	1. Renforcer les institutions des pauvres en milieu rural en utilisant des approches de développement pilotées par les communautés. 2. Promouvoir des services financiers ruraux durables. 3. Parvenir à un développement agricole durable et à la sécurité alimentaire.	1. Lutter contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle moyennant l'adoption de modèles de production compétitifs, respectueux des ressources naturelles et adaptés au changement climatique. 2. Renforcer les institutions représentant les ruraux pauvres. 3. Soutenir le développement d'une approche filière inclusive en facilitant la concertation entre les différentes parties prenantes.	1. Favoriser la sécurité alimentaire et nutritionnelle moyennant la diffusion et la reproduction à plus grande échelle de modèles compétitifs de gestion de l'environnement et de production, qui soient respectueux des ressources naturelles et résilients face aux changements climatiques. 2. Renforcer les institutions représentant les populations rurales pauvres et assurer à celles-ci un meilleur accès aux services de base. 3. Appuyer le développement de filières inclusives intégrant les populations rurales pauvres, notamment les femmes et les jeunes, grâce à un appui à la concertation entre acteurs.
Ciblage géographique	Focus géographique non spécifié	Zones rurales du sud du pays	Zones rurales du sud du pays

Sources: COSOP 2007-2015, Note de stratégie de pays 2016-2017, COSOP 2018-2024.

40. **Portefeuille des projets.** Sur la période couverte par l'évaluation (2007-2023), huit projets ont été opérationnels dont cinq étaient clôturés au moment de l'évaluation. Ces projets (déjà listés dans le tableau 2) peuvent être classés dans deux groupes principaux : i) des projets de développement communautaire qui sont le projet Maghama II, le PDDO dans les zones oasiennes, les PASK I et II, le PROGRES et ii) des projets orientés vers le développement des filières qui sont le ProlPRAF et le PRODEFI. Les projets plus anciens ont commencé sous la supervision du Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) (Maghama II, PASK I et ProlPRAF) et du Fonds arabe pour le développement économique et social (FADES) (PDDO) et c'est à partir de 2010 que le FIDA a repris leur supervision directe.
41. **Portefeuille des dons.** L'équipe d'évaluation a pu répertorier six dons nationaux financés par le FIDA depuis 2007 (voir annexe III). Les bénéficiaires de ces dons ont été principalement des organisations non gouvernementales. Parmi les thématiques traitées, citons l'introduction d'innovations (le warrantage et les systèmes photovoltaïques), le renforcement des capacités des mutuelles d'épargne et de crédit et de l'association du Walo pour consolider les actions du projet Maghama II et une phase pilote du projet ProlPRAF concernant l'aviculture et le maraîchage. La majorité de ces dons ont été financés par l'Italie.
42. **Gestion du programme-pays.** Le FIDA n'a pas de bureau pays en Mauritanie. Le Directeur pays, qui couvre aussi la Guinée Bissau, gère le programme à partir du bureau multi-pays situé à Dakar pour la Division de l'Afrique de l'Ouest (WCA) avec des missions dans le pays de supervision et d'appui à la mise en œuvre. Depuis 2007, le pays a connu sept chargés de portefeuille consécutifs. Un point focal était présent à Nouakchott pour appuyer les directeurs pays dans les relations avec les partenaires jusqu'en 2019. Depuis, le FIDA n'a plus de présence en Mauritanie.

Points clés

- La Mauritanie est un pays d'Afrique de l'Ouest qui s'étend sur 1 030 700 km² dont les deux tiers septentrionaux sont sahariens et le tiers méridional est sahélien. La population est estimée à plus de 4,6 millions d'habitants par la Banque mondiale en 2021, dont 56% vit en zone urbaine.
- Depuis 2011, le pays est classé parmi les pays à revenu intermédiaire-inférieur. Malgré cela, le pays demeure dans la catégorie des pays à faible indice de développement humain (IDH) (PNUD, 2021). En effet, la dispersion de la population et l'éparpillement des villages constituent un défi majeur pour le Gouvernement pour assurer un accès universel de la population aux infrastructures et services de base (MAED, 2014). Les taux de malnutrition restent aussi préoccupants avec 26% des enfants de moins de 5 ans accusant un retard de croissance (ONS, MS et ICF, 2021).
- Le pays dispose de grandes étendues pastorales et de seulement 0,5% de terres arables. L'agriculture et l'élevage contribuaient en 2021 à 13% du PIB, dont environ 75% revenaient à l'élevage seul et ces deux secteurs occupaient environ 29% de la main d'œuvre active totale. Le secteur est confronté à d'importants défis environnementaux liés aux changements climatiques. Depuis les années 1970, on observe une extension du Sahara vers le sud en raison notamment des nombreuses sécheresses et de la surexploitation du couvert végétal. Ce phénomène a provoqué l'exode rural massif ces dernières décennies d'une population auparavant largement nomade.
- La Stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée 2016-2030, qui fait suite à l'achèvement du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté 2001-2015, est le document de référence de la politique économique du pays. Au niveau du secteur rural, le cadre stratégique de référence est la Stratégie nationale de développement du secteur rural (2013-2025). Elle a été déclinée dans un Plan national de développement agricole (PNDA) 2015-2025 (MDA, 2015) et un Plan national de développement de l'élevage (PNDE) 2018-2025 (MDE, 2017).
- Sur la période couverte par l'évaluation (2007-2023), huit projets financés par le FIDA ont été opérationnels pour un montant total de 202,8 millions d'USD, dont 119,5 millions d'USD financés par le FIDA. Parmi ces projets, cinq projets étaient clôturés au moment de l'évaluation. Ces projets peuvent être classés dans deux groupes principaux: des projets de développement communautaire et des projets orientés vers le développement des filières. Le portefeuille de projets comprend aussi six dons financés par l'Italie.

III. Performance des projets et impact sur la pauvreté rurale

A. Pertinence

43. Cette section apprécie la mesure dans laquelle la stratégie et le programme de pays sont alignés sur les politiques et stratégies nationales, ont abordé des thématiques pertinentes et ont répondu à des problèmes prioritaires pour le pays et les bénéficiaires. La section analyse aussi la pertinence des approches de ciblage utilisées par les projets.

Pertinence des objectifs

44. **Les objectifs stratégiques du programme de pays en Mauritanie sont bien alignés sur les stratégies et politiques nationales relatives au secteur agricole et ont évolué dans le même sens que celles-ci**³. Le COSOP 2007 et les projets Maghama II, PDDO, PASK I et PASK II ont été conçus durant la période de validité du CSLP (II et III) et se sont donc focalisés sur une approche de développement communautaire qui s'articule bien avec les orientations du CSLP. La NSP, le COSOP 2018 et les projets ProIPRAF et PRODEFI introduisent une approche plus orientée sur le développement des filières et la résilience des écosystèmes agricoles face au changement climatique en phase avec les grandes orientations de la Stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée (SCAPP) 2016-2030, de la SNDSR, du PNDA et du PNDE⁴.
45. Quel que soit le point d'entrée, tous ces documents mettent l'accent sur la lutte contre la pauvreté, la réduction de l'insécurité alimentaire, l'amélioration de l'accès aux infrastructures de base et aux ressources agricoles. Ils visent l'amélioration durable des conditions de vie des populations rurales, en particulier les femmes et les jeunes, à travers la mise en place d'approches participatives, la diversification des itinéraires techniques, le développement des techniques de commercialisation et de la microfinance, le renforcement des capacités des ruraux et la mise en place d'infrastructures de base. L'ensemble des acteurs gouvernementaux, non gouvernementaux et des PTF interviewés s'accordent sur la pertinence des domaines et thématiques couverts par les projets du FIDA par rapport aux défis du secteur agricole et des priorités nationales.
46. **Le portefeuille est aligné sur les objectifs stratégiques du FIDA.** Les objectifs de la stratégie et des programmes du FIDA en Mauritanie sont conformes aux orientations des stratégies et priorités du FIDA qui visent principalement à réduire la pauvreté rurale (Cadre stratégique 2007-2010), à améliorer la sécurité alimentaire et à permettre aux femmes et aux hommes des zones rurales de surmonter la pauvreté, en créant des entreprises agricoles et non agricoles rentables, durables et bien intégrées dans les chaînes de valeur locales, nationales et mondiales (Cadre stratégique 2011-2015), à augmenter les capacités de production des populations rurales pauvres, à accroître les avantages qu'ils tirent de la participation au marché et à renforcer la durabilité environnementale et la résilience climatique de leurs activités économiques (Cadre stratégique 2016-2025).
47. **La Note de stratégie de pays exclut le volet d'appui aux oasis.** Le FIDA a consacré beaucoup d'efforts pendant de nombreuses années pour le développement des oasis (projets Oasis I et II, puis PDDO) et les résultats des projets sont encore très visibles dans les zones oasiennes visitées. La raison

³ Il s'agit du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP II: 2006-2010; CSLP III: 2011-2015), de la Stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée (2016-2030) et son plan quinquennal 2016-2020, de la Stratégie du développement du secteur rural (SDSR 2001-2015), du Plan national de développement agricole (PNDA 2015-2025) et du Plan national de développement de l'élevage (PNDE 2018-2025)

⁴ Il est à noter que l'élaboration du COSOP 2018 avait été retardée de deux ans, d'un commun accord entre le FIDA et le Gouvernement, jusqu'à la fin de la période couverte par le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (2015) en attendant la formulation de la Stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée (SCAPP) 2016-2030.

principale de l'abandon de ce volet, tel qu'indiqué dans la documentation disponible, est la création de l'agence nationale qui devait assurer la relève des projets dans les oasis (FIDA, 2016a). La mission a constaté que cette agence n'avait toujours pas vu le jour. Le FIDA avait un avantage comparatif car il était la seule agence avec le Fonds arabe de développement économique et social (FADES) à intervenir dans ces zones. Avec le recul, l'abandon par le FIDA de ce volet a laissé un vide qui n'a pas été entièrement comblé par d'autres intervenants. Le PDDO-FADES, qui a en revanche continué à travailler dans ces zones, s'est davantage concentré sur la mise en place d'infrastructures que sur le renforcement de capacités et l'accès au crédit, ces derniers constituant des volets importants de l'appui du FIDA. Ainsi, plusieurs recommandations du rapport d'achèvement du PDDO relatives à la consolidation des acquis n'ont pas été mises en œuvre.

48. **Le soutien à la finance rurale, qui était l'un des objectifs stratégiques du COSOP 2007, n'a pas été poursuivi dans la NSP.** Les projets Oasis II et PDDO ont réussi à mettre en place un réseau de MICO dont plusieurs fonctionnent encore et sont aujourd'hui fédérées dans une union agréée par la Banque centrale (UNMICO) (voir la section sur l'efficacité). La non reconduction de la finance rurale comme priorité n'a pas été justifiée par une étude spécifique. Au contraire, le rapport d'évaluation du PDDO publié en 2016 conclut que « à terme, le FIDA et le Gouvernement doivent se concerter dans le cadre du nouveau COSOP pour envisager un appui au moyen terme sur une stratégie d'accès aux services financiers en milieu rural et analyser la faisabilité d'un projet d'appui à la finance rurale » (FIDA, 2016b).

Pertinence des approches et thèmes des projets

49. **L'approche communautaire développée par le FIDA à travers les années est très pertinente dans le contexte de la Mauritanie.** Plusieurs projets ont travaillé sur l'organisation des communautés et leur renforcement pour la gestion des biens et des ressources communes⁵. Les approches d'identification et de priorisation des investissements communautaires par les populations locales elles-mêmes, à la suite de processus participatifs et inclusifs, promues dans le cadre du PDDO à travers les AGPO et dans les PASK I et II à travers les CCC, ont contribué à assurer la pertinence des investissements au niveau local⁶. L'expérience accumulée dans la promotion de processus de planification au niveau communautaire est reconnue comme une valeur ajoutée du FIDA. Les réunions avec les CCC, les AGCL et les AGPO rencontrées au cours de la mission ont permis de confirmer la pertinence de l'approche d'identification des projets communautaires et leur adéquation aux besoins réels des populations⁷. Il en est de même pour les processus de diagnostic participatif (Maghama II et PASK I) et les diagnostics territoriaux (PASK II et PROGRES) qui permettent une meilleure connaissance des problématiques et des besoins pour mieux orienter les interventions.
50. **La plupart des projets d'appui à la production n'ont pas suffisamment intégré dans leurs approches les aspects de durabilité.** Le PDDO se distingue par la pertinence du modèle organisationnel (les AGPO et leur union) qui a constitué le point d'entrée de toutes les autres activités du projet. Il a aussi mis en

⁵ Le FIDA a contribué à la mise en place de comités villageois de développement (CVD), comités communaux de concertation (CCC), comités villageois d'aménagement (CVA), associations de gestion participative des oasis (AGPO) et de l'association des usagers du Walo (AuW). Il a aussi appuyé des associations de gestion locale collective (AGLC) initiées par la GIZ. Les AGPO sont considérées comme exemple réussi d'organisation communautaire et de participation des acteurs à la base au processus décisionnel.

⁶ À travers les microprojets communautaires, les projets ont financé la réalisation d'aménagements de stations pastorales (forages, abreuvoirs, réservoirs, châteaux d'eau) sur les couloirs de transhumance; d'aménagements de périmètres pastoraux, contribuant à la disponibilité de fourrages en saison sèche et à la réduction de la pénibilité liée à la recherche de fourrage et à l'ouverture de pares-feux; de périmètres maraîchers et de boutiques de céréales pour les femmes.

⁷ Les projets communautaires financés ont été principalement les systèmes d'adduction d'eau potable, les périmètres maraîchers, les puits et les périmètres pastoraux, ainsi que les salles de classes, mais dans une moindre mesure et dans le cadre de projets plus anciens.

place une stratégie efficace d'appui-conseil, basée sur un dispositif de plusieurs animateurs relais sélectionnés localement parmi les producteurs, un système d'approvisionnement d'intrants agricoles et un mécanisme de financement constitué par les MICO. De manière générale, les autres projets ont mis l'accent sur la réalisation des ouvrages avec des actions plus limitées dans l'appui à la production, la vulgarisation des bonnes pratiques agricoles, la structuration et le renforcement des capacités des organisations paysannes.

51. Les approches d'appui-conseil mises en œuvre en dehors du PDDO ont été principalement fondées sur le recours à des cabinets, ONG ou services techniques, pour encadrer directement les producteurs sans une réflexion sur la mise en place d'un système d'appui-conseil durable. Le recours aux champs-écoles paysans comme alternative a été tardivement implantée par le PRODEFI. Au niveau de la production maraîchère et avicole, les approches basées sur des subventions/dons en intrants (engrais, semences, produits phytosanitaires) développées par la plupart des projets présentent la même limitation⁸.
52. **Les objectifs des projets de développement des filières étaient trop ambitieux pour une première expérience en Mauritanie.** Les projets de développement des filières visaient l'insertion des femmes et des jeunes dans des chaînes de valeur productives par la mise en place de structures de coordination (les groupes de travail filière) ainsi que l'accès au marché (le développement de partenariats publics-privés) et au financement (la mise en place de CECI). Les filières sélectionnées présentent un potentiel important en termes de création de valeur ajoutée additionnelle et d'emploi, permettant une réduction de la pauvreté et emploient majoritairement des femmes.
53. Le projet ProlPRAF a ciblé un grand nombre de filières très diversifiées dans une zone géographique très étendue⁹. Le PRODEFI, successeur du ProlPRAF, a partiellement réduit le nombre de filières et la couverture géographique, mais les objectifs sont restés ambitieux¹⁰. Les deux projets ont prévu l'introduction de mécanismes innovants tels que les GTF, les 4P et les dispositifs d'organisation de la commercialisation (DISCOM). Cependant, les projets n'ont pas tenu suffisamment compte que l'approche filière est récente en Mauritanie et les compétences nationales dans ce domaine sont limitées¹¹. Ces projets auraient dû se concentrer sur une ou deux filières prioritaires et prévoir des investissements plus importants dans le renforcement des capacités et une assistance technique externe pour un transfert de compétences.
54. **La finance rurale n'a pas été suffisamment intégrée dans les projets de développement des filières.** Le ProlPRAF n'a pas prévu d'actions d'appui direct à la finance rurale, alors même qu'elle constitue une des principales contraintes dans le développement des filières en Mauritanie. Le projet prévoyait seulement la mise en contact des acteurs des filières avec les institutions financières¹², sans prendre

⁸ Avec le modèle de communauté d'épargne et de crédit interne (CECI) mis en place par le PRODEFI, les producteurs membres ont contribué jusqu'à 40% du coût des semences au cours de la campagne agricole 2022. Cependant, ce modèle en est encore à ses débuts puisque, actuellement, 573 CECI ont été mises en place, mais seulement 127 sont connectées à des institutions de microfinance.

⁹ Le ProlPRAF couvrait sept filières et neuf des 13 wilayas du pays allant du nord au sud d'un pays très vaste.

¹⁰ Dans le PRODEFI, le nombre de filières a été réduit à cinq et le nombre de wilayas à six, toutes situées dans le sud du pays.

¹¹ Ceci est particulièrement vrai pour le ProlPRAF qui n'a pas prévu l'inclusion dans l'équipe de gestion du projet de profils ayant une expérience dans la commercialisation des produits agricoles et de faire appel à une assistance technique internationale spécialisée dans le développement de filières capable de transférer son savoir-faire à l'équipe du projet. Le projet n'a pas non plus prévu suffisamment d'actions de renforcement de capacités pour l'équipe du projet, les producteurs et leurs organisations, mais aussi pour les opérateurs locaux chargés de réaliser les études de filières et la mise en œuvre des activités.

¹² Les activités prévues dans la conception du projet étaient: i) développer un dialogue de politiques sur le financement des filières; ii) renforcer la capacité des organisations rurales à jouer des rôles d'animation et de relais pour les activités économiques et le développement de partenariats avec les IMF, iii) renforcer et développer la clientèle solvable des IMF par l'accroissement du volume d'activité économique, et iv) identifier et promouvoir les modalités de financement ne faisant pas appel aux institutions financières.

en compte que le secteur de la microfinance était et demeure peu développé dans les zones rurales de la Mauritanie. Cette lacune est aussi soulignée dans le rapport d'achèvement¹³. Le projet PRODEFI, en revanche, a prévu une intervention dans la finance rurale avec la création des communautés d'épargne et de crédit interne (CECI). Cet outil est pertinent car il permet la création d'une logique d'épargne chez les membres, mais n'est qu'une étape préalable à un rattachement à des caisses rurales. Il n'a pas pour objectif de financer le développement des filières à travers des investissements productifs.

Pertinence de l'approche de ciblage

55. **Les appuis ont ciblé les régions les plus pauvres du pays**, avec une tendance d'élargissement du périmètre, au cours de la période couverte par le COSOP 2007, et une logique de consolidation des acquis¹⁴. Le projet Maghama II s'était focalisé sur deux régions du sud, à vocation fortement agropastorale (Gorgol et Guidimakha). Les PASK I et II ont maintenu les mêmes zones et ont ajouté la région de l'Assaba. Le PDDO, quant à lui, a visé les cinq régions des oasis (Adrar, Tagant, Assaba et les deux Hodh). Le ProlPRAF a inclus neuf régions du pays en maintenant toutes les zones d'intervention des projets antérieurs. Ce choix qui semblerait cohérent pour un souci de continuité et de consolidation des acquis s'est avéré difficilement réalisable en raison de la dispersion des efforts. Par conséquent, la revue du COSOP 2007 a recommandé la réduction du périmètre d'intervention en se concentrant sur les régions agropastorales du sud. Cette recommandation a été prise en compte dans les trois projets en cours (PRODEFI, PROGRES et SD3C). L'abandon de l'appui aux oasis ne semble pas justifié, compte tenu que ces régions bénéficient faiblement d'appuis des autres PTF et enregistrent des taux de pauvreté qui restent élevés.
56. **L'approche de ciblage adoptée par les projets de développement communautaire s'est révélée plus pertinente que celle des projets filières.** Les projets communautaires ont adopté une approche inclusive dans le ciblage intracommunautaire et ont souvent intégré des actions qui bénéficient à l'ensemble de la communauté. Dans le cadre des projets filières, en revanche, le choix des bénéficiaires est réalisé par les coopératives bénéficiaires sur la base de critères définis. La liste de critères n'est pas claire et uniforme et l'appréciation est faite au niveau de chaque coopérative. La priorité est donnée aux personnes vulnérables sans que le sens du mot «vulnérable» ne soit clairement défini car les bénéficiaires peuvent être, selon les cas, des femmes pauvres mais aussi des veuves ou des femmes chefs de famille qui peuvent dans certains cas disposer d'un patrimoine relativement important. Un mécanisme pour vérifier et corriger des éventuelles erreurs de ciblage n'est pas prévu.
57. **La stratégie de ciblage des femmes repose sur différentes actions**, en particulier: le choix de filières à forte présence féminine; le développement d'activités spécifiques pour les femmes (AGR et microentreprises féminines); les campagnes d'information, éducation, communication et l'alphabétisation de base et fonctionnelle. L'approche participative adoptée dans les diagnostics territoriaux est

¹³ Le rapport d'achèvement du ProlPRAF précise que le point faible de la démarche du ProlPRAF dans la mise en œuvre des initiatives de partenariat (IP) est la non articulation entre les subventions du Fonds d'appui aux filières (FAF) visant le financement de microprojets et le secteur financier (banques et IMF) car ce dernier n'a pas été impliqué alors que c'est une condition essentielle pour assurer la durabilité, la mise à l'échelle et la réplication des IP.

¹⁴ Dans l'étude du «Profil de la pauvreté en Mauritanie» de 2008, l'incidence de la pauvreté selon les wilayas, a permis de les classer en quatre groupes: groupe 1: wilaya avec un taux de pauvreté supérieur à 60% (Tagant, Gorgol, Brakna); groupe 2: wilaya avec un taux de pauvreté compris entre 55 et 60% (Hodh Chargui, Adrar, Guidimakha et Assaba); groupe 3: wilaya avec un taux de pauvreté compris entre 30 et 50% (Hodh Gharbi, Trarza et Inchiri); groupe 4: wilaya avec un taux de pauvreté inférieur à 20% (Nouadhibou, Tiris-Zemmour, Nouakchott). L'étude du «Profil de la pauvreté en Mauritanie» de 2014 a montré que l'incidence de la pauvreté a beaucoup diminué dans les zones rurales (44,4% contre 59,4% en 2008). La répartition géographique de la pauvreté reste pratiquement la même que pour l'étude de 2008, avec des wilayas aux taux de pauvreté supérieurs à 40% (Guidimakha, Tagant, Assaba et Brakna), aux taux compris entre 30 et 40% (Hodh El Gharbi, Gorgol, Adrar et Trarza) et entre 20 et 30% (Hodh Chargui et Inchiri).

aussi pertinente pour assurer une meilleure participation des femmes dans les activités des projets et la prise en compte de leurs besoins. S'il est vrai que les femmes sont souvent les principales bénéficiaires, il n'y a pas d'analyse plus poussée pour identifier parmi ces femmes qui sont les groupes les plus vulnérables.

- 58. Le ciblage d'autres catégories vulnérables de la population (les jeunes, les minorités et les personnes en situation de handicap) est faible.** Si tous les documents mentionnent les jeunes (avec les femmes) comme groupe prioritaire, il n'y a pas d'activités ou d'approches spécifiquement développées pour les atteindre et seuls les derniers projets ont prévu des indicateurs permettant de suivre leur inclusion. La revue de la Stratégie nationale de pays réalisée dans le cadre de la préparation du COSOP 2018-2022 indique que «concernant la jeunesse, aucune stratégie de ciblage spécifique n'a été développée par les projets du FIDA en Mauritanie» mais, depuis, aucune démarche n'a été entreprise pour combler cette lacune. Ce même COSOP qui présente le sous-groupe des «jeunes en quête d'activités génératrices de revenus» comme cible prioritaire ne définit qu'un seul indicateur les concernant (au moins 30% de jeunes sur les 15 000 bénéficiaires de l'alphabétisation fonctionnelle). À noter que les projets de développement de filières, à travers le choix de la filière produits forestiers non ligneux (PFNL), ont pu impliquer des catégories de ménages sans terre qui sont les plus vulnérables de la communauté maure.
- 59.** Ces dernières années, le Gouvernement a investi dans le développement d'un registre social. Ce registre, qui est sous la responsabilité de la Délégation générale à la solidarité nationale et à la lutte contre l'exclusion (appelé auparavant agence Tadamoun), est déjà utilisé par d'autres agences comme outil de ciblage complémentaire. Le constat est que, dans cette démarche, les autres partenaires voient l'utilisation de ce système dans une optique d'alignement et de renforcement des mécanismes nationaux mis en place par l'État. Les projets du FIDA devraient réfléchir à s'appuyer sur cet outil comme complément de l'approche de ciblage communautaire. Ceci permettra de faire des économies de temps et de ressources pour les projets, d'une part, et de contribuer au renforcement et consolidation de ce dispositif national, d'autre part.

Pertinence des arrangements institutionnels et changements en cours de mise en œuvre

- 60. Dans l'ensemble, les arrangements institutionnels ont été appropriés.** Le pilotage du programme est assuré par le Ministère des affaires économiques et des secteurs productifs (MAESP, devenu en 2023 Ministère de l'économie et du développement durable [MEDD]), qui assure en même temps la coordination de toutes les interventions des PTF en Mauritanie. Au niveau sectoriel, la tutelle de la plupart des projets a été assurée par le Ministère du développement rural, au moment du COSOP 2007 et par le Ministère de l'agriculture actuellement. Le Ministère de l'élevage, de l'environnement et de la pêche a été impliqué dans la mise en œuvre du programme.
- 61.** Le PASK I avait souffert des nombreux changements de tutelle suite au remaniement des responsabilités et à la restructuration des institutions gouvernementales, ce qui a affecté la performance des différents ministères en matière d'orientation et de suivi du projet¹⁵. Pour le PASK II, la demande, finalement non validée, du Gouvernement de transférer la tutelle technique du projet à l'agence Tadamoun, au lieu du Ministère du développement rural comme mentionné dans l'accord de financement, a causé des retards dans le démarrage du projet. Ces négociations ont duré une année (mars 2013-mars 2014).

¹⁵ Au démarrage, le projet a été placé sous la tutelle du Commissariat aux droits de l'homme, à la lutte contre la pauvreté et à l'insertion (CDHLCPI), ensuite, à partir de mai 2007 – suite à l'élection présidentielle –, sous celle du Ministère de la décentralisation et de l'aménagement du territoire (MDAT), et enfin, à partir de septembre 2008, sous la tutelle du Ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire (MHUAT).

62. **Les revues à mi-parcours (RMP) ont été des occasions de réorganisation des projets**, ce qui a permis de corriger certaines erreurs de conception ou de réadapter les approches en fonction de l'évolution du contexte et des leçons apprises. Cela est le cas pour le PASK I, où la revue à mi-parcours a permis de réviser le budget pour prendre en compte la sous-estimation des coûts des travaux et pour le PASK II, où elle a permis d'ajuster les objectifs au budget disponible, de recentrer les interventions et de réorganiser le dispositif opérationnel de mise en œuvre¹⁶.
63. Le PASK II avait prévu l'aménagement de nouveaux microbarrages, mais cette option a été remplacée par la réalisation d'ouvrages CES/DRS en raison de l'insuffisance des ressources financières allouées. Ce changement d'approche intervenu à la suite de la revue à mi-parcours demeure pertinent car il a permis l'implication et la responsabilisation des communautés locales dans la réalisation des travaux, ce qui a favorisé un transfert de compétences et l'appropriation des ouvrages.
64. Pour le PRODEFI, la conception du projet avait été trop ambitieuse concernant le nombre de partenariats publics-privés-producteurs (4P) à réaliser; la cible qui était de 40 a été ensuite réduite à 10 – cible qui semble encore élevée en considérant les difficultés rencontrées et les résultats atteints à moins de deux ans de la fin du projet. Le PRODEFI a souffert aussi d'un déficit de financement qui n'a pas été comblé, malgré cela on constate que la revue à mi-parcours n'a pas prévu de réallocation du budget. À cela s'ajoute le manque d'assistance au projet de la part du Gouvernement et de supervision du FIDA pendant la période de covid-19¹⁷.

Conclusion sur la pertinence

65. Le programme de pays du FIDA est aligné sur les priorités nationales. Les projets ont ciblé des zones parmi les plus pauvres du pays et les interventions se sont orientées sur des thèmes pertinents au regard du contexte. En général, les projets ont proposé des approches adaptées au contexte et aux besoins des bénéficiaires. Le développement des services financiers dans les zones rurales, qui n'a pas été reconduit dans les objectifs de la NSP, reste un besoin pour les producteurs et une condition nécessaire pour le développement des filières. Les projets de développement des filières n'ont pas bénéficié de l'appui nécessaire en termes de renforcement de capacités et d'assistance technique. Les arrangements institutionnels et les changements intervenus au moment des revues à mi-parcours sont dans leur ensemble pertinents. **Ce critère est jugé plutôt satisfaisant (4) au vu de la pertinence globale du programme de pays et des projets par rapport au contexte et aux besoins existants.**

B. Cohérence

66. Cette section apprécie: i) la cohérence interne du programme de pays; ii) la cohérence externe, à savoir la complémentarité, l'harmonisation et la coordination avec les autres acteurs; iii) le développement de partenariats, iv) la gestion des savoirs et v) le dialogue politique.

Cohérence interne

67. **L'intervention du FIDA, tout au long de la période d'évaluation, a suivi une évolution cohérente.** Elle était focalisée dès le départ sur une approche de développement communautaire (CDD), pertinente par rapport à la réalité du contexte et des besoins des populations cibles, en mettant l'accent sur une approche participative de développement local axée sur les communautés rurales, la structuration du monde rural et l'émergence d'instances et d'institutions durables

¹⁶ Le projet a souffert au démarrage de la non mobilisation du cycle de financement du FIDA 2013-2015 en raison d'un faible taux de décaissement du projet ProlPRAF et du démarrage tardif du PASK II, ce qui a laissé un gap financier auquel se sont ajoutées des pertes dues au taux de change.

¹⁷ En 2021, deux missions d'appui à la mise en œuvre ont eu lieu virtuellement, mais aucune mission de supervision n'a été réalisée.

issues des populations pauvres ainsi que l'établissement de relations de partenariats entre ces dernières et les autres acteurs locaux. Ensuite, à partir de 2009, le FIDA a introduit l'approche filière (ProlPRAF suivi par le PRODEFI), tout en gardant l'approche CDD comme composante principale dans ses programmes. La coexistence de ces deux approches est justifiée car le développement des filières et des chaînes de valeur est fortement conditionné par l'existence d'organisations de producteurs bien structurées et suffisamment opérationnelles. De plus, l'approche CDD reste toujours pertinente pour cibler les populations les plus vulnérables et est reconnue comme un avantage comparatif de l'intervention du FIDA en Mauritanie.

68. **Le dernier COSOP propose d'instaurer une approche programme entre les projets PRODEFI et PROGRES mais qui ne s'est finalement pas matérialisée.** L'approche programme introduite dans le COSOP 2018-2024 prévoyait la création d'un siège commun pour les projets PRODEFI et PROGRES, un ciblage géographique commun et un pool d'assistance technique et d'expertise mutualisé. Compte tenu que les deux projets intervenaient dans les mêmes zones, ils devaient se répartir les tâches par le biais d'une planification et d'une coordination communes de l'ensemble de leurs activités. Cette conception initiale reste théorique dans la mesure où les deux projets ont travaillé séparément en raison d'un problème de coordination, ce qui a limité la possibilité de tester cette approche. De plus, la conception initiale a omis la réalité de la vocation différente de deux approches (CDD ou filières) qui visent des groupes des bénéficiaires distincts (le PROGRES, comme le PASK auparavant, intervient dans des sites souvent éloignés, à la différence du PRODEFI qui cible des producteurs proches des marchés). De même, le retard de démarrage du PROGRES et les multiples problèmes internes n'ont pas permis de tester l'applicabilité de cette approche programme.
69. **La continuité des appuis et la réplication des approches réussies ont contribué à la cohérence du programme de pays.** À titre d'exemple, le PDDO a continué à soutenir les AGPO mises en place par le projet Oasis II et a contribué à leur structuration dans une filière. Un autre exemple concerne les comités de concertation communaux (CCC) mis en place par le PASK I sur la recommandation de la revue à mi-parcours du projet Maghama II, volet qui a été par la suite poursuivi par le PASK II qui lui a succédé. Ceci est également valable pour le projet PRODEFI qui constitue une suite logique du projet ProlPRAF, dans la mesure où il a continué l'appui aux mêmes filières¹⁸. On note également une certaine stabilité des zones d'intervention, notamment pour les projets Oasis et les PASK I et II. Si, pour le projet Oasis, cette continuité a contribué à la consolidation des acquis, pour les autres projets le ciblage de zones très étendues a parfois eu comme conséquence une dispersion des efforts, ce qui a eu un impact sur les résultats et leur durabilité.
70. **La prise en compte des leçons et recommandations des expériences antérieures n'a pas été systématique.** L'approche de développement communautaire participatif, à travers les diagnostic territoriaux, développée par le PASK II et mise à l'échelle par PROGRES est reconnue et documentée à travers le rapport d'évaluation RIA 2019 (leçons apprises), le rapport d'achèvement de PASK II et de formulation de PROGRES (justification et enseignements tirés). Cependant, on note l'absence d'un exercice spécifique d'évaluation et capitalisation de l'approche de développement communautaire (la dernière étude date de 2007¹⁹), qui devrait permettre de faire le bilan de cette approche, d'identifier les

¹⁸ Le ProlPRAF a défini sept filières prioritaires issues de trois secteurs (agriculture, élevage, forêts) au niveau de onze régions du pays. La multiplicité des filières, leur dispersion géographique et la diversité de leurs objets et contextes ont rendu l'exécution du programme difficile. La revue à mi-parcours du ProlPRAF avait suggéré une concentration des efforts sur un nombre limité des filières (cinq). Finalement, seuls le maraîchage et l'aviculture ont été réellement appuyés.

¹⁹ L'étude de 2007 mentionnée ici sur l'approche CDD du PDDO faisait partie d'un travail thématique plus large de gestion des connaissances des projets CDD en Afrique de l'Ouest et Centrale visant la capitalisation, l'apprentissage et le partage des connaissances.

manquements et dysfonctionnements qui restent à corriger, mais aussi le partage de ces expériences réussies avec d'autres programmes et acteurs. Dans le cas du PRODEFI, le projet n'a pas suffisamment pris en compte les enseignements tirés de la mise en œuvre du ProlPRAF (nombre des filières) et aurait dû se concentrer sur les deux principales filières (maraîchage et aviculture). Enfin, les recommandations de l'évaluation du PDDO de poursuivre le volet de renforcement des capacités des AGPO et des MICO et de réaliser un état de lieu des ressources en eau des nappes souterraines dans les oasis n'ont pas été suivies d'effet.

71. Les dons ont été cohérents avec le portefeuille d'investissements et ont permis, dans certains cas, l'expérimentation de nouvelles approches.

L'évaluation a pu répertorier au total six dons mobilisés par le FIDA sur la période (voir tableau A2 en annexe)²⁰ et la majorité de ces dons ont été financés par l'Italie. Deux de ces dons ont été mis en œuvre en appui au projet ProlPRAF et ont concerné l'expérimentation de l'aviculture familiale (2009-2012), l'amélioration de la productivité et la promotion des produits du maraîchage (2010-2012). Ces dons ont permis de tester à petite échelle la faisabilité des approches et innovations et leurs enseignements et recommandations ont permis d'orienter l'intervention du projet ProlPRAF pour le développement de ces deux filières.

72. Deux dons ont fait suite au projet Maghama II et avaient pour objectif la consolidation des mutuelles d'épargne et de crédit (MEC) et de l'association des usagers du Walo. La durée du don en appui aux MEC était trop limitée pour permettre d'accompagner ces structures, mises en place vers la fin du projet Maghama II, qui auraient eu besoin d'un appui plus continu (voir la section sur l'efficacité). Les deux derniers dons ont été mis en œuvre dans le cadre du projet PASK II (2014-2016) et ont porté sur l'introduction d'innovations tels que les systèmes photovoltaïques et le warrantage dans le Walo de Maghama.

Cohérence externe

73. La valeur ajoutée et les avantages comparatifs du FIDA sont reconnus par les parties prenantes. L'avantage comparatif du FIDA est largement confirmé et reconnu par tous les acteurs interviewés en matière d'appuis à la petite agriculture familiale par la promotion des systèmes agricoles, le renforcement des capacités de la population rurale à travers les approches communautaires, la diversification agricole dans les zones les plus vulnérables, extrêmement pauvres et enclavées, le développement des approches communautaires et de filières et l'appui aux zones oasiennes.

74. Les thèmes couverts par le programme du FIDA convergent avec ceux des principaux partenaires actifs dans le secteur rural, mais les synergies sont restées limitées. On constate une convergence thématique avec les autres PTF intervenant dans le secteur rural en ce qui concerne les appuis aux filières agropastorales, la mise en place d'infrastructures productives, le renforcement des capacités à différents niveaux, la réalisation d'infrastructures communautaires et l'organisation de structures paysannes et communautaires (voir tableau A6 en annexe)²¹. Malgré la convergence thématique dans les régions où plusieurs PTF sont présents, les synergies sont restées limitées. Une tentative de développement d'un projet commun avec l'Union européenne (UE) a eu lieu au moment de la

²⁰ Il existe un don supplémentaire de l'Italie qui a contribué directement au projet ProlPRAF et qui est traité par l'évaluation comme un cofinancement.

²¹ La Banque mondiale est l'un des principaux partenaires de la Mauritanie dans le secteur agropastoral et a mobilisé pour la période 2015-2027 une enveloppe totale de 130 millions d'USD dans le cadre du projet PRAPS (phases 1 et 2). De son côté, l'UE a mis en place au cours de la période 2016-2023 trois projets d'appui au secteur rural en Mauritanie (RIM-RAP, RIMDIR, RIMFIL) pour un financement total de 69 millions d'euros, orientés principalement vers le développement d'infrastructures productives, des filières et le renforcement des capacités. La Banque africaine de développement (BAD) a mis en place sur la période 2019-2024 le projet PATAM de 21,7 millions d'USD qui vise à contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et des conditions de vie des populations cibles à travers un développement inclusif et durable des filières agricoles. D'autres PTF tels que l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ), le FADES et l'Agence française de développement (AFD) sont intervenus dans le secteur rural dans les mêmes périmètres d'intervention du FIDA.

préparation du PRODEFI mais qui ne s'est finalement pas concrétisée, malgré des discussions à un stade avancé, suite au changement intervenu au niveau de la direction du programme de pays et des tensions relatives à la gestion du portefeuille. On observe une tendance positive, qui s'est manifestée par des nouvelles collaborations, notamment avec la FAO, le PAM et le Fond Vert Climat dans des projets en cours de démarrage, tels que: SD3C, AICRM et IGREENFIN.

75. La difficulté pour le FIDA à développer des synergies opérationnelles avec les autres PTF actifs en Mauritanie serait due principalement: i) à l'absence d'une présence permanente du FIDA en Mauritanie (bureau permanent ou point focal délégué), ce qui limite la coordination des interventions aux contacts ponctuels dans le cadre des missions du Directeur pays ou lors de la préparation des projets; ii) aux changements fréquents au niveau de la direction du programme de pays et iii) à l'absence d'un groupe de coordination PTF/Gouvernement pour le secteur agricole en Mauritanie. Des discussions sur la mise en place d'un groupe thématique sur l'agriculture impliquant les agences des Nations Unies et le Ministère de l'agriculture étaient en cours au moment de l'évaluation, ce qui pourrait faciliter la coordination et le développement des synergies. Une analyse plus détaillée de ces aspects est présentée dans la section sur les partenariats.

Gestion des savoirs

76. **On constate une évolution positive dans l'intégration de la gestion des savoirs dans les documents stratégiques du FIDA pour la Mauritanie.** Le COSOP 2007-2011 et la Note de stratégie de pays 2016-2018 considèrent la gestion des savoirs comme un aspect essentiel de la stratégie du FIDA, mais ne présentent pas de démarche structurée. Ce n'est que dans le programme d'options stratégiques 2018-2024 qu'une véritable approche de gestion des savoirs est envisagée, consistant à renforcer le lien entre suivi-évaluation, gestion des savoirs et communication aux fins de la collecte, du traitement et de la diffusion à grande échelle des données et des enseignements issus des activités de terrain, les résultats devant être transmis aux différents partenaires en vue de leur utilisation dans le cadre de la concertation sur les politiques et de l'élaboration de nouveaux projets.
77. **L'ensemble des projets du portefeuille ont faiblement intégré la gestion des savoirs dans leur stratégie de mise en œuvre.** Aucun projet n'a développé de démarche structurée de gestion des savoirs. Le PRODEFI a signé une convention avec une ONG en octobre 2022 pour l'élaboration d'une stratégie de gestion des savoirs et de la communication, qui n'était pas encore finalisée au moment de l'évaluation, soit à moins de deux ans de la fin du projet. Le PROGRES, pour sa part, n'a pas encore reçu d'appui du FIDA pour l'élaboration d'une stratégie ou d'un plan de gestion des savoirs. Aucun projet n'a de responsable clairement dédié à la gestion des savoirs. Le FIDA a proposé, en 2015, dans le cadre d'une approche programme réunissant le PASK II et le PRODEFI, la création d'une unité de gestion de projet commune, devant se charger entre autres de la gestion des savoirs, mais elle n'a pas été mise en place. Le projet PRODEFI a essayé de remédier à cette situation par la désignation d'un point focal «gestion des savoirs» mais qui avait plusieurs autres responsabilités et peu d'appui du FIDA en termes de renforcement de capacités.
78. **Des efforts dans la génération de savoirs ont été engagés par quelques projets.** Le ProlPRAF avait une composante «Innovation et gestion des connaissances» avec un budget dédié, ce qui a permis de produire plusieurs études et documents techniques²². Le PDDO a contribué au recensement du palmier

²² Cette composante était dotée d'un budget représentant 14% des dépenses effectives du projet et a abouti à la signature de 19 conventions avec des institutions de recherche publiques et des ONG. Le projet a pu produire 14 référentiels technico-économiques et 39 documents techniques et études pour les filières maraîchage, aviculture et PFNL, sur les 60 prévus dans le document de formulation du projet, mais seulement 29 de ces études ont été disséminées.

dattier en Mauritanie. Il a également produit un catalogue intitulé *Le patrimoine phœnicicole de Mauritanie* ainsi qu'un film documentaire qui a été diffusé sur plusieurs chaînes de télévision²³. Le PASK II aussi a produit des documents de capitalisation sur plusieurs thématiques²⁴. Malgré ces efforts, beaucoup de savoirs générés par les projets sont perdus faute d'un système d'archivage et très peu d'entre eux ont été capitalisés pour l'amélioration des interventions (voir le paragraphe 70 dans la section sur la cohérence)²⁵. Le FIDA, en collaboration avec l'équipe du projet Maghama, a également produit une publication sur l'expérience de l'entente foncière.

79. **La dissémination des savoirs a été réalisée mais à une échelle limitée.** Les projets ont organisé ou participé à des événements, ateliers et visites d'échange pour favoriser l'apprentissage et le partage de connaissances²⁶. Plusieurs projets ont créé des pages sur les réseaux sociaux, mais avec peu d'abonnés et peu de publications²⁷. Le PASK II et le ProlPRAF ont créé des sites web, mais leurs noms de domaines n'ont pas été renouvelés et leur contenu n'est plus accessible. Les sites web du PROGRES et de PRODEFI sont encore opérationnels, mais ne sont pas utilisés pour la diffusion des connaissances générées²⁸. L'Union européenne a financé la mise en place d'une plateforme multi-acteurs de dialogue sectoriel (RIM-Rural) réunissant les acteurs du développement en Mauritanie qui permet de donner de la visibilité aux projets, à leurs activités et aux savoirs qu'ils génèrent. Cette plateforme a été peu utilisée par le FIDA et ses projets en Mauritanie. Elle constitue donc une opportunité à explorer.

Développement de partenariats

80. **Le FIDA a montré une bonne capacité de mobilisation des partenariats de cofinancement.** Le programme du FIDA en Mauritanie a bénéficié de neuf cofinancements sur la période objet de cette ESPP, pour un total de 40,8 millions d'USD, soit environ 20% du portefeuille sur la période évaluée. Divers partenaires sont mobilisés dont le plus important est le Fonds de l'OPEP pour le développement international (OFID) avec 12,5 millions d'USD accordés dans le cadre des projets PROGRES et PASK I, suivi du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) avec 7,7 millions d'USD dans le cadre du PASK II et du PDDO (**iError! La autotreferencia al marcador no es válida.6**). Un don du FADES de 15 millions d'USD a également été levé pour le PDDO pour le développement d'infrastructures de base, un financement parallèle qui est resté sous la supervision du FADES. Aux cofinancements reportés dans le tableau ci-dessous s'ajoutent six dons financés par l'Italie pour un total de 1,75 millions d'USD (voir tableau A2 en annexe).

²³ Dont la télévision mauritanienne, France Télévision, TV5 Monde.

²⁴ Les CES/DRS, le diagnostic territorial, l'entente foncière, l'utilisation multiple de l'eau souterraine à travers la mise en œuvre des microprojets FIEC, les activités FEM et les périmètres pastoraux.

²⁵ Dans le cas du PASK I, par exemple, les informations sur les connaissances générées ou même les sites des activités réalisées ne sont pas disponibles. Même chose pour le projet PDDO pour lequel une liste des sites des interventions n'a pas pu être mise à la disposition de l'équipe d'évaluation. Pour le PASK II, l'ensemble des documents produits par le projet a été sauvé grâce à une initiative personnelle du coordinateur du projet et mis à la disposition du Gouvernement sous forme de sauvegarde sur le cloud.

²⁶ Le PASK II a contribué à l'organisation d'un atelier d'échange avec PROCASUR dans le cadre des routes de l'apprentissage sur l'approche développée par le projet pour l'entente foncière avec des participants provenant de 15 pays; le PDDO a organisé des événements et des activités de partage des connaissances entre les différentes oasis et AGPO qui ont contribué à la diffusion des itinéraires techniques améliorés et des bonnes pratiques relatives aux activités d'investissement, de gestion financière, de résolution des conflits et de gestion des AGPO. Le ProlPRAF a organisé des échanges avec les acteurs des filières dans les pays frontaliers, des journées techniques et un Forum de capitalisation et de réflexion sur l'organisation des filières pour assurer une stratégie nationale cohérente pour l'appui aux filières.

²⁷ PASK II (676 followers sur Facebook, 1 abonné sur X), PRODEFI (232 followers sur Facebook et aucune publication depuis mars 2021, 53 abonnés sur X) et PROGRES (789 followers sur Facebook, 5 abonnés sur X).

²⁸ Les sites contiennent essentiellement une présentation des projets, de leurs objectifs et des avis de passation de marchés.

Tableau 6

Cofinancements internationaux mobilisés dans le cadre des projets du FIDA en Mauritanie (en millions d'USD)

Financier	PASK	Maghama II	PDDO	ProIPRAF	PASK II	PRODEFI	PROGRES	SD3C-MRT
AICS/Italie				2,0				1,6
FADES			15,0					
FEM			4,2		3,5			
BM/IDA		1,3						
Pays-Bas								0,8
OFID	3,5					9,0		

BM: Banque mondiale, FEM: Fonds pour l'environnement mondial, OFID: Fonds de l'OPEP pour le développement international, FADES: Fonds arabe pour le développement économique; AICS: Agence Italienne de coopération au développement.

Source: OBI et rapports d'achèvement des projets.

- 81. Les partenariats développés par le FIDA avec les agences du système des Nations Unies (SNU) et les autres PTF du secteur agricole sont faibles.** Des activités ponctuelles dans le cadre du projet PROGRES (des banques de céréales avec la FAO, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Programme alimentaire mondial (PAM) et les champs-écoles avec la FAO) sont en train de se mettre en place après une période caractérisée par un manque de collaborations. Il existe un groupe de coordination des agences de Nations Unies (équipe pays des Nations Unies) qui se réunit régulièrement, mais le FIDA n'y participe pas souvent en raison de l'absence d'un représentant au niveau du pays. Les efforts du Directeur pays en termes de partage d'information sont très appréciés, mais l'absence d'une personne du FIDA dans le pays ne facilite pas la recherche de synergies.
- 82.** Parmi les opportunités potentielles de collaboration, citons les cantines scolaires et la nutrition avec le PAM qui sont en cours de mise en place dans plusieurs wilayas d'intervention du projet PRODEFI²⁹. Une autre opportunité potentielle signalée est le cofinancement avec d'autres agences comme la FAO ou le PAM d'experts internationaux pour des thématiques spécifiques comme le genre - une solution pour fournir une assistance technique plus rapprochée aux projets du FIDA ainsi que pour faciliter les partages d'expériences et la création de synergies.
- 83.** En dehors des agences du SNU, l'ESPP a pu identifier, tout au long de la période sous revue, seulement deux partenariats stratégiques qui se sont concrétisés. Il s'agit des partenariats développés dans le cadre du PASK II avec la GIZ et l'AFD. Le premier avec la GIZ a concerné l'aménagement des bassins versants, l'identification des sites à aménager et la formation de professionnels dans le cadre du Projet de gestion des ressources naturelles (ProGN). Ce partenariat a débuté en 2014 et s'est arrêté en 2015 au moment de la clôture du ProGN. Le FIDA a capitalisé l'expérience des AGLC, initiées par la GIZ dans le cadre du projet ProGN, et a continué à les appuyer après la fin de ce projet. Le second a été noué avec l'AFD en 2017 dans le cadre du projet Valorisation des initiatives de croissance régionale équitable (VAINCRE) (FIDA, 2020). Il visait la mise en place d'une assistance technique pour soutenir le FIEC jusqu'à sa maturité.
- 84. Les entretiens menés avec différents acteurs ont permis de constater des relations globalement satisfaisantes avec les institutions centrales gouvernementales,** même si des tensions et divergences ont été observées concernant certains aspects de la gestion du portefeuille, parmi lesquels le choix des coordinateurs des projets et de l'institution de tutelle du PASK II. D'une manière générale, les acteurs gouvernementaux rencontrés apprécient le rôle du FIDA pour accompagner le pays dans les stratégies et politiques de développement

²⁹ Cette collaboration permettra d'assurer un débouché commercial durable pour les bénéficiaires du projet PRODEFI tout en permettant de répondre aux objectifs du PAM de s'approvisionner localement en fruits et légumes et en viandes afin de diversifier et d'améliorer la nutrition des enfants ayant accès aux cantines scolaires.

agricole (en particulier la promotion du maraîchage et de l'aviculture), compte tenu de son expérience, de son approche d'appui de proximité orientée vers les ruraux les plus pauvres et de ses interventions dans les zones oasiennes.

85. **Les partenariats avec les institutions nationales sont limités à quelques actions réalisées par les projets PDDO et ProlPRAF**, avec les institutions de recherche et de formation, notamment le laboratoire de patho-biotechnologie du palmier dattier d'Atar, le laboratoire de biotechnologie de l'Université de Nouakchott, l'ISSET de Rosso et les centres de formation professionnelle. Ces partenariats ont été globalement jugés satisfaisants. Pour ce qui est des services techniques déconcentrés, la mission de terrain a constaté de faibles synergies développées avec les services d'élevage et de l'environnement. Toutefois, l'ESPP a constaté l'insuffisance de partenariats et de collaborations développés avec les institutions nationales en charge de la nutrition, des jeunes et des femmes (en particulier le Commissariat à la sécurité alimentaire (CSA), le Ministère de l'action sociale, de l'enfance et de la famille (MASEF) et le Ministère de l'emploi). L'ESPP a identifié, tout au long de la période sous revue, une seule action confiée au MASEF dans le cadre du projet Maghama II concernant la mise en place d'un programme pilote de promotion féminine. De même, les projets en cours n'ont pas développé de partenariats avec des ONG ou d'autres agences spécialisées dans ces questions.
86. **Les partenariats opérationnels avec les prestataires de services ont montré des faiblesses.** Le FIDA a eu recours à l'externalisation d'activités spécifiques selon le principe du faire-faire dans les différents projets couverts par l'ESPP. L'examen des documents des projets fait ressortir une diversité de partenaires engagés par les différents projets (voir tableau A8 en annexe)³⁰. Les partenariats avec les entreprises et bureaux d'étude nationaux ont concerné la réalisation des travaux liés à la mise en place des infrastructures. La qualité de ces partenariats a été jugée, pour la plupart, faiblement satisfaisante en raison des capacités techniques limitées et de l'absence d'encadrement et d'accompagnement suffisants de la part des UGP. Or, il aurait été plus judicieux, étant donné les capacités limitées des entreprises locales, de confier les travaux à des consortiums - entreprise internationale-entreprise locale - ce qui aurait permis, d'une part, d'améliorer la qualité des travaux réalisés et, d'autre part, de faciliter le transfert des technologies et de savoir-faire aux entreprises nationales.
87. Enfin, les partenariats avec les **ONG internationales** sont jugés, pour la plupart, satisfaisants et ont été axés essentiellement sur la formation et l'encadrement de la population et des organisations communautaires. Ce constat est également valable pour les **ONG nationales** ayant bénéficié d'un accompagnement suffisant de la part des projets.

Contribution au dialogue sur les politiques

88. **Le FIDA a contribué à introduire l'approche filière en Mauritanie.** Les principales activités du ProlPRAF entrant dans le cadre du dialogue politique ont été la tenue des journées de dialogue politique sur la filière maraîchage en Assaba, et l'organisation d'un forum multi-acteurs sur l'approche filière en général et plus spécifiquement sur les filières maraîchage et aviculture³¹ (FIDA, 2016c). Les activités conduites par le ProlPRAF ont contribué à l'intégration de l'approche filière dans la stratégie nationale de développement rural (SNDR). Des directions des filières agricoles et animales ont aussi été créées au moment de la restructuration

³⁰ À savoir: institutions publiques (ISSET de Rosso, lycée professionnel de Boghé, centre de formation et de perfectionnement professionnels de Kiffa, centre de formation des producteurs ruraux, Centre national de recherche agronomique et de développement agricole et Centre national d'élevage et de recherches vétérinaires), ONG et bureaux d'études (AMDE, Ecodev, ADIG, El Wafa, ODZASAM), ONG internationales (GRDR et GEF) et entreprises nationales de BTP.

³¹ Ont participé à ce forum les ministres concernés par ces filières, les walis des sept wilayas concernées, les délégués des différents ministères, les partenaires au développement, les acteurs (filières de production, organisations de producteurs, commerçants, fournisseurs d'intrants agricoles et d'élevage, ONG intervenant dans le domaine etc.).

du Ministère du développement rural en 2015. À cela s'ajoute l'intégration d'un module de formation en aviculture dans le curriculum de formation du lycée technique de Bogué. Le programme a aussi appuyé le Ministère de l'agriculture dans l'élaboration d'une stratégie nationale de développement du maraîchage, qui n'a pas encore été adoptée officiellement.

89. **A l'échelle locale, le programme, à travers le projet PASK I, a introduit le dispositif des comités communaux de concertation (CCC)** afin d'impulser la concertation au niveau des communes rurales. Le rôle important des CCC a conduit le Gouvernement en 2010 à les institutionnaliser et à rendre obligatoire pour chaque commune de disposer d'un CCC au même titre que le plan de développement communautaire³². Ce dispositif a été adopté officiellement par l'État et est devenu le cadre de concertation reconnu au niveau de l'ensemble des communes. L'article 8 de l'arrêté 680/MIDEC du 17 avril 2011 définit le CCC comme «une structure d'orientation, de surveillance, de coordination, de suivi et d'évaluation à mettre en place pour assurer une bonne conduite de l'action publique et des projets de développement communal». C'est un espace de rencontre et d'échange à l'échelle communale; il est composé des représentants du conseil municipal, des représentants des services déconcentrés de l'État, des autorités morales et/ou traditionnelles et des organisations de la société civile. Le CCC a une vocation consultative et vient en appui au conseil municipal.

Conclusion sur la cohérence

90. Le programme de pays a évolué avec l'évolution des objectifs stratégiques et priorités au niveau national. Il a suivi une évolution cohérente grâce à la continuité des appuis et des approches réussies. L'approche programme proposée dans le dernier COSOP n'a pas été déployée en raison d'un manque de coordination entre les projets. La coexistence de deux approches distinctes (CDD et filières) avec des cibles différentes pose aussi des questions sur la pertinence d'une telle approche. **Globalement la cohérence est jugée plutôt satisfaisante (4).**
91. Plusieurs projets ont produit des études et organisé ou participé à des événements de partage de connaissances. Cependant, l'absence d'expertises dédiées à la gestion de savoirs dans les projets a limité la génération, l'utilisation et le partage de connaissances. **La gestion des connaissances est jugée plutôt insatisfaisante (3).**
92. Le partenariat avec le Gouvernement est globalement réussi et le FIDA a montré une bonne capacité de mobilisation de cofinancements. Les changements fréquents à la direction du programme de pays (trois directeurs pays depuis 2019) ainsi que la non-présence du FIDA en Mauritanie ont limité le développement de synergies et de collaborations avec les autres PTF du secteur du développement rural malgré une tendance positive observée plus récemment. L'évaluation constate aussi une insuffisance des partenariats avec des structures/organisations spécialisées sur des thématiques clés comme les jeunes, les femmes et la nutrition. **Le développement de partenariats est jugé plutôt insatisfaisant (3).**
93. Le programme a contribué à l'intégration de l'approche filière dans les stratégies nationales et à l'institutionnalisation des CCC au niveau du pays. **La contribution au dialogue sur les politiques est jugée plutôt satisfaisante (4).**

C. Efficacité

94. L'efficacité est la mesure dans laquelle les objectifs et les résultats escomptés de l'intervention ou de la stratégie de pays, y compris les éventuels résultats différenciés entre les groupes, ont été atteints ou devraient être atteints au moment de l'évaluation. La section débute avec une analyse de la portée du programme et des résultats des stratégies de ciblage adoptées. Ensuite, la section

³² Les CCC sont institués par l'arrêté du Ministère de l'intérieur et de la décentralisation n° 680 du 17 avril 2010.

présente une analyse des contributions aux composantes principales du programme comme identifiées dans la théorie du changement, à savoir: a) la production agricole, b) la diversification, c) le développement des filières, d) le développement local et e) la finance rurale. Ces composantes reflètent les objectifs stratégiques des COSOP évalués. Cette analyse sera suivie de l'évaluation des performances du programme de pays en matière d'innovation.

Ciblage et portée

95. **De manière globale les projets ont atteint et même dépassé les objectifs en termes de portée aussi bien en nombre total de bénéficiaires que par genre** (voir Tableau 77), à l'exception du PASK I³³. La participation des femmes dans les projets du FIDA est très élevée. Dans presque tous les projets, ce pourcentage est bien supérieur à 50%, ce qui montre l'attention du programme envers les femmes. Le projet PRODEFI, au 31 décembre 2022, avait atteint l'objectif prévu à la mi-parcours pour le nombre de femmes bénéficiaires mais n'avait pas encore atteint les autres objectifs (nombre d'hommes bénéficiaires et nombre total de bénéficiaires). Il lui restait encore plus d'un an et demi pour atteindre ses objectifs.

Tableau 7

Nombre de bénéficiaires par projet ventilé par sexe

Projet	Hommes			Femmes			Total		
	Objectif	Réalisation	Taux de réalisation	Objectif	Réalisation	Taux de réalisation	Objectif	Réalisation	Taux de réalisation
Maghama II		26 974			28 802		75 000 ³⁴	55 776	74%
PASK I	12 000	5 050	42%	68 000	38 700	57%	80 000	43 750	55%
PDDO	32 000	83 127	260%	37 000	63 243	171%	69 000	146 370	212%
PASK II	61 500	71 314	116%	63 500	75 231	118%	125 000	146 545	117%
ProIPRAF		15 205			34 520		50 000	49 725	99%
PRODEFI ³⁵	16 000	4 926	31%	16 000	14 947	93%	32 000	19 873	62%

Source: rapports de conception et rapports d'achèvement

96. En raison de l'exode rural des hommes, la proportion de femmes dans les zones rurales est plus élevée que dans les zones urbaines. Les projets ont ciblé spécifiquement les femmes à travers la sélection de filières et d'activités génératrices de revenus où la participation des femmes est prépondérante. Ainsi, par exemple, au niveau du ProIPRAF, 99% des bénéficiaires de la filière avicole et 90% des bénéficiaires de la filière maraîchère sont des femmes (FIDA, 2017). Le PRODEFI a également ciblé principalement les filières à forte concentration des femmes. Le projet avait visé un objectif de 50% des femmes mais, au moment de la dernière supervision, les femmes représentaient 75% des bénéficiaires. Concernant le PDDO, au moment de l'achèvement, les femmes avaient bénéficié de 54% des microprojets financés et représentaient 55% des bénéficiaires.
97. **Les approches communautaires ont permis de réaliser un meilleur ciblage par rapport aux projets filières.** Les interventions communautaires ne semblent pas avoir connu de problèmes majeurs de ciblage. Pour les projets de

³³ L'analyse des réalisations par rapport aux cibles indiquées dans les COSOP n'a pas pu être réalisée car les projets ont été mis en œuvre sur plus d'un COSOP. À titre d'information concernant le ciblage, le COSOP 2007 indique qu'au moins 80% des populations ciblées utilisent les infrastructures et services fournis (74 000 pour Maghama, 150 00 dans l'Aftout et 70 000 dans les oasis) et le COSOP 2018 indique 250 000 bénéficiaires touchés et 150 000 personnes avec un accès à l'eau potable.

³⁴ Le document du projet approuvé indique que les bénéficiaires du projet auraient inclus la majorité de la population rurale dans la zone du projet estimée à 75 000 personnes. Le rapport d'achèvement indique pour sa part 55 776 personnes dans les objectifs et dans les réalisations.

³⁵ Résultats au 31/12/2022 – fin du projet prévue le 31/03/2025.

développement des filières, en revanche, la mission a rencontré des femmes qui ont bénéficié deux fois de la distribution de chèvres (du projet ProIPRAF puis du projet PRODEFI) quand d'autres n'ont rien reçu. Pour le projet de collecte de lait de chèvres, dans les rencontres avec les coopératives bénéficiaires, il est ressorti que certains membres disposaient d'un patrimoine important³⁶. Dans le cas des projets 4P, le choix de laisser à l'investisseur privé la sélection des coopératives bénéficiaires s'est révélé peu pertinent et a contribué à l'échec de cette approche. Ainsi, plusieurs des coopératives membres du projet de transformation des fourrages ont des surfaces très limitées de cette culture et sont incapables de fournir l'usine.

Contribution aux objectifs stratégiques du programme de pays

a) Amélioration des systèmes de production agricoles

98. **Les projets ont contribué à l'aménagement des terres et facilité l'accès pour les ménages vulnérables.** Les projets Maghama II, PASK I, PASK II et PROGRES ont appuyé la réalisation et réhabilitation de microbarrages, d'ouvrages de conservation des eaux et des sols et de défense et restauration des sols (CES/DRS)³⁷. Avec ces aménagements, une superficie globale de 14 280 ha de terres est devenue cultivable par les agriculteurs des zones bénéficiaires (**iError! La autoreferencia al marcador no es válida.8**). Par ailleurs, l'approche participative adoptée avec l'implication et la responsabilisation des communautés locales dans la réalisation des ouvrages CES/DRS sous forme d'investissements à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO) a favorisé un transfert de compétences, l'appropriation des ouvrages ainsi que la génération de revenus. Les projets (Maghama II et PASK II) ont soutenu le processus participatif de mise en place d'ententes foncières formelles, ce qui a permis à 600 ménages «sans terre» ou à statut de possession précaire d'avoir un accès sécurisé aux terres cultivables³⁸. Ces ententes foncières, qui sont toujours en vigueur, étaient une condition préalable au démarrage des travaux d'aménagement et ont été obtenues après un long processus participatif et inclusif, apprécié par les acteurs rencontrés³⁹.

Tableau 8

Aménagement d'ouvrages et mise en place d'ententes foncières

Projets	Aménagement	Superficie	Ententes foncières signées	Ménages bénéficiaires de terres avec signature entente
Maghama II	Microbarrage, digues	9 000 ha	28	450
PASK II	Ouvrages CES/DRS	4 600 ha	2	150
	Microbarrage	80 ha		
PROGRES	Ouvrages CES/DRS	601 ha		

Source: rapports d'achèvement (Maghama II et PASK II) et des missions de supervision (PROGRES).

³⁶ La dernière mission de supervision (2023) du PRODEFI avait relevé aussi quelques erreurs d'inclusion et d'exclusion et avait suggéré de clarifier la pratique suivie dans le ciblage qui, par exemple, au lieu d'un ciblage communautaire pour identifier les individus à inclure comme indiqué dans le document de projet, a été effectué au niveau des organisations paysannes, où tous les membres du groupe sont inclus. Si cette démarche est considérée pertinente, le rapport souligne l'importance de le documenter. La mission de 2022 avait également indiqué que «la stratégie de ciblage, le processus et les critères correspondant gagneraient à être mieux précisés et formalisés».

³⁷ Les ouvrages CES/DRS sont constitués de seuils en gabions, de digues filtrantes, de cordons pierreux et de diguettes en pierres sèches.

³⁸ L'étude réalisée par le FIDA en 2010, intitulée *Entente foncière de Maghama, Mauritanie: réseaux sociopolitiques et accès équitable à la terre sur l'entente foncière* indique qu'au Taga, sur 50 exploitants figurant dans les procès-verbaux d'insertion foncière, 10 sans terre ont accédé à une parcelle entre 1,5 et 2 ha, et 27 exploitants ont eu l'accès sécurisé à un loubal exclusif. Parmi les 27 loubal, 11 ont reçu une parcelle au moins égale en superficie à celle qu'ils cultivaient avant le procès-verbal d'insertion foncière et 16 ont reçu un supplément; la moitié a doublé la superficie.

³⁹ Le processus comprend la réalisation des études diagnostiques territoriaux et socio-foncières validées à la base, et l'organisation au niveau local de consultations et concertations participatives et inclusives avec de multiples acteurs (communautés locales, autorités administratives, élus locaux, techniques, jeunes, femmes) par le biais de rencontres (ateliers, groupes thématiques) et ensuite la signature des ententes et des procès-verbaux d'insertion foncière. La durée du processus peut aller d'une à deux années.

99. **Les projets ont faiblement soutenu la mise en valeur des terres restaurées.** Les projets Maghama II et PASK I ont très peu appuyé la mise en valeur des terres après aménagement (quelques formations ponctuelles, peu de sites, des clôtures en grillage, un faible appui à l'accès aux semences et aux produits phytosanitaires, déficit d'encadrement de proximité). C'est avec les projets PASK II et PROGRES qui leur ont succédé que des efforts ont été faits mais de manière sporadique et faible. Il s'agit de la mise en place de 14 champs-écoles paysans (CEP) et de clôtures en grillage sur 29 sites⁴⁰. Ces appuis ont contribué dans une certaine mesure à relever le taux de mise en valeur et la production et ont favorisé la diversification agricole, mais restent des appuis ponctuels^{41,42}. Au niveau des sites visités, les producteurs continuent à réutiliser les semences issues de leurs réserves des récoltes précédentes, à appliquer des itinéraires techniques sommaires, peinent à trouver des produits phytosanitaires, ne disposent pas d'équipements agricoles et sont faiblement encadrés. L'absence de clôture en grillage dans certains sites aménagés est soulignée parmi les causes de la sous-exploitation des terres compte tenu des risques liés à la divagation des animaux.
100. Dans la zone de Maghama, les producteurs rapportent que plusieurs parcelles ne sont plus utilisées et les comités de gestion mis en place ne sont plus fonctionnels. L'association des usagers du Walo, qui regroupe les producteurs de la zone, ne dispose pas d'animateurs ni de paysans relais pour assurer l'encadrement et la formation des producteurs.
101. **L'amélioration de l'accès aux pâturages et aux services vétérinaires a été facilitée, mais les réalisations demeurent faibles par rapport aux besoins et n'intègrent pas suffisamment les aspects de gestion durable des ressources naturelles.** Les microprojets financés par le Fonds d'investissement à l'échelle communautaire (FIEC) et le Fonds d'appui aux investissements économiques (FAIE) ont permis la réalisation d'infrastructures et d'équipements pastoraux (**iError! La autotreferencia al marcador no es válida.9**). Les points d'eau ont facilité l'accès aux pâturages des zones éloignées pour le cheptel transhumant. L'attrait massif du cheptel est un risque de surexploitation et de dégradation des pâturages dans la mesure où, hormis les pares-feux (qui sont insuffisants), aucun mécanisme de gestion durable des pâturages n'a été mis en place. Concernant la santé animale, les parcs à vaccination, la formation et la dotation des auxiliaires de kits sanitaires ont contribué à l'amélioration de l'accès aux soins vétérinaires, mais la demande de parcs reste encore forte et le nombre d'auxiliaires est insuffisant⁴³. En 2011, le rapport d'évaluation finale du PASK I soulignait que 43 000 têtes de bétail, dont 56% de bovins et 34% d'ovins, ont été traitées par les auxiliaires, contribuant à la réduction de plus de 65% des pathologies au niveau des villages couverts.

Tableau 9

Infrastructures pastorales réalisés

Projets	Infrastructures pastorales
PASK I	36 puits, 25 forages réhabilités/construits; formation de 55 auxiliaires vétérinaires
PASK II	11 périmètres pastoraux, 9 forages, abreuvoirs; 10 parcs à vaccination; 1 531 km de pares-feux; formation et dotation des auxiliaires vétérinaires en produits pharmaceutiques

Source: rapports d'achèvement (PASK I et PASK II) et des missions de supervision.

⁴⁰ Les producteurs rencontrés à Mettaylag Meden et Nhail ont mentionné l'augmentation des rendements et la production de céréales qu'ils attribuent aux appuis du PASK II.

⁴¹ Au niveau de quelques sites visités, les producteurs ont rapporté que les cultures de pastèque et du niébé font progressivement leur chemin à côté des cultures traditionnelles céréalières de mil, sorgho et maïs.

⁴² Les appuis du PASK II ont permis l'accroissement de la mise en valeur des terres restaurées jusqu'à 40% et 80% au niveau de quelques sites (rapport de la mission de supervision PASK II) et l'augmentation de 5% de la production de mil, sorgho et niébé (rapport effet et impact PASK II, 2019)

⁴³ Dans la zone de Konkassa, l'auxiliaire vétérinaire rencontré couvre à lui seul trois communes très distantes entre elles, à l'aide d'une moto, malgré le poids de son âge.

102. **Le programme du FIDA a soutenu la diffusion des périmètres maraîchers, mais la mise en valeur fait encore face à de multiples défis.** Par l'appui des projets, les petits périmètres maraîchers se sont accrus avec l'aménagement et l'équipement de 1 079 ha (tableau 10)⁴⁴. Dans les oasis, la production de dattiers et le maraîchage sous palmier ont aussi été redynamisés grâce à la dotation en équipements d'exhaure et d'irrigation. Les visites de terrain des périmètres maraîchers aménagés dans le cadre du PASK II, PRODEFI et ProlPRAF ont permis de constater des défaillances dans certains sites, notamment le déficit d'eau, des pannes récurrentes des motopompes, la détérioration des clôtures favorisant la divagation des animaux et la maîtrise limitée des itinéraires techniques. Ces défaillances limitent la mise en valeur des périmètres maraîchers en toute saison et la sécurisation des cultures.
103. Quant à la commercialisation, elle demeure problématique, en dehors des oasis, en raison de l'absence d'une stratégie efficace de planification de la production, ce qui provoque une saturation des marchés locaux et une difficulté d'écoulement de la production. Les groupes de travail filière ou comité de gestion mis en place n'ont pas les capacités permettant de résoudre ce problème. À cela s'ajoute la petite taille des périmètres maraîchers ne permettant pas un réel impact sur les revenus des exploitants.

Tableau 10

Aménagements et équipements de périmètres maraîchers

Projets	Réalisations
ProlPRAF	403 ha de périmètres maraîchers, 86 puits, 236 bassins, 40 forages manuels, 139 pompes solaires, 56 kits de goutte à goutte, 137 kits de système californien, 69 groupes motopompes, 92 437 m de grillage
PRODEFI	216 ha de périmètres maraîchers, 16 forages, 15 forages manuels, 5 bassins de stockage, 185 kits d'irrigation goutte à goutte, 50 kits solaires
PASK I	42 ha, équipements d'exhaure, clôtures
PASK II	16 ha, fourniture de 70 kits d'irrigation goutte à goutte, de kits d'irrigation californien, de pompes solaire, de clôtures
PDDO	411 ha de parcelles maraîchères, 37,5 ha de palmiers dattiers, 27 groupes surpresseurs dont 81% à panneaux solaires, 19 pompes solaires, 7 kits goutte à goutte, 4 kits de pompage mécanique, réservoirs d'irrigation

Source: rapports d'achèvement et de la mission de supervision.

104. **Dans la zone des oasis, des résultats intéressants ont été obtenus en déployant une approche de vulgarisation de proximité animée par des paysans-relais locaux et des couples marocains** dans le cadre de la coopération Sud-Sud (PDDO). Environ 1 084 exploitants ont bénéficié de cet encadrement et les paysans-relais et les couples homologues mauritaniens formés par les couples marocains continuent à fournir des services d'appui-conseil. Les témoignages des bénéficiaires rencontrés indiquent une amélioration des connaissances et l'adoption des bonnes pratiques agricoles. Les appuis du projet ont contribué à l'augmentation des superficies maraîchères et des palmiers dattiers, des rendements et de la qualité des dattes⁴⁵. Toutefois, les échanges au cours de la mission font ressortir que de nouveaux besoins d'encadrement sont apparus sur des thématiques liées aux techniques de transformation et de conservation des produits maraîchers et dattiers, sur lesquelles les connaissances des paysans relais sont limitées. En outre, les connaissances et l'application des

⁴⁴ Il s'agit de périmètres d'une superficie moyenne variant entre 0,5 ha à 2 ha, attribués à de petits groupes de 30 à 40 exploitants (hommes et femmes ou femmes exclusivement). Les surfaces allouées par exploitant varient entre 100 m² et 200 m².

⁴⁵ Le rapport de la dernière mission de supervision du FIDA de 2014 mentionnait un accroissement de 44% des superficies maraîchères cultivées et une hausse des rendements de 12,5 t/ha à 17,9t/ha, une augmentation de 43% du nombre de palmiers et du rendement par pied de 30 à 45 kg, mais qui n'a pas atteint l'objectif de 60 kg/pied qui était visé.

bonnes pratiques d'irrigation restent faibles, car les producteurs oasiens continuent à pratiquer l'irrigation à la vannette, qui entraîne beaucoup de pertes d'eau, contribuant ainsi à l'assèchement progressif des nappes dans la zone des oasis, amplifié par le changement climatique.

105. Ainsi, malgré les résultats importants obtenus à travers les couples marocains, cette expérience n'a pas été capitalisée et reprise par les projets du portefeuille FIDA qui ont succédé au PDDO. Les documents de conception des projets PASK II et ProIPRAF mentionnent explicitement les résultats obtenus par les couples marocains sans donner d'orientation sur la façon dont cette expérience sera capitalisée et répliquée ou mise à l'échelle.

Encadré 1

Un exemple réussi d'appui-conseil de proximité et de coopération Sud-Sud

Le projet PDDO a signé des conventions avec quatre ingénieurs agronomes basés au Centre de recherche agronome et l'Union des AGPO pour la mise en œuvre du programme de vulgarisation agricole. Ces ingénieurs ont formé et encadré 82 paysans-relais, sélectionnés par les AGPO, chargés à leur tour de former et d'encadrer les producteurs. Le projet a aussi promu, à travers un programme de coopération Sud-Sud, le déploiement de quatre couples marocains qui ont résidé sur une période de six mois dans les oasis, à partir de décembre 2007. Les couples marocains, en particulier, ont formé 52 «compagnons» dont 14 (incluant trois femmes) ont été jugés à même de servir à leur tour en tant qu'animateurs dans d'autres oasis. Ces approches ont permis de fournir un appui-conseil de proximité aux producteurs et ont montré des résultats très positifs.

L'évaluation du PDDO note que l'intégration des couples marocains dans le milieu socioculturel oasien a été une réussite totale. Ces couples marocains ont réussi l'introduction de cultures maraîchères et fruitières diversifiées et la formation dispensée par les femmes sur la transformation des produits alimentaires a eu un impact réel et immédiat (attitudes et position sociale des femmes, recettes culinaires à partir des produits disponibles localement, artisanat). Cet impact s'est manifesté par la diversification des repas et une amélioration de l'alimentation des ménages, des enfants en particulier.

Source: rapport d'évaluation du projet PDDO et entretiens sur le terrain.

106. **Les actions d'appui-conseil aux producteurs maraîchers ont été peu efficaces.** Au cours de la mise en œuvre des projets ProIPRAF, PASK II et PRODEFI, plusieurs rapports ont souligné les performances limitées des prestataires de services pour l'appui-conseil et le suivi des producteurs assurés principalement par des opérateurs privés et des ONG⁴⁶. Les opérateurs rencontrés soulignent l'insuffisance des ressources financières et logistiques apportées par les projets FIDA et les lenteurs dans la mise à disposition des fonds, ce qui se répercute sur la qualité des prestations. Ce n'est qu'avec le PDDO, dans les oasis, qu'une véritable approche durable d'appui-conseil a été mise en place (voir encadré 1).
107. **Les défis liés au réapprovisionnement en semences persistent encore.** Dans les oasis, le PDDO a mis en place un dispositif fonctionnel de réapprovisionnement en semences. Au début, le projet a subventionné l'achat de semences que l'Union des AGPO a rétrocédé à ses membres sur la base d'une contribution forfaitaire dont les modalités ont été déterminées par chaque AGPO. Actuellement, l'Union des AGPO continue à réapprovisionner en semences maraîchères et intrants les exploitants membres des AGPO en faisant des

⁴⁶ Le rapport d'achèvement du ProIPRAF souligne que quatre opérateurs de proximité sur les 11 recrutés (36%) ont donné satisfaction. Il est mentionné dans ce rapport la résiliation des contrats pour cause de manquement de respect des obligations des trois ONG qui avaient été recrutées pour assurer l'encadrement/accompagnement des bénéficiaires. De même, les rapports d'achèvement du PASK I soulignent que les opérateurs partenaires spécialisés ont présenté une performance assez hétérogène dans l'encadrement des femmes en matière de maîtrise des itinéraires techniques des différentes cultures et de conservation. Dans le cadre du projet PRODEFI, il y a seulement trois techniciens mis à disposition par l'opérateur technique pour trois régions.

commandes groupées à partir des fonds remboursés pour la reconstitution du stock initial, des cotisations des AGPO et des crédits intrants accordés par les MICO.

108. Le projet PRODEFI est en train de tester une approche similaire appelée communauté d'épargne et de crédit interne (CECI), qui permet aux exploitants maraîchers et avicoles d'épargner pour cofinancer l'achat d'intrants, via la collaboration avec une institution de microfinance. Actuellement, plus de cinq cent CECI ont été mises en place mais moins d'un quart d'entre elles sont connectées à une institution de microfinance. Cette initiative en est à ses débuts mais les premiers résultats en matière d'autoapprovisionnement en semences sont encourageants⁴⁷. Il a été rapporté que des distributions gratuites de semences s'opèrent périodiquement dans la zone d'intervention du PRODEFI sans coordination avec le projet. Ceci constitue une menace à la viabilité du modèle CECI du fait que les producteurs peuvent être incités à ne pas épargner en attendant une probable subvention de semences.
109. L'évaluation n'a pas pu collecter de façon systématique d'informations sur la production agricole en termes de cibles et de résultats atteints car les données disponibles dans la documentation des projets ne sont pas souvent comparables ou complètes. Les informations collectées sont disponibles en annexe (tableau A9).

b) Diversification de la production agricole et pastorale

110. **Les projets ont contribué à la diversification des cultures maraîchères.** L'appui à l'aménagement de périmètres maraîchers soutenu par les projets FIDA a contribué à la diversification des cultures maraîchères destinées à la fois à l'alimentation des ménages et à la commercialisation (encadré 2). En raison des problèmes de déficit en eau des forages/puits pendant la saison sèche, certains périmètres ne sont pas exploités, ce qui limite la disponibilité des produits maraîchers pendant toute l'année.

Encadré 2

Diversification de la production maraîchères et agricole

Dans les oasis, la culture traditionnelle de la carotte a vu ses emblavures chuter de 84% à 75%, laissant la place à d'autres cultures telles que l'oignon, la betterave, la pomme de terre, la tomate, le chou et la salade. La diffusion de nouvelles semences de tomates, pommes de terre et oignons à travers l'appui du PRODEFI a permis aux coopératives maraîchères de diversifier la production avec les cultures traditionnelles d'aubergine, gombo et piment. Au niveau des terres de cultures pluviales et de décrues, les producteurs ont rapporté que les cultures de pastèque⁴⁸ et du niébé font progressivement leur chemin à côté des cultures traditionnelles céréalières de mil, sorgho et maïs, ce qui est rendu possible par un stockage plus long de l'eau et un allongement de la surface et de la durée des crues grâce aux ouvrages CES/DRS et aux microbarrages. Néanmoins, les contraintes d'eau limitent la disponibilité des produits maraîchers, surtout en saison sèche.

Source: rapports d'achèvement des projets et des missions d'évaluation.

111. **Le programme du FIDA a contribué à la promotion de l'aviculture semi-intensive et du lait de chèvre en milieu rural, mais les contraintes techniques limitent les résultats de ces expériences.** Les projets ProIPRAF et PRODEFI ont promu l'aviculture semi-intensive et la production de lait de chèvre en dotant des groupements de femmes d'équipements et d'intrants (**iError! La autoreferencia al marcador no es válida.1**). Ces appuis sont pertinents pour la diversification des sources de revenus et la promotion de la consommation de protéines animales. Cependant, les revenus générés par les groupements de

⁴⁷ A l'initiative du projet, avec la participation de l'opérateur de bancarisation Djiikee, les producteurs membres des CECI avaient contribué (40%) au coût des semences de saison froide 2021-2022 (rapport de supervision PRODEFI 2022).

⁴⁸ Néanmoins, il faut noter que la culture de la pastèque consomme beaucoup d'eau. Pour cette raison, le choix de cette culture devra être mieux réfléchi dans cette zone marquée par le déficit pluviométrique.

femmes sont encore limités en raison de la faible maîtrise techniques, ainsi que des problèmes d'approvisionnement en intrants et de commercialisation⁴⁹.

L'introduction de l'aviculture semi-intensive a suscité de l'intérêt d'opérateurs privés qui ont répliqué le modèle dans les centres urbains et péri-urbains de la Mauritanie. L'évaluation ne dispose pas de données factuelles sur la contribution réelle des projets FIDA au développement de l'aviculture au niveau du pays dans son ensemble⁵⁰.

Tableau 11

Réalisation sur l'aviculture et l'élevage de chèvre laitière

Projets	Aviculture semi-intensive	Lait de chèvre
ProlPRAF	45 poulaillers, 1 600 mangeoires, 1 920 abreuvoirs, 44 000 poussins, 120 tonnes d'aliments volaille	270 enclos, 960 chèvres laitières, 270 tonnes d'aliments, 270 fûts de collecte de lait, 30 géniteurs, renforcement des capacités et de suivi sanitaire
PRODEFI	59 poulaillers de chair, 22 unités de pondeuses, dotation initiale en intrants	980 chèvres distribuées et 94 boucs à 41 GIE/coopératives à raison de 4 chèvres par éleveuse, dotation en aliments et formation

Source: rapports d'achèvement (ProlPRAF et PRODEFI) et des missions de supervision.

c) Développement des filières

112. Le programme a permis de promouvoir l'approche filière par l'introduction en Mauritanie de différents mécanismes innovants tels que les groupes de travail filière (GTF), les partenariats public-privé-producteurs (4P), les dispositifs d'organisation de la commercialisation (DISCOM) et les systèmes d'information sur les marchés (SIM).
113. **Le programme a contribué à la mise en place de groupes de travail filière (GTF), mais ces groupes ne sont pas très actifs.** Les GTF sont des plateformes multi-acteurs mises en place pour assurer une meilleure coordination des acteurs d'une filière⁵¹. Dans le cadre du ProlPRAF, le retard dans le démarrage du projet a fortement conditionné la réussite des GTF. Ces groupes ont été mis en place lors des dernières années du projet et l'appui technique s'est limité à quelques mois seulement. Cet appui s'est révélé insuffisant pour permettre aux membres des GTF de comprendre le rôle central que peut jouer ce type de structures dans le développement des filières et pour acquérir les compétences nécessaires pour les faire fonctionner efficacement. L'arrêt brusque de l'appui des GTF à la fin du projet et la longue période de battement entre la fin du ProlPRAF et le démarrage des activités du PRODEFI ont eu pour conséquence la disparition de la quasi-totalité des GTF créés.
114. Le PRODEFI a tenté de réactiver certaines des GTF créés précédemment et en a créé d'autres mais, dans ce cas aussi, l'appui technique a été limité à quelques jours de formation. Les GTF rencontrés lors de la mission d'évaluation sont peu actifs. Ils sont composés de membres provenant principalement du maillon de la production, ce qui est en contradiction avec le principe même du GTF où les acteurs de tous les maillons doivent être représentés. Il semble peu probable que cette situation puisse changer avant la fin du projet.

⁴⁹ Concernant la production de lait de chèvre, l'évaluation a constaté que les chèvres étaient en divagation à la recherche d'aliments, alors qu'elles étaient censées être en stabulation. Ainsi, les cultures fourragères destinées à leur alimentation n'ont pas encore démarré. À cela s'ajoutent, le déficit de suivi et des cas de chèvres porteurs d'un gène dominant qui se manifeste par l'absence de cornes et entraîne à terme une forte infertilité. Même si l'effectif des chèvres a augmenté, la production de lait par tête reste très faible de l'avis du cabinet d'encadrement.

⁵⁰ Les données disponibles concernent les bénéficiaires directs des projets FIDA.

⁵¹ Ces groupes ont généralement trois fonctions: i) la mise en marché par l'organisation de la rencontre entre offre et demande; ii) le dialogue inter-maillons par l'amélioration des relations socioéconomiques entre les différents maillons d'une chaîne de valeur et la recherche de solutions aux problèmes communs et iii) le dialogue politique par la facilitation des relations entre les acteurs des filières et les pouvoirs publics.

115. Un autre mécanisme introduit par les projets de développement des filières sont les dispositifs d'organisation de la commercialisation (DISCOM), des modèles de programmation conjointe de la production et de la commercialisation. Ils ont été développés par le projet ProlPRAF en s'appuyant sur les GTF créés. Au cours de la campagne 2014-2015, l'expérience a impliqué les coopératives et les commerçants de trois GTF et a donné des résultats appréciables dans l'organisation et l'étalement dans le temps de la commercialisation, ainsi que dans la négociation des prix, mais l'expérience n'a pas continué.
116. **Le programme a introduit les 4P comme outils visant le développement des filières, mais des erreurs de conception ont limité leur réussite**⁵². Au total, le PRODEFI a mis en place quatre partenariats public-privé-producteurs (4P). Leur mise en œuvre a connu de nombreuses difficultés. Les défaillances ont commencé dès la phase d'étude avec des erreurs de conception et de surdimensionnement des projets dus principalement aux faibles capacités des opérateurs ayant réalisé les études de faisabilité. C'est le cas du projet UFS⁵³ où la capacité de transformation installée est 30 fois supérieure à la capacité de production agricole ou du projet GLB⁵⁴ où la capacité journalière de réception de lait a été très supérieure à la quantité de lait réceptionnée sur une année entière. Le choix des coopératives membres des 4P est aussi inadéquat. Dans le cas du projet UFS, les coopératives sélectionnées étaient très petites et produisaient très peu de fourrage. Pour le projet GDA, les coopératives avicoles avaient une faible maîtrise technique de l'élevage et les coûts de production étaient supérieurs au prix du marché, ce qui a conduit à l'arrêt de l'approvisionnement de l'unité 4P par un grand nombre d'entre eux (10 sur 17) et la consécutive cessation de l'activité depuis un an⁵⁵.
117. Sur un autre plan, les membres des coopératives partenaires n'ont pas le sentiment d'appartenance aux projets 4P (ignorance de leur part du capital de la société et méconnaissance de leur rôle dans le projet). Ainsi, plusieurs représentants de coopératives rencontrés présentent le 4P comme un projet du partenaire privé et ne sont pas véritablement conscients qu'ils sont autant associés du projet que lui et de l'importance de leur participation active dans les assemblées générales pour influencer sur la stratégie du projet. Les efforts engagés par les projets ProlPRAF et PRODEFI pour former et accompagner les partenaires (promoteur et membres des 4P) dans la gouvernance des initiatives 4P ainsi que dans la mise en place d'un système de suivi-évaluation des progrès accomplis et de la viabilité du modèle économique de ces initiatives ont été insuffisants.
118. **D'autres activités réalisées pour développer les filières se sont avérées inefficaces**, comme le mécanisme de distribution de chèvres laitières à des coopératives d'éleveuses. En effet, le type d'élevage (semi-extensif), les races choisies et la faible disponibilité de ressources fourragères en raison de la sécheresse, font que la production laitière est très faible et de mauvaise qualité et

⁵² Les 4P sont une association entre des groupements de producteurs et des acteurs du secteur privé pouvant faciliter l'accès au financement et au marché.

⁵³ Le bureau d'audit comptable ayant réalisé l'étude du projet UFS a proposé une unité de production de fourrage surdimensionnée (30 000 tonnes) par rapport à la capacité de production de fourrages des coopératives partenaires (1 000 tonnes) et même plus importante que celle de la zone du projet (quelques milliers de tonnes potentiellement) et n'a pas prévu dans le schéma d'investissement les aménagements et les infrastructures nécessaires au fonctionnement de l'unité (comme par exemple la route d'accès, l'alimentation électrique, le forage, le pont-bascule et les silos de stockage) qui ont dû être financés par le partenaire privé, ce qui a réduit sa capacité de trésorerie et donc sa capacité à acheter la matière première et a eu pour conséquence l'arrêt de l'unité faute d'approvisionnement.

⁵⁴ L'étude du projet GLB à Boghé n'a pas prévu, dans le schéma d'investissement, de matériel roulant pour l'acheminement du lait des producteurs vers le centre de collecte, obligeant plusieurs coopératives membres de GLB à vendre leur production au concurrent de GLB car il facilite le transport de leur produit jusqu'au centre de collecte, avec pour conséquence la collecte de seulement 2 800 litres de lait en 2022 alors que la capacité de réception est de 4 000 litres/jour.

⁵⁵ Parmi les problématiques constatées, des cycles de production trop long, un taux de mortalité des poussins élevé et la non-optimisation des bâtiments d'élevage.

ne permet pas sa commercialisation, même si elle a permis d'améliorer le régime alimentaire des bénéficiaires et notamment de leurs enfants.

119. Les projets de développement des filières en Mauritanie ont produit des résultats limités en raison de plusieurs facteurs, à savoir: i) l'investissement dans le renforcement de capacités locales et l'appui technique du FIDA qui ont été insuffisants; ii) des retards dans la mise en œuvre des projets, qui ont contraint les équipes des projets à accélérer la mise en place des activités dans les dernières années de vie des projets avec peu ou pas de suivi, iii) le manque de capacités spécialisées au sein des équipes de projet dans l'approche filières et leur faible expérience dans le secteur privé, dans la commercialisation des produits agricoles et dans la connaissance des marchés; iv) un manque de mécanismes pertinents de financement des acteurs des filières et v) le ciblage peu performant.

d) Renforcement des organisations locales représentant les populations pauvres

120. **Les structures communautaires mises en place sont pour la plupart fonctionnelles et jouent un rôle important dans les développements local.** Les projets ont mis en place plusieurs structures communautaires parmi lesquelles les comités communaux de concertation (CCC) et les associations de gestion participative des oasis (AGPO) et renforcé des associations de gestion locale communautaires (AGLC) déjà existantes⁵⁶. La plupart des AGPO, créées dans le cadre du projet PDDO, sont autonomes, reconnues officiellement par l'État et contribuent à la gestion durable des oasis. Les comités communaux de concertation ont été institutionnalisés et élargis à l'échelle de l'ensemble du pays. Les rencontres au cours de la mission montrent que ces structures jouent un rôle important dans la planification des actions de développement de leurs territoires.
121. La dynamique des comités communaux de concertation en tant qu'organe de concertation et passerelle entre la population et les communes a permis d'impulser le dialogue intercommunautaire et de faciliter le rapprochement entre les institutions communales et les administrés. Cependant, l'évaluation a constaté un certain écart de fonctionnement des structures communautaires d'un lieu à l'autre. De même, le niveau de participation des femmes et des jeunes dans les organes de décision des CCC, des AGPO et des MICO demeure encore faible, ce qui réduit les chances d'intégrer convenablement les besoins de ces deux catégories dans les priorités d'investissement communautaire (voir la section sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes).
122. **Les projets plus récents ont mis davantage l'accent sur les investissements à vocation agricole au détriment de la mise en place de services de base.** Les projets plus anciens ont investi dans les services de base (salles de classe, écoles, points de santé, travaux de désenclavement) (voir tableau A5)⁵⁷. À partir du PASK II, les projets se sont concentrés principalement sur le financement de microprojets à vocation agricole. Les comités communaux de concertation pilotent l'identification des priorités d'investissement et la passation des marchés. Cette démarche, initiée par le PASK I, semblerait pertinente, dans la mesure où elle a permis un renforcement progressif des capacités des membres de ces Comités et un pilotage ascendant du processus de développement local. En effet, lors de la mission de terrain, l'ESPP a pu constater une certaine maîtrise des enjeux et outils de développement local par les membres des comités communaux de concertation rencontrés. Cependant, ces comités ne participent pas au

⁵⁶ Les AGLC ont été créées par la GIZ dans le cadre du projet ProGN.

⁵⁷ Le projet Maghama II a financé des pistes de désenclavement, des puits, des parcs de vaccination, des écoles au profit des villages de la moughataa de Maghama. Le PASK I a financé des diguettes, des puits, des forages, des bâtiments multifonctionnels, des salles de classe, des latrines et des postes de santé. Le PASK II a financé, à travers le Fonds d'investissement à l'échelle communale (FIEC), des digues, des seuils, des équipements collectifs pour l'accès à l'eau potable (61% des projets financés) et des parcs de vaccination. De même, le FIDA, dans le cadre du projet SODA financé sur un don de l'Italie, a facilité l'accès des populations rurales à l'énergie solaire.

suivi/contrôle des travaux, ce qui génère parfois des différends avec les prestataires et les autorités communales au moment de la réception des infrastructures.

e) Développement de services financiers de proximité

123. Tout au long de la période sous revue, le programme de pays a appuyé trois modèles de financement du secteur rural, les mutuelles d'investissement et de crédit oasien (MICO) dans le projet PDDO, les mutuelles d'épargne et de crédit (MEC) et les communautés d'épargne et de crédit interne (CECI).
124. **Les MICO sont, pour la plupart, toujours opérationnelles et continuent d'offrir leurs services aux acteurs oasiens.** Le PDDO a facilité la mise en place d'une faîtière, UNMICO, reconnue par la Banque centrale mauritanienne, qui fédère actuellement plus de 30 MICO et 23 caisses agricoles, réparties dans neuf régions du pays. Créée en 2014, l'UNMICO déclare 29 628 adhérents au 31 décembre 2022, dont 5 673 femmes et un volume total cumulé de crédits de 740 millions MRU. Le montant des crédits offerts par les MICO sont faibles et limités au court terme, ce qui réduit les possibilités de financer des activités d'envergure nécessitant des montants plus conséquents sur une durée plus longue. Malgré ces faiblesses, les MICO sont considérées actuellement parmi les rares alternatives de microfinance de proximité, accessibles aux populations rurales. L'Union des MICO a élargi ces activités à d'autres partenaires de développement, par exemple la FAO et USAID, dans la mise en place de structures de finance rurale en dehors de la zone oasienne.
125. **Les mutuelles d'épargne et de crédit (MEC), mises en place à la fin du projet Maghama II, n'ont pas été suffisamment accompagnées pour pouvoir devenir autonomes.** Ces structures ne sont plus fonctionnelles, ce qui a eu un impact également sur les activités de warrantage connexes⁵⁸. La gestion de ce type d'institutions demande des compétences et un suivi rigoureux sans lesquels il est difficile d'avoir des activités viables. À cela s'ajoute que les MEC n'ont pas été insérées dans un réseau de microfinance.
126. En général, le retrait de la finance rurale semble avoir eu lieu prématurément avant que les structures développées arrivent à leur maturité et soient capables de fournir les services financiers nécessaires. L'engagement du FIDA dans la finance rurale devrait être fait en association avec d'autres partenaires et commencer par une étude pour identifier les types d'institutions de microfinance adaptés au contexte.
127. Le projet PRODEFI a expérimenté le modèle de communautés d'épargne et de crédit interne (CECI) déjà traité dans la section sur la pertinence (paragraphe 54).

Innovations

128. **Les innovations des projets communautaires ont été l'introduction des comités de concertation communale, les AGPO et les MICO.** Les CCC ont été initiés par le PASK I et continués par le PASK II (voir la section sur le dialogue politique) et, aujourd'hui, ces comités constituent des points d'entrée pour d'autres partenaires de développement. Le PDDO a continué l'appui aux AGPO et MICO initiés par le projet Oasis II jusqu'à leur maturité. Les AGPO sont considérées comme un exemple de réussite de l'organisation des producteurs dans la zone oasienne. De même, le PASK I a développé le processus de planification et de diagnostic participatif (PPDP) qui a ensuite évolué en approche de diagnostic territorial dans le cadre du PASK II. Il s'agit de processus participatifs destinés à

⁵⁸ Un don centré sur l'introduction du warrantage a été accordé par la coopération italienne. Un partenaire spécialisé dans la microfinance a conduit des actions de sensibilisation et des formations pour les MEC et les coopératives de warrantage, avec la mise à disposition d'équipements et de magasins de stockage. Dans les MEC, il y avait une forte participation des femmes.

associer la population à la planification des investissements à réaliser à l'échelle locale, à travers notamment le FIEC.

129. Le PDDO a aussi mis en place un système de vulgarisation paysanne de proximité à travers l'échange avec des ménages oasiens marocains et la formation de paysans relais sélectionnés localement (voir encadré 1). Ceux-ci sont des innovations importantes dans le contexte mauritanien où les services techniques régionaux font face à des contraintes de disponibilité de ressources humaines et logistiques pour assurer un encadrement de proximité.
130. **Les projets de développement de filières ont pu tester quelques innovations, mais elles restent encore au stade d'expérimentation et les premiers résultats sont mitigés.** Parmi ces innovations figurent les GTF, les 4P, le DISCOM et le SIM. D'autres innovations comprennent l'élevage avicole semi-industriel dans des zones chaudes développé par le ProlPRAF et l'introduction de la patate douce à chair orange, pour sa valeur nutritionnelle élevée, par le PRODEFI (voir la section sur l'efficacité).

Conclusion sur l'efficacité

131. Concernant la diversification et l'amélioration de la production agropastorale, les résultats ont souvent été modérés en raison d'investissements limités dans l'appui-conseil aux producteurs, dans le développement de systèmes et mécanismes de réapprovisionnement en intrants et dans la fourniture d'équipements. Les mécanismes introduits pour le développement des filières (GTF, DISCOM, 4P) ont donné des résultats limités en raison, entre autres, de retards de mise en œuvre, du manque de capacités au niveau national qui n'a pas été comblé par une assistance technique suffisante et de l'absence de mécanismes de financement. Enfin, plusieurs résultats positifs sont notés dans l'appui au développement local à travers la mise en place de structures communautaires inclusives qui sont actuellement fonctionnelles et reconnues. Les microprojets visant l'amélioration de l'accès à l'eau potable ont donné des résultats appréciables par les bénéficiaires.
- Dans l'ensemble, l'efficacité est jugée plutôt satisfaisante (4).**

Conclusion sur l'innovation

132. Le programme du FIDA a pu contribuer à l'introduction de certaines innovations, parmi lesquelles les dispositifs de concertation et de planification (les CCC et les AGPO), une approche innovante de vulgarisation agricole à travers le développement du partenariat Sud-Sud avec le Maroc et la formation de paysans relais, différentes techniques agricoles et l'aviculture semi-intensive. Les mécanismes innovants introduits pour favoriser le développement de filières (GTF, 4P, DISCOM), même s'ils n'ont pas encore produit de résultats, restent pertinents.
- L'appui du FIDA pour l'introduction d'innovations est considéré plutôt satisfaisant (4).**

D. Efficience

133. Cette section présente l'analyse de l'efficience définie comme la mesure dans laquelle les interventions sont susceptibles de produire des résultats de façon économique et opportune. Elle couvre les cinq projets clôturés plus le PRODEFI car, au moment de l'évaluation, ce dernier avait déjà fait l'objet d'une revue à mi-parcours. L'analyse de l'efficience inclut l'efficience financière, opérationnelle et économique.

Efficience financière et opérationnelle

134. **Les délais entre l'approbation, l'entrée en vigueur et le premier décaissement se sont améliorés au cours du temps⁵⁹.** Le délai moyen entre l'approbation et l'entrée en vigueur (7,4 mois) et entre l'entrée en vigueur et le

⁵⁹ Il est difficile de comparer les projets PASK I, Maghama, PDDO et ProlPRAF avec les autres car la définition de «entrée en vigueur» a changé au fil du temps au niveau du FIDA.

premier décaissement (6,4 mois) sont au-dessus de la moyenne pour la sous-région (**iError! La autoreferencia al marcador no es válida.2**). Le délai de seulement deux mois enregistré par le PRODEFI entre l'approbation et le premier décaissement contribue à réduire substantiellement la moyenne. Différents facteurs, notamment d'ordre administratif et institutionnel, expliquent les retards enregistrés par le passé⁶⁰.

Tableau 12

Délais en mois entre les principales étapes du démarrage des projets (en mois)

Projets	Approbation à entrée en vigueur	Entrée en vigueur au premier décaissement	Approbation au premier décaissement	Prolongation
PASK	13	8	22	0
Maghama II	10	0	10	10
PDDO	11	11	22	15
ProlPRAF	5	13	19	0
PASK II	8	10	19	0
PRODEFI	1	1	2	
PROGRES	4	2	6	
Moyenne	7,4	6,4	14,3	
Moyenne WCA	10,4	6,6	17,2	

Source: calculés à partir des données du FIDA (Oracle Business Intelligence)

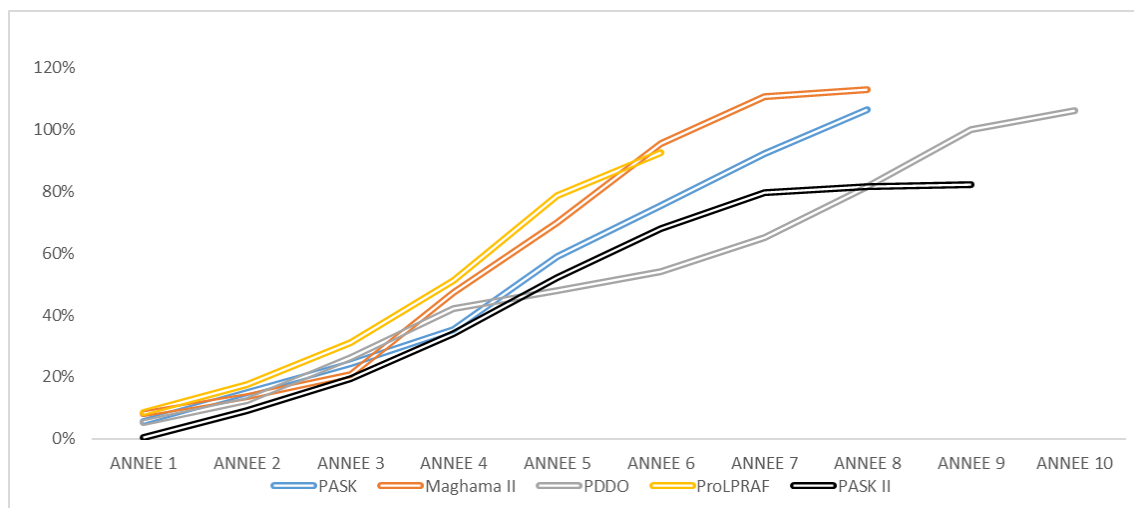
135. Les décalages considérables entre la fin d'une phase d'un projet et le démarrage effectif de la seconde phase ont limité la continuité des appuis et la consolidation des acquis. Dans le cadre de Maghama II, le décalage de plus de trois ans n'a pas permis de profiter de façon optimale du cadre institutionnel et du renforcement des capacités mis en place suite à la première phase du projet. On constate aussi un long délai entre le projet Oasis II et le PDDO (plus de trois ans), et entre la phase I et II du PASK (plus de trois ans). Une meilleure performance est notée pour les projets plus récents. Le PASK II s'est achevé en juin 2019 et le premier décaissement du PROGRES date de décembre 2020 (un an et demi). Concernant le PRODEFI, bien que les délais entre l'achèvement du ProlPRAF et le premier décaissement du PRODEFI aient été courts (de mars 2016 à mars 2017), le démarrage tardif des appuis aux GTF n'a pas permis une véritable continuité.
136. **Les décaissements ont été faibles pendant la première moitié de mise en œuvre des projets.** Les délais entre l'approbation des projets et les premiers décaissements, des sous-estimations des coûts ainsi que d'autres facteurs institutionnels, administratifs et financiers contribuent à expliquer les faibles taux de décaissement à mi-parcours⁶¹. La réallocation de fonds suite aux revues à mi-parcours a permis de corriger certains défauts initiaux comme la sous-estimation des coûts des travaux dans le cas du PASK I et du PASK II. Le fait que l'achèvement de certains processus ait été une condition préalable pour le financement d'autres activités est une autre raison qui explique cette tendance (par

⁶⁰ Il s'agit pour le PDDO des retards dans la finalisation du manuel de procédures et dans la mise en place du système de gestion financière et comptable (FIDA, 2015). Pour le ProlPRAF, on note des lenteurs dans le recrutement du coordonnateur et d'autres membres de l'unité de gestion du projet et des discussions tardives entre le FIDA et le Gouvernement sur la désignation de l'entité responsable de la mise en œuvre du programme. Quant au PASK II, il a enregistré des difficultés de mobilisation de ressources humaines qualifiées conduisant au recrutement d'assistants techniques internationaux (FIDA, 2021). Pour le Maghama II, le rapport d'achèvement indique la succession de responsables administratifs et financiers parmi les facteurs qui ont affecté l'efficacité du projet (FIDA, 2011).

⁶¹ La notation à mi-parcours concernant le taux de décaissement a été dans la majorité des cas modérément insatisfaisante à l'exception du PDDO et du PASK I (pour ces derniers, la note à mi-parcours était 4), notes qui se sont améliorées en fin de projet (la note finale est de 4 pour tous les projets).

exemple la conduite des PPDP dans le PASK I et les diagnostics territoriaux dans le cadre de PASK II). La délégation de la passation des marchés dans le cadre du FIEC aux communes a aussi retardé les décaissements.

Figure 1
Cumul décaissements des projets par année (%)



Source: réalisé à partir des données du FIDA (Oracle Business Intelligence)

Tableau 13
Taux de décaissement

Projets	Prêts/dons FIDA (millions d'USD)	Décaissement (millions d'USD)	%
PASK I	11,3	10,2	90,5
Maghama II	10,1	9,8	97,0
PDDO	11,4	12,3	107,7
ProLPRAF	12,0	11,2	93,2
PASK II	17,9	14,9	83,2

Source: Oracle Business Intelligence, FIDA.

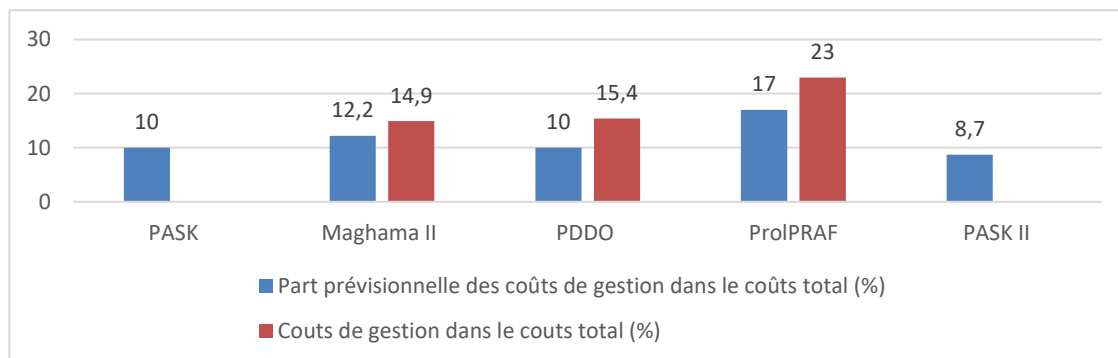
137. Seulement deux projets ont bénéficié d'une prolongation. Le PDDO a été prolongé de 15 mois compte tenu de la nécessité d'aligner les dates d'achèvement du prêt FIDA et du don FEM et de consolider les résultats et le Maghama II a été prolongé de 10 mois. Ces prolongements ont permis de rehausser les taux de décaissement du prêt du FIDA.
138. **Tous les projets ont enregistré un dépassement des coûts de gestion prévisionnels (iError! La autoreferencia al marcador no es válida.2)⁶².** Les rapports d'achèvement du PASK I et du ProLPRAF soulignaient la concentration du personnel technique à Nouakchott comme un des facteurs contribuant à la hausse des coûts de gestion. La taille de l'équipe du ProLPRAF est aussi citée comme facteur contribuant à la hausse des coûts. Le PDDO et les projets plus récents (PASK II, PRODEFI, PROGRES) ont pu mettre en place des antennes dans les régions d'intervention. Concernant le PASK II, la composante relative à la gestion du projet a absorbé 138% des ressources financières initialement allouées (FIDA,

⁶² Concernant le ProLPRAF, le rapport d'achèvement souligne le nombre excessif des effectifs et la concentration du personnel technique à Nouakchott avec des coûts récurrents effectifs (salaires et indemnités, frais de mission, fonctionnement) représentant 137% des allocations prévues. Même chose pour le PASK I où les charges récurrentes du projet sont dues essentiellement à la présence de l'équipe du projet à Nouakchott. Pour le PDDO, selon le rapport d'achèvement, la prorogation de 16 mois de la date de clôture du projet, l'internalisation de la mise en œuvre de certaines activités d'appui à la structuration des associations oasiennes et la vulgarisation agricole par l'UCG ainsi que les difficultés liées à l'accès de la majorité des oasis mauritaniennes qui sont très enclavées et dispersées sur une large zone géographique ont conduit à une hausse des coûts effectifs de gestion du projet.

2020). En général, l'étendue du pays, la dispersion de la population et l'enclavement de certaines zones d'intervention constituent des défis à la mise en œuvre d'activités et ont un impact sur les coûts de gestion. La prolongation des projets aussi a contribué à l'augmentation des coûts de gestion, en particulier dans le cas du PDDO.

Figure 2

Coûts de gestion des projets (% coût total)



Source: rapports d'achèvement des projets.

139. **Les projets se sont heurtés à la difficulté de mobilisation de ressources humaines qualifiées**, ce qui est encore plus accentué au niveau des zones d'intervention qui sont souvent des zones reculées. Par exemple, le fait que le siège du projet PASK II était à M'bout a occasionné des surcoûts au regard des difficultés à attirer des cadres de haut niveau pour résider dans la zone et des stratégies ont été adoptées consistant en la gestion d'une partie des aspects financiers et administratifs à Nouakchott (FIDA, 2020). L'instabilité des équipes est un autre facteur qui a influencé l'efficacité opérationnelle du programme. Dans le cas de Maghama II, par exemple, la succession de responsables administratifs et financiers au cours de la première moitié du programme a engendré des problèmes de gestion financière et de trésorerie et ralenti les décaissements. Pour le ProIPRAF et le PASK II également, les rapports indiquent l'instabilité du personnel comme facteur qui a impacté la mise en œuvre du programme.

Efficiences économiques

140. **Les taux de rentabilité économique des projets, quand ils sont disponibles, sont positifs.** Seuls deux projets (ProIPRAF et PASK II) disposent d'études de rentabilité économique avant et après la mise en œuvre. Le projet ProIPRAF a enregistré une viabilité économique (15%) supérieure à celle prévue à la conception du projet (12%). Les bénéfices économiques en termes d'augmentation de la production de viande blanche (500 tonnes par an), de produits maraîchers (2 000 tonnes par an) et de création d'emplois (9 277 emplois) pour la jeunesse, suite à la mobilisation d'entreprises locales pour la réalisation des activités financées dans le cadre du Fonds d'appui aux filières (FAF), sont les principaux facteurs ayant contribué à la hausse du taux de rentabilité économique du projet comparativement aux prévisions (FIDA, 2016c).
141. En revanche, le projet PASK II a enregistré un taux de rentabilité interne économique inférieur à celui initialement estimé au moment de la conception du projet (10,2% au lieu de 12,3%). Cette contreperformance économique s'explique par la vulnérabilité du projet suite à la hausse des coûts, à des revenus inférieurs à ceux qui étaient envisagés et à une sécheresse fréquente (tous les deux ans) sur la période suivant la clôture du projet (FIDA, 2020). En dépit de ces difficultés, la rentabilité économique du projet à la clôture est positive. Les microprojets de développement des systèmes agricoles, de pêche, des produits forestiers non ligneux et d'élevage dans la composante deux du projet, d'une part, et la réhabilitation de deux barrages non fonctionnels à Loureima (Mbout) et Lekleibiya

(Ould Yengé) dans la composante un, d'autre part, ont le plus contribué à la viabilité économique du projet (FIDA, 2020). Le projet PDDO a réalisé un taux de rentabilité économique de 22,7%, mais il n'existe pas de données de référence pour apprécier l'écart avec le taux prévu initialement.

142. **Il existe des écarts entre les coûts par bénéficiaire prévus et réalisés.** Ces variations s'expliquent principalement par la variation du nombre de bénéficiaires à la hausse dans le cas du projet PDDO ou à la baisse pour les projets PASK I et Maghama II. Les autres projets montrent des écarts moins importants.

Tableau 14

Coûts de mise en œuvre par bénéficiaire

	Coût total du projet conception (millions d'USD)	Coût total du projet réalisé (millions d'USD)	Nombre de bénéficiaires		Coût par bénéficiaire	
			Conception	Achèvement	Conception	Achèvement
Maghama II	11 544 255	13 994 255	75 000	55 782	153,9	250,9
PASK I	22 933 600	22 933 600	80 000	41 700	286,7	550,0
PDDO	33 917 000	38 660 000	69 000	147 011	491,6	263,0
ProlPRAF	17 765 713	17 765 970	50 000	49 725	355,3	357,3
PASK II	28 883 480	28 883 480	125 000	146 545	231,1	197,1

Source: Oracle Business Intelligence, documents de conception des projets et rapports d'achèvement des projets

Conclusion sur l'efficacité

143. Les délais entre l'approbation des projets et leur démarrage ont été généralement très longs. Les décalages importants entre la fin d'un projet et le début de son successeur ont affecté la continuité des appuis et la consolidation des acquis. Des améliorations sont notées pour les derniers deux projets, le PRODEFI et le PROGRES. Le niveau de décaissement a été dans la plupart des cas faible à mi-parcours pour accélérer en fin de projet. Les projets ont enregistré un dépassement des coûts de gestion provisionnels. La difficulté dans la mobilisation de ressources humaines qualifiées, surtout en zone rurale, ainsi que la rotation du personnel ont constitué des obstacles à l'efficacité des projets. Les études de rentabilité économique disponibles montrent des taux de rentabilité positifs.
- L'efficacité est jugée plutôt insatisfaisante (3).**

E. Impact

144. Cette section analyse dans quelle mesure les interventions du FIDA en Mauritanie ont permis d'améliorer les conditions de vie de la population bénéficiaire, en particulier (i) le revenu, les actifs et les capacités de production; (ii) la sécurité alimentaire et la situation nutritionnelle; (iii) le capital humain et social et (v) les institutions et politiques rurales. La section se base principalement sur des sources secondaires (rapports d'enquêtes SYGRI, études d'impact pour le projet PASK II, rapports d'achèvement de projet, rapports d'évaluation de performance), complétées par des sources primaires (entretiens directs et groupes de discussion avec les bénéficiaires lors de la mission) (voir la section méthodologie pour une appréciation de la qualité des sources de données disponibles).
145. À noter que, à l'exception du projet PASK II qui a bénéficié d'une étude d'impact, les sources d'informations quantitatives, pour les autres projets, sont principalement les enquêtes SYGRI conduites par les projets. La méthodologie des enquêtes SYGRI n'intègre pas d'observations témoins. Ainsi, il est difficile d'établir une relation de cause à effet entre les résultats et les activités des projets.

Évolution des revenus, actifs et capacités de production

146. **Dans l'ensemble, les preuves ne confirment pas une amélioration des revenus et des avoirs des ménages.** Dans la zone des oasis, l'enquête SYGRI du PDDO indique des résultats positifs concernant l'évolution des revenus avec une hausse de 36% du nombre de ménage situé dans le quintile des revenus les plus élevés⁶³ et une baisse de 53% du nombre de ménages ayant les revenus les plus bas⁶⁴. L'enquête a été conduite en 2014. Lors de la mission d'évaluation, neuf ans plus tard, les producteurs ont noté qu'avec le déficit en eau entraînant la disparition de certains palmiers dattiers, les conditions des vies de ménages sont devenues précaires dans plusieurs zones.
147. Dans les zones non oasiennes, les preuves d'amélioration des revenus sont limitées. Une augmentation des revenus est mentionnée dans le rapport d'achèvement du PASK II, mais le rapport d'évaluation d'impact indique qu'elle n'est pas statistiquement significative en comparant les ménages bénéficiaires et non bénéficiaires. La mission de terrain souligne que la faible mise en valeur des terres restaurées et des périmètres maraîchers, ainsi que le faible appui à la commercialisation des produits agricoles, sont des contraintes à l'amélioration des revenus des ménages bénéficiaires. Les projets Maghama II et PASK I avaient faiblement intégré la dimension économique dans les initiatives d'appui à la production agropastorale, constat qui avait été souligné également dans le rapport d'évaluation finale du PASK I et confirmé par la mission d'évaluation. Pour le ProlPRAF, les appuis à la production et à la commercialisation des produits maraîchers et avicoles se sont heurtés aux contraintes techniques, de coordination, d'accès aux marchés, limitant leurs capacités à générer des revenus consistants pour les bénéficiaires.
148. L'étude d'impact du projet PASK II note des résultats positifs concernant la participation des bénéficiaires à l'auto-emploi et aux emplois non agricoles (comme la couture et le tissage de grillage) qui a augmenté de respectivement 6% et 8% et pour les avoirs des ménages avec une augmentation de l'indice d'actifs productifs de 4,76% et des biens ménagers de 10%, contre une baisse de l'indice d'actif des biens durables de 0,5% (RIM, 2019).
149. Avec les périmètres pastoraux qui permettent de stocker la paille sèche en période de soudure, les ménages ont réduit les dépenses pour l'achat de la paille sèche et l'alimentation du bétail, mais l'ampleur de l'impact est réduite en raison du nombre insuffisant de périmètres pastoraux par rapport aux besoins. Le rapport d'achèvement du PASK II ainsi que les échanges avec les bénéficiaires sur le terrain indiquent une réduction des coûts afférents à la santé animale grâce à l'amélioration de l'accès aux services vétérinaires qui a permis de réduire les maladies animales. Cependant, le déficit d'auxiliaires vétérinaires et de parcs à vaccination combinés avec l'échelle limitée des interventions tend à minimiser ces effets positifs.

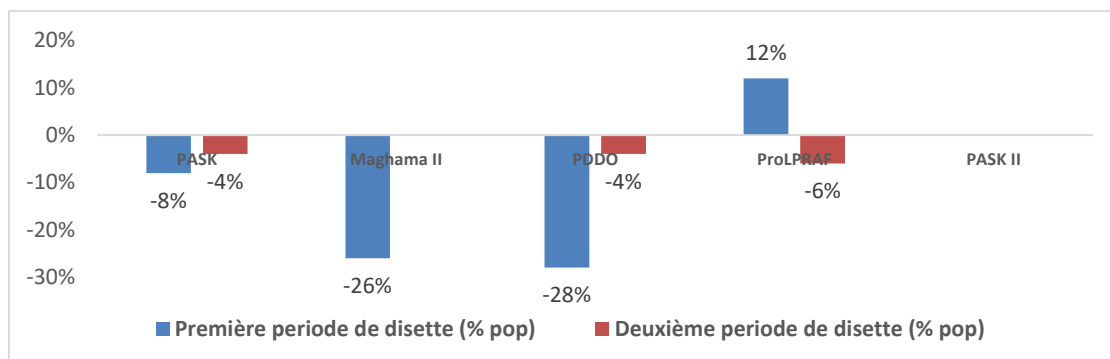
Évolution de la sécurité alimentaire et de la situation nutritionnelle des ménages

150. **Des indications de diversification de l'alimentation des ménages, mais non confirmées par des données quantitatives.** Les données des enquêtes montrent une réduction de la période de disette chez les ménages pour la majorité des projets à l'exception du ProlPRAF (**iError! La autoreferencia al marcador no es válida.**3). Toutefois, il est difficile d'établir une relation de cause à effet entre ces résultats et les projets car la méthodologie appliquée dans les enquêtes n'intègre pas d'observations témoins. L'étude d'impact du PASK II ne dispose pas de cette information.

⁶³ Supérieur à 100 000 MRU.

⁶⁴ Inférieur à 50 000 MRU.

Figure 3

Prévalence période de disette dans l'année chez les ménages en début et fin de projet

Source: enquêtes SYGRI des projets PASK, PASK II, Maghama II, PDDO, ProLPRAF.

151. Concernant la malnutrition, l'équipe d'évaluation a recueilli sur le terrain plusieurs témoignages de bénéficiaires, qui indiquent que les projets ont contribué à la diversification alimentaire⁶⁵. Les activités de production maraîchère, proposées par la quasi-totalité des projets, ont permis l'accès des ménages à des légumes frais, ce qui est fortement apprécié, même si dans plusieurs zones la disponibilité de légumes reste limitée à quelques mois seulement. L'évaluation du projet PDDO note que l'introduction de cultures maraîchères et fruitières et les formations sur la transformation des produits alimentaires réalisées dans le cadre d'échanges avec les couples marocains ont permis la diversification des repas et une amélioration de l'alimentation des ménages, des enfants en particulier. Ces constats ont été confirmés lors de la mission de terrain. Hormis le PRODEFI, les autres projets ont aussi proposé des formations sur la nutrition, mais souvent de durée limitée.

152. Le PRODEFI a investi dans la multiplication d'une variété de patate douce à chair orange et à haute valeur nutritionnelle, mais la mission ne dispose pas de données sur sa diffusion. Ce constat est également valable pour l'impact des investissements dans l'aviculture et les projets de développement de filières ainsi que sur la disponibilité de la viande blanche au niveau des marchés; il n'y a pas de données disponibles.

Évolution du capital humain et social

153. **L'impact des interventions du FIDA sur le renforcement du capital humain est difficile à apprécier en l'absence de données.** Les appuis du FIDA à la réhabilitation/construction d'écoles ont été opportuns en termes de contribution à l'accès à l'éducation en milieu rural, même si l'échelle était réduite car les interventions ont été limitées principalement au PASK I⁶⁶. Pour les programmes d'information, éducation et communication (IEC), les changements sont difficiles à apprécier faute de suivi. Concernant les formations techniques, les bénéficiaires rencontrés confirment maîtriser les techniques d'aménagement d'ouvrage CES/DRS et appliquer les bonnes pratiques agricoles sur le maraîchage. Toutefois, il existe peu de données de suivi-évaluation pour savoir si les producteurs ont modifié leurs pratiques en conséquence.

154. **Le FIDA a contribué au renforcement du capital social à des degrés divers.** Les projets FIDA ont appuyé la mise en place d'instances de développement communautaire à travers les cadres communaux de concertation (CCC), les associations villageoises de développement (AVD) et les associations de gestion participative des oasis (AGPO). Ces instances ont servi d'espaces de débats sur l'identification et la priorisation des besoins des communautés en infrastructures

⁶⁵ Les projets plus anciens intégraient les taux de malnutrition chronique, malnutrition aiguë et insuffisance pondérale parmi les indicateurs. Ces indicateurs ont été ensuite abandonnés en faveur d'indicateurs de diversité alimentaire. Les données de l'impact sur les taux de malnutrition sont disponibles seulement pour les projets plus anciens. Dans ce cas également, l'absence d'un groupe témoin ne permet pas de les interpréter correctement.

⁶⁶ Selon le rapport d'évaluation finale, le PASK I a réhabilité 122 salles de classe et en a construit 108.

sociales et de base et des projets individuels. Elles ont favorisé la présence des femmes et des jeunes dans les sessions de concertation et de consultations menées dans le cadre des diagnostics territoriaux et de ciblage des besoins et des bénéficiaires. Il est ressorti des entretiens conduits durant la mission que cela a contribué à améliorer les relations internes dans les villages, d'autant que le nombre relativement élevé de microprojets ensuite mis en place a permis de servir un nombre significatif de bénéficiaires. À titre illustratif, les propriétaires terriens et les sans terre ont conclu des ententes foncières permettant à ces derniers d'accéder aux terres cultivables sans redevance.

155. Le fonctionnement des cadres communaux de concertation (CCC) a impulsé une nouvelle dynamique dans la gouvernance locale, notamment la planification participative. Dans le volet gestion des ressources communautaires (terres cultivables, périmètres pastoraux, ouvrages, hydrauliques), l'appui du FIDA à travers les comités de gestion (association de gestion locale communautaire (AGCL), comités villageois d'aménagement, coopératives et groupements de femmes), a permis de développer et de maintenir un ciment social entre les usagers. L'Union des associations de gestion participative des oasis est un exemple concret d'expériences collectives qui a permis de renforcer la confiance et les liens entre les membres et leurs leaders. De même, l'Union des MICO met aussi en lumière les relations entre les organisations paysannes et les services financiers de proximité.
156. En revanche, il n'y a pas encore d'effets similaires perceptibles au niveau de l'association des usagers du Walo dans le cadre de la gestion des ouvrages hydrauliques ni des partenariats public-privé-producteurs (4P) et groupes de travail filière dans la coordination et la gestion des filières maraîchères et avicoles, en raison de leur caractère encore fragile (voir la section sur la durabilité).
157. **Les microprojets financés ont contribué à la réduction des délais d'accès aux points d'eau et aux parcs à vaccination.** Dans le domaine de l'élevage, les infrastructures pastorales (forages, abreuvoirs, parcs à vaccination, périmètres pastoraux) ont contribué à l'amélioration de l'accès aux pâturages éloignés en saison sèche et à l'eau en réduisant les délais et les coûts de collecte de l'eau et des fourrages. Le rapport d'évaluation d'impact du PASK II indique une réduction du temps de trajet jusqu'à la source d'eau la plus proche d'environ 32%. Les informations qualitatives collectées au cours des groupes de discussion font état d'une réduction des distances parcourues, du temps et de l'effort physique pour la recherche d'eau et de parcs à vaccination.

Institutions et politiques rurales

158. **Les appuis aux institutions en charge de l'encadrement de proximité des producteurs ont été faibles.** L'appui aux institutions gouvernementales (services techniques nationaux et régionaux) et non gouvernementales (ONG, cabinets) se résument généralement à la prestation de services plutôt qu'à un appui stratégique devant leur permettre de contribuer significativement à l'amélioration de l'offre effective de services aux populations rurales. Les appuis n'ont pas permis aux services techniques et aux ONG de se doter de compétences et moyens suffisants (logistiques et ressources humaines) pour assurer un encadrement efficace et un conseil agricole de proximité. Les agents des services rencontrés ne disposent pas de ressources humaines et logistiques suffisantes pour assurer le suivi des producteurs, ce qui limite leurs capacités d'intervention.
159. Enfin, comme déjà mentionné, les interventions du FIDA ont contribué au développement de structures communautaires (voir la section sur l'évolution du capital humain et social) et à l'intégration des filières maraîchères et avicoles dans les politiques agricoles (voir la section sur le dialogue politique).

Conclusion sur l'impact

160. Le manque d'étude d'impact, à l'exception du PASK II, a limité l'analyse des impacts des projets sur les conditions de vie de la population bénéficiaire. Les données disponibles et les missions de terrain indiquent des impacts limités sur les revenus. La faible mise en valeur des terres restaurées et des périmètres maraîchers, ainsi que le faible appui à la commercialisation des produits agricoles, peuvent expliquer ce résultat. Les projets de développement communautaire ont contribué à renforcer le capital social et à améliorer le rapport entre les communes et les communautés. Les témoignages des bénéficiaires indiquent une contribution à la diversification de l'alimentation à travers l'appui à la production maraîchère et les formations. Les appuis pour le renforcement des institutions publiques déconcentrées et non gouvernementales en charge de l'encadrement et de l'appui-conseil de proximité sont restés limités. **L'impact est jugé plutôt satisfaisant (4).**

F. Égalité des sexes et autonomisation des femmes

Intégration de l'approche genre dans la stratégie et le programme de pays du FIDA en Mauritanie

161. Les documents stratégiques du FIDA qui se sont succédés pour la Mauritanie mettent fortement l'accent sur les femmes. Dans la première phase (COSOP 2007-2015), on constate une approche axée sur la représentativité des femmes au sein des institutions locales et des actions d'alphabétisation et de sensibilisation déclinées à travers les projets de développement communautaire. À ces actions s'ajoute une approche centrée sur l'autonomisation des femmes dans la conception des projets d'appui aux filières et dans le COSOP plus récent.
162. **Tous les documents de projet indiquent les femmes comme cibles prioritaires, mais les projets n'ont pas développé de façon systématique des stratégies et plans d'action sur le genre.** Des formations sur l'approche genre ont été organisées pour les équipes de projet et les partenaires de mise en œuvre dans le cadre du PASK I, PASK II, PDDO et Maghama. Ces formations ont permis de développer des plans d'action genre. De son côté, le PRODEFI est en train (à deux ans de sa fin) de développer un plan d'action genre, alors même que cette nécessité avait été identifiée lors de la première mission de supervision⁶⁷. L'UGP indique utiliser la stratégie genre contenue dans le document du projet mais qui n'est pas détaillée. Le ProlPRAF avait prévu de recruter un consultant pour opérationnaliser la stratégie genre, mais dans ce cas aussi, alors que le projet en était déjà à une étape avancée, le plan d'action a été remplacé par une étude sur le genre. Dans le projet PRODEFI, les échanges montrent que la compréhension de la thématique est très focalisée sur le nombre de femmes bénéficiaires impliquées dans les activités.
163. **L'expertise genre n'est pas toujours disponible dans les équipes de projet.** Le PASK II a recruté une spécialiste genre, ce qui a permis une bonne mise en œuvre de la stratégie genre et l'intégration de cette dimension dans les différentes activités du programme. Grâce à ces efforts, le projet a été désigné en 2017 lauréat du prix Genre du FIDA dans la Division Afrique de l'Ouest et du Centre en récompense des efforts consentis par l'équipe du projet sur la promotion du genre, le soutien à l'activité économique des femmes, l'autonomie économique des femmes et leur insertion dans la vie active. Concernant les projets en cours, le

⁶⁷ Depuis les premières supervisions, le rapport indique que le point de départ de l'approche genre est la préparation d'une stratégie genre prévue dans le document de projet (rapport de supervision 2018) et la revue à mi-parcours a recommandé comme action le développement et la mise en œuvre d'un plan d'action sur les aspects de genre. La mission de supervision 2022 indique comment le rapport genre et pauvreté qui devait informer le développement d'une stratégie genre avait un contenu technique faible et n'apportait pas suffisamment d'informations pour la formulation d'une stratégie. La mission de supervision 2023 indique qu'il n'y a pas un intérêt à élaborer une stratégie genre à ce stade avancé du programme et suggère de se concentrer sur l'apprentissage des leçons. Au moment de l'évaluation, un partenaire avait été recruté pour développer une stratégie genre qui a ensuite évolué vers un plan d'action genre.

PRODEFI n'a pas un point focal genre, mais un membre de l'équipe, qui n'est pas un spécialiste du genre et qui a déjà plusieurs responsabilités, est responsable du suivi de cette thématique. Le personnel du projet n'a pas reçu de formations sur le genre et des formations pour les opérateurs techniques au niveau de terrain n'ont pas été organisées⁶⁸. Le PROGRES prévoit le recrutement d'un(e) spécialiste genre et inclusion sociale au sein de l'UGP, une tentative a été déjà faite mais sans succès et le projet avait prévu de réajuster les termes de référence (TDR) pour les adapter aux compétences disponibles.

164. **La présence de femmes dans les équipes de projet est limitée, alors qu'elle devrait être favorisée au regard du contexte culturel du pays.** Dans le cas du PRODEFI, par exemple, le rapport de supervision souligne la difficulté à trouver des femmes qui postulent pour le recrutement à des postes de cadres, ce qui fait que le personnel du projet est quasi-totalement masculin (95%). Au niveau des opérateurs techniques qui interviennent auprès des bénéficiaires, il n'y a pas systématiquement de femmes parmi les équipes, ce qui peut effectivement constituer un obstacle à un vrai dialogue avec les femmes bénéficiaires et à la compréhension des problématiques compte tenu du contexte culturel. Cette information a été vérifiée avec les bénéficiaires dans plusieurs sites visités, qui ont comparé le FIDA avec un projet de la Banque mondiale où des femmes sont présentes dans les équipes de terrain qui interagissent avec les communautés, ce qui semble être très apprécié.
165. Les projets de développement communautaire ont intégré des formations et des actions de sensibilisation portant sur la dimension genre à travers les campagnes IEC couvrant aussi d'autres aspects comme la nutrition. Pour le PASK II, en particulier, la présence de la spécialiste genre a été importante pour intégrer cette dimension dans les diagnostics territoriaux et les formations. En revanche, les activités maraîchères ou les distributions de chèvres conduites dans le cadre du PRODEFI n'ont pas prévu de volet nutrition et aucune formation/sensibilisation des bénéficiaires sur les aspects genre n'a été menée. Les rapports de supervision du PRODEFI (2021, 2022) ont recommandé le renforcement de capacités, la formation et la sensibilisation sur les questions de genre de l'ensemble des acteurs du projet (bénéficiaires, équipes, partenaires) et des campagnes IEC sur l'équité et l'égalité. Les rapports suggèrent aussi de s'appuyer sur des organisations locales/partenaires nationaux intervenant déjà sur ces thèmes⁶⁹. Au moment de la mission d'évaluation, à moins de deux ans de la fin du projet, ces formations n'avaient pas encore été organisées.
166. **Les projets ne proposent pas de solutions intégrées concernant l'appui aux femmes.** Dans une logique d'approche programme, le document de PROGRES indique que pour rationaliser les investissements, le projet orientera les femmes travaillant dans les filières maraîchage et produits forestiers non ligneux (PFNL) vers les appuis du PRODEFI, ce qui n'a pas été fait. D'autre part, les bénéficiaires de PRODEFI qui ont été appuyés dans la production et la transformation n'ont pas bénéficié d'activités de sensibilisation. Ainsi, le rapport de supervision 2022 suggère une réflexion systématique sur les possibles conséquences sur les femmes, et sur les relations et l'équilibre entre femmes et hommes, en termes d'autonomie économique, de temps investi dans le travail et de participation aux décisions, pour chacune des actions du projet, et ce, dès le stade de la conception de l'activité ou de sa planification.
167. **Les partenariats actuels concernant le genre sont insuffisants.** Pour les projets en cours, le Ministère de l'action sociale, de l'enfance et de la famille (MASEF) fait partie du comité de pilotage des projets mais ne participe pas aux

⁶⁸ Le ProlPRAF, en revanche, avait organisé des ateliers de formation des partenaires sur la stratégie genre et identifié des points focaux genre au niveau des GTF – les GTF n'étant plus fonctionnels, la mission n'a pas pu recueillir d'informations sur les résultats de cette démarche.

⁶⁹ Suggéré dans le rapport de supervision PRODEFI 2021.

activités et il n'y a pas de partenariats avec des ONG spécialisées ou d'autres agences du SNU sur les questions de genre (par exemple l'UNICEF ou le PNUD). Il existe toutefois des institutions de promotion des questions de genre et des mécanismes de coordination thématique entre bailleurs, et/ou avec le Gouvernement et les organisations internationales, dans lesquels les questions de genre sont abordées de façon transversale: l'Observatoire des femmes et des filles; le Cadre de concertation emploi, entrepreneuriat, éducation (UE, BAD, BM, UN, AFD, GIZ); RIM Rural qui est une plateforme de dialogue sectoriel et multi-acteurs comprenant les Ministères de l'élevage et de l'agriculture, l'UE, l'Agence belge de développement (ENABEL) et l'Initiative prospective agricole et rurale (IPAR). Il serait pertinent pour le FIDA de faire partie de ces mécanismes pour partager son expérience sur la question du genre et aussi pour bénéficier des enseignements tirés par d'autres acteurs.

Autonomisation économique

168. **Des efforts importants ont été engagés dans le domaine de l'autonomisation des femmes.** Dans tous les projets, un fort accent a été mis sur l'autonomisation des femmes. Les actions ont visé la structuration des femmes en coopératives, le choix de filières à forte présence féminine, la diversification des revenus ainsi que la diversification de l'alimentation. Dans le PASK II, les bénéficiaires des microprojets du Fonds d'appui aux initiatives économiques (FAIE) ont été majoritairement des femmes (soit 58% des bénéficiaires pour un total de 331 projets). Les activités économiques financées ont été le maraîchage, la transformation de produits forestiers non ligneux, l'embouche de petits ruminants et les banques de céréales (FIDA, 2020). L'étude d'impact montre que le PASK II a contribué à l'augmentation de l'auto-emploi des femmes de 24 pour cent, a amélioré la participation des femmes aux activités agricoles de 10 pour cent et la possession de bétail de 9 pour cent. Dans les discussions avec les femmes, il ressort une préférence pour des activités gérées exclusivement par les femmes. Un exemple mentionné au cours de la mission est celui des boutiques de céréales qui permettent aux femmes de gagner des revenus mais aussi d'utiliser les fonds pour répondre à des besoins urgents. Des mécanismes spécifiques devraient être mis en place pour les jeunes également.
169. Comme mentionné, la majorité des organisations de producteurs de la filière avicole appuyées par le ProlPRAF et le PRODEFI sont des organisations féminines. De même, les périmètres maraîchers (FIDA, 2015) sont alloués à des associations exclusivement ou en majorité composées de femmes. Malgré les difficultés qui restent concernant l'approvisionnement en intrants et la commercialisation de la production (voir le chapitre sur l'efficacité), les témoignages montrent que ces activités ont contribué à une amélioration de la situation nutritionnelle des familles des bénéficiaires, à une diversification des revenus et, dans certains cas, à un changement du statut social des femmes grâce à leur contribution accrue aux dépenses du ménage (témoignage fait par plusieurs bénéficiaires rencontrées). Cependant, il est important de noter que ces revenus restent modestes, que ce soit pour les femmes travaillant dans les coopératives avicoles ou celles qui pratiquent le maraîchage. En effet, les missions de terrain ont montré que la taille des élevages par rapport au nombre de productrices, ainsi que celles des parcelles maraîchères, sont dans la majorité des cas trop réduites pour assurer une activité rentable.
170. **Dans les zones oasiennes, les mutuelles d'investissement et de crédit oasien (MICO) ont facilité l'accès des femmes aux crédits,** ce qui a contribué à la création d'activités génératrices de revenus dans les domaines du maraîchage, du commerce et de l'artisanat. Le rapport d'achèvement du PDDO indique que les femmes sont relativement bien représentées dans les comités de gestion des crédits des MICO (35%), reflétant de manière adéquate leur taux d'adhésion (35%) et la part des emprunts (39%) (FIDA, 2015). Depuis sa création en 2014,

L'Union des MICO a atteint 29 628 adhérents au 31 décembre 2022, dont 5 673 femmes. Le nombre de femmes bénéficiaires est plus élevé si on considère aussi les financements aux organisations de producteurs et productrices. Sur un montant total de 3 735 248 USD de crédits octroyés par les MICO, 35% ont été en faveur de femmes et la catégorie artisanat féminin (tissage, teinture...) est la principale bénéficiaire (21%)⁷⁰.

171. **L'expérience de l'utilisation des couples marocains pour la formation des femmes a eu un fort impact grâce à la durée et la proximité de l'appui.** Comme constaté dans l'évaluation du projet PDDO, les formations dispensées aux femmes par les couples marocains ont eu un impact réel et immédiat au niveau des attitudes et de la position sociale des femmes, des recettes culinaires à partir des produits disponibles localement, des cultures maraîchères, des activités génératrices de revenus et de l'artisanat (FIDA, 2016b). Plusieurs femmes rencontrées ont mentionné l'importance de cette expérience pour elles – elles ont appris à préparer des gâteaux et du pain, un savoir-faire qu'elles pratiquent encore aujourd'hui dans leurs familles et dont elles tirent aussi des revenus. Pour les autres projets, la durée des formations a été souvent de seulement quelques jours, ce qui est considéré souvent insuffisant par les bénéficiaires interviewés. Dans toutes les zones visitées, les femmes, dans les groupes de discussion, ont exprimé une forte demande pour des formations axées sur des activités génératrices de revenus.

Voix et influence

172. **La participation des femmes dans la prise de décision reste encore faible.** Le renforcement des capacités des acteurs locaux, initié par les différents projets du FIDA au cours de la période sous revue, à travers notamment les campagnes d'alphabétisation, les IEC, la mise en place et le support des plateformes de concertation (CCC, AGPO, AGLC) ainsi que le développement de l'approche de diagnostic territorial sont parmi les actions visant une meilleure participation des acteurs de base, y compris les femmes et les jeunes, au dialogue et à la prise de décision au niveau de leurs territoires.
173. **Malgré les efforts, le niveau de participation des femmes (et des jeunes aussi) dans les organes de décision de ces structures (CCC, AGPO, AGLC) demeure encore faible,** ce qui réduit les chances d'intégrer convenablement les besoins de ces deux catégories dans les priorités d'investissement communautaire. Le nombre de femmes (et de jeunes) dans les organes de décision des structures communautaires reste minoritaire⁷¹. Les femmes sont aussi moins instruites que les hommes, ce qui fait qu'elles ont du mal à faire entendre leur voix pendant les votes pour appuyer leurs priorités. Dans les groupes de discussion réalisés lors de la mission de terrain, les femmes ont présenté des exemples de priorités qui n'ont pas été financées car n'ayant pas reçu l'adhésion des hommes. Les changements pour une implication des femmes dans la prise de décision sont à long terme. Cette réalité doit être prise en compte dans les projets à travers la mise en place de mécanismes spécifiques pour les femmes facilitant la prise en compte de leurs besoins. Par exemple, un pourcentage des fonds pourrait être alloué exclusivement aux femmes pour financer des priorités identifiées exclusivement par elles.
174. Les projets de développement des filières prévoient un appui à la représentation des femmes dans les GTF. Le rapport d'achèvement du ProLPRAF indique que plus

⁷⁰ Note de présentation de l'Union nationale des mutuelles d'investissement et de crédit oasien et des zones pluviales (UNMICO)

⁷¹ Le rapport de l'évaluation de la performance du PDDO précise que bien que 50% des membres des AGPO sont des femmes et qu'elles représentent moins de 25% des membres des bureaux (28% dans les comités spécialisés, 22% dans les bureaux de gestion). Les femmes sont également insuffisamment présentes dans les comités d'achat des AGPO. Le rapport d'évaluation du PDDO note aussi que les femmes restent encore minoritaires dans les activités d'encadrement: moins de 10% des animateurs-relais sont des femmes. Au niveau des AGLC rencontrées, les bureaux exécutifs sont composés de 13 membres, dont en moyenne 2 à 3 sont des femmes. Concernant le PASK II, si 43% des CCC (9/21) disposent de femmes aux postes de responsabilité, elles restent minoritaires dans les bureaux des CCC.

de 80% des acteurs clés membres des groupes de travail filière (GTF) et plus de 48% des partenaires impliqués dans les initiatives de partenariat sont des femmes (2016c). Par ailleurs, 39 points focaux genre ont été identifiés au sein des GTF maraîchage, aviculture et PFNL afin d'assurer une meilleure prise en compte et inclusion des femmes et des jeunes dans les instances de gouvernance des organisations rurales et des activités des filières. Aujourd'hui, les GTF créés dans le cadre du projet ProlPRAF ne sont plus opérationnels et, pour les GTF du PRODEFI, l'accent sur l'aspect genre n'a pas été aussi évident.

175. Des efforts ont été consentis en termes de campagnes d'alphabétisation ainsi que de séances d'IEC, mais leur impact est très corrélé à leur durée.

Les témoignages récoltés au cours de la mission confirment l'appréciation que les femmes font des formations reçues. Les formations IEC, conduites par tous les projets à l'exception du ProlPRAF et du PRODEFI, ont porté sur la santé, la scolarisation des filles, les droits de la femme, la nutrition et la protection de l'environnement. Pour les cours d'alphabétisation (de base ou fonctionnelle) et les formations IEC, les projets ont souvent utilisé des «formatrices relais», des femmes issues des communautés bénéficiaires plus instruites qui ont bénéficié de quelques jours de formation et ont ensuite formé les autres bénéficiaires. Cette approche est appréciée et a montré des résultats, mais les bénéficiaires ont souvent souligné la durée limitée des formations. Pour l'alphabétisation, en particulier, la durée des formations est essentielle pour permettre un vrai changement⁷². Parmi les témoignages, citons deux femmes du projet PDDO qui ont reçu des formations pour devenir sage-femmes et qui sont aujourd'hui rémunérées par l'État.

Réduction de la charge du travail

- 176. Les projets ont contribué à réduire la charge de travail des femmes.** Les investissements ont contribué à améliorer l'accès à l'eau potable pour les ménages, ce qui a augmenté le temps disponible pour les femmes à consacrer à d'autres activités. Par exemple, dans le cadre du PASK II, 161 projets financés par le FIEC (représentant 60% du total des projets) ont mis en place des adductions d'eau potable. Des femmes d'un village bénéficiaire ont indiqué consacrer auparavant deux heures et demi chaque jour à la collecte de l'eau. La mise en place de nouvelles technologies d'exhaure et d'irrigation a aussi considérablement amélioré l'accès à l'eau, réduisant ainsi le temps de travail des femmes au niveau des périmètres maraîchers (FIDA, 2016b). Le même constat est valable pour les microprojets de gaz butane qui ont contribué à la réduction de la pénibilité liée à la corvée du bois et aux périmètres pastoraux, permettant aux femmes d'économiser le temps initialement dédié au ramassage de fourrage pour le cheptel. En revanche, il n'y a pas de données concrètes concernant des changements dans la répartition des tâches au sein des ménages.

Conclusion

- 177.** Les documents stratégiques du FIDA pour la Mauritanie ainsi que les projets donnent la priorité aux femmes qui représentent la majorité des bénéficiaires. Malgré cela, les projets n'ont pas développé de façon systématique des stratégies ou plans d'action genre. Il n'y a pas de femmes dans les équipes des opérateurs techniques qui sont en contact avec les bénéficiaires au niveau du terrain et les partenariats actuels concernant le genre sont insuffisants. Les projets ont contribué à l'autonomisation des femmes à travers plusieurs activités et ont encouragé la participation des femmes dans les plateformes de concertation et les organisations

⁷² Les documents d'achèvement des projets indiquent que les modules développés dans les IEC tels que le partage du travail, l'égalité, l'assainissement et l'éducation à la citoyenneté ont engendré des changements de comportements et d'attitudes au niveau des ménages et des communautés vis-à-vis des femmes, mais il n'y a pas d'études d'impact pour confirmer ces changements. Pour les campagnes d'alphabétisation aussi, les enquêtes ont révélé une augmentation du taux d'alphabétisme chez les femmes et les filles, mais difficile à quantifier ou à attribuer aux activités des projets en raison d'un manque d'études d'impact. En effet, une étude d'impact est disponible seulement pour le PASK II.

de développement local supportées, mais leur rôle dans la prise de décision reste encore faible. Enfin, les résultats des campagnes de sensibilisation et d'alphabétisation varient et dépendent de la durée et de la proximité de l'appui. **L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont notées comme plutôt satisfaisantes (4).**

G. Durabilité

Durabilité technique et institutionnelle

178. **Les ouvrages CES/DRS sont maîtrisés et appropriés par les communautés locales.** Les projets ont appuyé la réalisation d'ouvrages de type CES/DRS (seuil en gabions, digues filtrantes, cordons pierreux) qui sont simples et basés sur des matériaux disponibles localement ne nécessitant pas une technicité élevée pour la construction, l'entretien et l'exploitation⁷³. Les AGCL et les comités villageois d'aménagement, à la suite des formations reçues, ont eux-mêmes encadré et supervisé les communautés locales dans leur réalisation. Lors des visites de terrain, les communautés locales affirment qu'elles sont capables de les reproduire, en ayant recours à la mobilisation communautaire. Néanmoins, il faut souligner que le paiement des communautés participant aux travaux HIMO d'aménagement des ouvrages CES/DRS conditionne leur dépendance à l'appui financier des partenaires externes pour le renouvellement ou l'extension des ouvrages.
179. **Les microbarrages réalisés dans la zone de Maghama présentent des défaillances techniques qui fragilisent leur durabilité technique.** Lors des visites de terrain, la mission a constaté des fissures dans les blocs de béton qui supportent les vannes de l'un des ouvrages,⁷⁴ entraînant l'arrêt de la fermeture des vannes, l'absence de protection en aval des bassins de dissipation ainsi que la dégradation des équipements hydromécaniques de certains ouvrages⁷⁵ et la cassure de la digue qui traverse la forêt de Ngouille au niveau des deux dalots. Les défaillances techniques ont été soulignées dans les missions de supervision et les procès-verbaux de réception des ouvrages. La mission a aussi noté que ces défaillances techniques datent de la phase de clôture du projet Maghama II et n'ont pas été corrigées, malgré les recommandations de la mission de supervision de novembre 2010 et les plaintes adressées au Gouvernement⁷⁶ et au FIDA⁷⁷ par l'association des usagers du Walo. En raison de ces défaillances, des difficultés de régulation des eaux se posent, qui limitent la disponibilité de l'eau et entravent la mise en valeur des terres de décrues dans la moughataa de Maghama.
180. **La durabilité de l'exploitation des périmètres maraîchers et des palmiers dattiers est limitée.** La faible disponibilité de l'eau, le choix de sites inadaptés dans le cas de certains périmètres maraîchers, l'intensification des pompages d'eau pour l'irrigation des palmiers dattiers et des cultures maraîchères sous-jacentes sont des facteurs limitant la durabilité. Lors des visites de terrain, la mission a constaté des cas de tarissement en saison sèche au niveau des périmètres maraîchers et de réduction⁷⁸, voire même de disparition totale⁷⁹, de plantations de

⁷³ Les ouvrages CES/DRS sont de petits ouvrages de 50 à 150 mètres de longueur avec une hauteur de 1 à 2 mètres qui permettent de restaurer/récupérer une superficie entre 2 ha et 6 ha (FIDA, 2020). Ces ouvrages s'adaptent bien à la rareté et à la baisse continue de la pluviométrie dans le contexte de changement climatique et l'exiguïté des parcelles avec environ 0,5 ha par ménage correspondant à 80 ha pour 150 ménages.

⁷⁴ Ouvrage S90bis.

⁷⁵ Ouvrages S100, S90, S60 et S30.

⁷⁶ Lettre réf. AUW/SAB/023/10 du 30 décembre 2010 adressée au Ministre du développement rural, transmise par l'association des usagers du Walo; lettre réf. AUW/SAB/007/13 du 17 août 2013 adressée au directeur de la Société nationale de développement rural (SONADER), transmise par l'association des usagers du Walo.

⁷⁷ Lettre réf. AUW/SAB/004/16 du 30 mai 2016, adressée au Directeur de la Division Afrique de l'Ouest et du Centre du FIDA, transmise par l'association des usagers du Walo.

⁷⁸ Au niveau de l'oasis de Théâtre à proximité de la ville de Adrar, l'AGPO a rapporté que le problème de la baisse de la nappe est principalement causé par l'effet combiné de l'installation de forages dans l'oasis, l'alimentation en eau de la ville d'Atar et du pompage pour l'irrigation des dattiers. Ce déficit en eau a causé, selon eux, la diminution des palmiers dattiers dont le nombre est passé de 77 000 en 2009 à 40 000 dattiers en 2022.

⁷⁹ Au niveau de Tijjja, la mission a constaté une disparition totale des palmiers dattiers que les communautés attribuent au pompage excessif pour l'irrigation et au déficit pluviométrique.

palmiers dattiers des oasis en raison du déficit en eau accentué par le changement climatique (voir plus loin la section sur la gestion des ressources naturelles).

181. **Les dispositifs d'appui-conseil de proximité mis en place par le projet PDDO continuent de fonctionner.** Comme indiqué dans les sections précédentes, le dispositif d'appui-conseil basé sur des paysans-relais membres des AGPO continue de fonctionner de manière autonome et à offrir ses services aux exploitants des palmiers dattiers et des cultures maraîchères qui en font la demande. Le FADES s'appuie également sur ce dispositif pour l'encadrement et la vulgarisation des pratiques agricoles. De même, avec la présence du laboratoire de patho-biotechnologie d'Atar, les exploitants des palmiers dattiers ont accès à la banque de pollen pour réaliser la pollinisation assistée et aux conseils pour lutter contre les maladies et ravageurs des palmiers dattiers. À cela s'ajoute le programme de production de plantes de dattiers *in vitro* qui, à terme, permettra de faciliter le renouvellement des vieilles plantations. Au niveau des zones non oasiennes, les projets n'ont pas mis en place de systèmes d'appui technique durable. L'appui-conseil externe fourni par des cabinets et des ONG s'arrête souvent après la fin des projets et les services techniques décentralisés peinent à prendre le relais en raison de ressources limitées.
182. **La durabilité des filières maraîchères et avicoles est incertaine en raison d'une faible structuration et du peu d'accompagnement.** La plupart des groupes de travail filière (GTF) créés dans le cadre du projet ProlPRAF n'ont pas survécu. Le projet PRODEFI qui devait mettre à l'échelle l'expérience des GTF a été contraint d'en créer d'autres, mais l'approche adoptée jusqu'à ce jour et le peu de temps restant avant la fin du projet ne permettent pas d'espérer une durabilité. Les autres mécanismes introduits (DISCOM et SIM) se sont arrêtés après la fin du ProlPRAF. Concernant les 4P, leur situation actuelle est difficile (un projet à l'arrêt et les trois autres qui rencontrent des difficultés pour démarrer). Sans un support technique et financier prolongé impliquant une révision de la stratégie de développement et du modèle d'affaires, il y a peu d'espoir que leur impact soit tangible.
183. D'autres investissements réalisés par le projet ProlPRAF n'ont jamais été opérationnels comme les chambres froides pour le stockage des fruits et légumes dans l'Assaba. Ces infrastructures ont été mises en place à la fin du projet mais n'ont jamais fonctionné pour des raisons techniques et leur réhabilitation n'a pas été programmée par le projet PRODEFI ou les services du Ministère de l'agriculture. Globalement, le développement des filières a souffert d'un manque d'accompagnement de tous les maillons (production, commercialisation et transformation).

Durabilité financière

184. **Le financement de l'entretien et de la maintenance des microbarrages mis en place par le projet Maghama II n'est pas effectif.** Le Gouvernement et les usagers n'ont pas encore mis en place de mécanismes clairs de collecte de fonds pour l'entretien et la maintenance des microbarrages. Les cotisations instituées par l'association des usagers du Walo (AUW) sont insuffisantes et irrégulières, ce qui fait que les entretiens sommaires ne sont pas réalisés. Il a été constaté que ces ouvrages n'ont jamais fait l'objet d'entretien et de maintenance après leur réalisation/réhabilitation dans les années 2010. L'ESPP a noté, lors de la mission de terrain, que la gestion de ces ouvrages n'a toujours pas été rétrocédée à l'AUW, alors que la signature d'une concession de service public déléguant la responsabilité de la gestion et de l'entretien des ouvrages à l'association était une clause de l'accord de prêt entre le FIDA et le Gouvernement avant la clôture du projet en 2010. Malgré les démarches entreprises par le FIDA et les lettres de rappel au Gouvernement, des lenteurs persistent. Les responsables du Ministère de l'agriculture ont informé la mission que les textes réglementaires ont été récemment approuvés, mais n'ont pas encore été mis en œuvre.

185. **Les exploitants maraîchers et avicoles peinent à financer le réapprovisionnement en intrants et équipements agricoles.** Lors des visites de terrain, la plupart des exploitants rencontrés ont posé le problème de l'approvisionnement en intrants et du renouvellement des équipements, pour lesquels ils sont toujours en attente d'un appui financier des partenaires externes. Les raisons évoquées sont la faiblesse des revenus générés par l'activité qui peinent à couvrir les charges d'exploitation. Ces manquements ne militent pas en faveur de la continuité de la mise en valeur des périmètres agricoles et de l'exploitation de la production avicole intensive. Toutefois, il faut noter une exception au niveau de la zone des oasis, où les AGPO ont mis en place des mécanismes de financement des intrants fondés sur l'achat groupé et les crédits pour les intrants financés par les MICO. Cette expérience n'a pas été capitalisée et répliquée dans d'autres projets du FIDA. La mission de terrain a permis de noter que ces exploitants se réapprovisionnent en intrants et financent l'acquisition de nouveaux équipements (pompes solaires, équipements irrigation et solaires), même s'il demeure que les MICO n'arrivent pas à couvrir les investissements plus consistants.

Durabilité sociale

186. **Les organisations communautaires sont plus ou moins fonctionnelles mais leur durabilité reste fragile.** Le FIDA a réussi, à travers ses différents programmes, à mettre en place des structures et organisations communautaires qui contribuent à assurer la durabilité des acquis aux plans social et communautaire. L'exemple le plus probant est celui des comités communaux de concertation (CCC), des AGPO et des MICO, qui continuent toujours de fonctionner d'une manière autonome après la fin de l'appui et qui sont devenus des acteurs incontournables de planification et de mise en œuvre des projets de développement local dans leurs territoires.
187. D'autres structures créées n'ont pas pu atteindre le même niveau de fonctionnalité. Il s'agit notamment de l'Auw, des comités villageois (CV), des comités villageois de développement (CVD) et des mutuelles d'épargne et de crédit (MEC). La raison principale de l'échec de ces structures est liée à la faible gouvernance interne et à l'insuffisance d'encadrement et d'appui pour le renforcement de leurs capacités (voir tableau A6).

Gestion des ressources naturelles et adaptation au changement climatique

188. **Les ouvrages CES/DRS aménagés ont permis de restaurer et de récupérer des terres dégradées** qui étaient jusque-là incultes ou abandonnées, ce qui a permis aux producteurs de les mettre en valeur. Lors des visites de terrain, les effets les plus significatifs soulignés par les communautés sont une meilleure rétention et une meilleure infiltration des eaux de pluie, la réduction des phénomènes d'érosion hydrique et éolienne, l'amélioration de la fertilité par le dépôt d'éléments fins et le retour progressif de certaines espèces floristiques et herbacées. Cependant, la valorisation des terres restaurées par l'appui aux activités agricoles qui devrait contribuer au renforcement de la résilience et des capacités d'adaptation des ménages n'a pas été suffisamment soutenue.
189. **Des pratiques climato-intelligentes ont été faiblement intégrées dans les activités de production agricole.** Le manque de végétalisation par des plantations de haies vives et de ligneux autour des ouvrages CES/DRS et des clôtures grillagées sont des points faibles. De même, la diffusion des pratiques d'agroécologie et d'agroforesterie est encore timide au niveau des périmètres maraîchers visités en raison de la faible promotion d'innovations dans ce sens mais aussi du démarrage tardif des champs-écoles paysans comme espace de démonstration, de test et d'apprentissage de ces technologies. Des variétés de semences maraîchères résilientes aux changements climatiques ont été diffusées mais à petite échelle et le programme d'appui à la multiplication des variétés de

patate douce à chair orange et d'oignon en est encore à ses débuts. Par ailleurs, il faut noter l'absence de programme de diffusion de variétés à cycle court de mil, sorgho et maïs, malgré la forte vulnérabilité de ces cultures au déficit pluviométrique et leur importance pour la sécurité alimentaire des ménages.

190. **L'accès amélioré au gaz butane a eu un impact positif sur la réduction des coupes de bois pour l'énergie de cuisson.** Les microprojets de fourniture de gaz butane ont permis de faciliter l'accès des ménages aux sources d'énergie alternatives au bois et charbon de bois. Dans le rapport d'évaluation finale du PDDO, il est mentionné que l'utilisation du bois de chauffe comme combustible est passée de 57% en 2006 à 31% en 2014 et que le nombre de ménages utilisant le gaz est passé de 19% à 32%. De même, le rapport d'évaluation d'impact du PASK II souligne que 26% des ménages utilisent le gaz butane à la place du charbon de bois. Les discussions avec les bénéficiaires indiquent également que les ménages continuent à s'approvisionner en gaz butane auprès des vendeurs de leurs localités et délaissent progressivement les pratiques de coupes abusives de bois, de ramassage et d'utilisation du charbon de bois pour la cuisson. Les effets positifs sur la santé (inhalation de la fumée) et la réduction de la charge de travail des femmes (corvée de bois) sont aussi à mettre à l'actif de ces projets.
191. **Des risques de dégradation des pâturages se posent avec acuité.** Les périmètres pastoraux sont exploités de manière intense sans que des actions de régénération du couvert végétal ne soient mises en œuvre (semis avec des espèces fourragères). Ce manquement peut entraîner à moyen et long terme la dégradation des terres, et par conséquent réduire la capacité des périmètres pastoraux à servir de stocks de fourrage de sécurité du cheptel non transhumant pendant la période de soudure. De même, la mission a noté que l'aménagement d'infrastructures hydrauliques pastorales a favorisé un afflux du cheptel local venant du Mali au niveau des couloirs de transhumance, alors que les projets n'ont pas appuyé la mise en place de plans de gestion des pâturages autour des infrastructures hydrauliques (rotation, accès et utilisation, mise en défens). Sans cela, la concentration du cheptel autour des points d'eau, surtout en saison sèche, constitue un risque de surexploitation et de dégradation des pâturages. Par ailleurs, l'évaluation a noté l'absence de suivi écologique des pâturages pour guider la prise de décision en vue d'une gestion durable de ces ressources.
192. **Le suivi hydrologique des nappes et les études de vulnérabilité au changement climatique n'ont pas été réalisés.** Dans les oasis, le financement des équipements d'exhaure et d'irrigation a contribué à l'intensification des prélèvements d'eau de la nappe souterraine et au développement de pratiques d'irrigation peu économes. Malgré les risques liés à ces actions, il n'y a pas eu d'étude sur la vulnérabilité des oasis au changement climatique, ni de suivi des prélèvements d'eau des nappes (afin de mieux comprendre les capacités actuelles et futures et de réguler les pratiques d'irrigation). Dans la zone des oasis marquée par le déficit en eau de surface, les actions de diffusion des technologies solaires d'irrigation (pompes et plaques solaires) visaient plutôt à réduire les coûts de pompage et d'entretien sans une réflexion sur l'impact potentiel de leur adoption massive par les producteurs sur les prélèvements en eau des nappes.

Mise à l'échelle

193. **Les approches promues ont été faiblement mises à l'échelle.** Les CCC ont été institutionnalisés et constituent aujourd'hui le cadre de planification à l'échelle communale au niveau national. De même, la faîtière des MICO (UNMICO), mise en place par le PDDO pour fédérer les mutuelles d'investissement et de crédit dans les zones oasiennes, est reconnue officiellement par la Banque centrale et a contribué à mettre en place d'autres structures de microfinance à travers le Ministère de l'agriculture et certains PTF (FAO et USAID) (voir la section sur la finance rurale).

194. Malgré l'introduction de plusieurs innovations par les projets filières, le faible degré d'appropriation n'a pas permis une véritable mise à l'échelle. Les résultats obtenus dans la zone des oasis, en dehors des MICO, ont été faiblement capitalisés par le Gouvernement, ce qui a limité la mise à l'échelle dans d'autres zones (par exemple, la structuration des producteurs et leur mise en réseau ainsi que l'approche d'appui-conseil de proximité). La collaboration limitée entre le FIDA et les autres PTF a limité les chances de promouvoir la mise à l'échelle des approches promues.

Conclusion sur la durabilité

195. En termes de durabilité, l'organisation et la responsabilisation des communautés dans la réalisation, la gestion et la mise en valeur des ouvrages CES/DRS ainsi que leur implication dans l'identification et la priorisation des microprojets communautaires ont facilité l'appropriation des interventions. Concernant le développement local, les AGPO, les MICO et leur Union sont aujourd'hui autonomes. Les CCC rencontrés continuent de fonctionner après la fin du projet. D'autres organisations créées ne sont plus opérationnelles et certaines souffrent de problèmes de gouvernance (MEC, CV, CVD, AUW). Parmi les défis à la durabilité, citons l'entretien et la maintenance des microbarrages en raison du manque de ressources financières; les difficultés de réapprovisionnement en intrants et équipements et l'absence de systèmes d'appui-conseil; l'absence de plans de gestion pour les pâturages et la faible appropriation et opérationnalisation des mécanismes en appui au développement des filières (GTF, 4P, DISCOM...). **La durabilité est jugée plutôt insatisfaisante (3).**

Conclusion sur la gestion des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique

196. La promotion d'ouvrages CES/DRS et de l'utilisation du gaz butane a contribué à une gestion durable des ressources naturelles (réduction de l'érosion éolienne et hydrique, rétention d'eau, réduction de la coupe de bois) ainsi qu'au renforcement des capacités d'adaptation au changement climatique (restauration des terres dégradées, accès à l'énergie de cuisson). Le manque de suivi des prélèvements des ressources en eau souterraine dans les oasis, face à l'intensification des pompes et au changement climatique, risque de compromettre la durabilité de ces écosystèmes. Enfin, la gestion des pâturages n'a pas été prise en compte et le programme a faiblement intégré les pratiques d'agroforesterie et d'agroécologie dans les systèmes de production agricole. **La gestion des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique sont jugées plutôt insatisfaisantes (3).**

Conclusion sur la mise à l'échelle

197. Une véritable mise à l'échelle est constatée pour les CCC qui ont été étendus aujourd'hui à l'ensemble du territoire national. L'approche filière a été institutionnalisée et des activités de production avicole semi-intensive se développent. **La mise à l'échelle est jugée plutôt insatisfaisante (3).**

Points clés

- Le programme de pays et les projets du FIDA ont été dans leur ensemble bien alignés sur les stratégies et politiques nationales relatives au secteur agricole et au développement rural et ont évolué dans le même sens.
- L'intervention du FIDA a suivi une évolution cohérente. Le FIDA a introduit l'approche filière tout en gardant l'approche de développement communautaire comme composante principale dans son programme. La coexistence de ces deux approches est justifiée car le développement des filières est fortement conditionné par l'existence d'organisations de producteurs bien structurées et opérationnelles.
- Les avantages comparatifs du FIDA sont reconnus en ce qui concerne l'appui à la petite agriculture familiale par la promotion de systèmes agricoles, le renforcement des capacités de la population rurale à travers les approches communautaires, la diversification agricole dans les zones les plus vulnérables, extrêmement pauvres et enclavées, le développement des approches communautaires et de filières et l'appui aux zones oasiennes.
- Le FIDA a concentré ses investissements dans les régions les plus pauvres du pays. Le ciblage de zones très étendues a entraîné une dispersion de l'appui qui a impacté les résultats et leur durabilité. L'abandon de l'appui aux oasis ne semble pas être justifié car ces régions enregistrent un taux de pauvreté élevé et bénéficient peu des appuis des autres PTF.
- Bien que les jeunes soient considérés comme un groupe prioritaire dans les documents stratégiques du FIDA, le programme n'a pas conduit de réflexion sur la façon de mieux les impliquer dans les projets et il n'y a pas d'activités ou d'approches spécifiques développés pour les atteindre.
- Au cours de la période, les partenariats développés par le FIDA ont été faibles. Les changements fréquents à la direction du programme de pays et l'absence d'une présence permanente du FIDA en Mauritanie ont réduit le développement de synergies avec les autres agences du SNU et les PTF, même si on observe plus récemment une tendance positive.
- Le FIDA a contribué à alimenter un dialogue politique sur l'approche filière qui a conduit à son intégration dans les principales stratégies du pays. À travers les PASK I et II, le programme a aussi contribué à l'institutionnalisation des comités communaux de concertation. Cependant, les efforts de gestion des connaissances pour capitaliser et diffuser les approches et les pratiques développées ont été limités.
- Les projets ont fortement investi dans la réhabilitation des terres, démarche pertinente dans un contexte de changement climatique, mais ont faiblement soutenu la mise en valeur des terres restaurées, avec des appuis qui restent ponctuels. Les investissements dans l'amélioration de l'accès aux pâturages et aux services vétérinaires demeurent faibles par rapport aux besoins.
- Les projets de développement de filières ont introduit plusieurs mécanismes innovants tels que les GTF, les 4P et les DISCOM. L'opérationnalisation de ces approches et leur appropriation sont limitées par le nombre élevé de filières et l'assistance technique insuffisante. La finance rurale n'a pas été suffisamment intégrée dans le programme.
- Le programme a contribué à mettre en place plusieurs structures et organisations communautaires (AGPO, CCC, MICO) qui sont pour la plupart fonctionnelles et jouent un rôle important dans le développement local.
- L'efficacité du programme a été limitée par les retards dans le démarrage des projets, le dépassement des coûts de gestion prévisionnels, la difficulté à mobiliser les expertises techniques nécessaires au niveau du pays et la rotation du personnel au niveau des équipes de projet.
- Les projets ont contribué à la diversification de l'alimentation et au renforcement des capacités des structures et organisations communautaires pour la planification participative. Certaines structures créées présentent une gouvernance fiable. L'impact des projets sur les revenus a été limité.

- Les femmes ont été les principales bénéficiaires des projets du FIDA, mais le manque d'expertise genre au sein des équipes de projet et de formations pour le personnel et les opérateurs techniques n'ont pas permis une véritable intégration de la dimension genre dans les activités de la plupart des projets. Le fait que les prestataires de services ne comptent aucune femme parmi leur personnel en contact avec les bénéficiaires est une véritable carence au regard du contexte.
- À l'exception du PDDO, la conception des projets n'a pas proposé d'approches intégrées et durables. Les autres projets n'ont pas intégré suffisamment d'actions pour la structuration des producteurs, la mise en place de systèmes durables d'appui-conseil et d'approvisionnement d'intrants et pour l'accès aux services financiers de proximité, ce qui a limité la durabilité des résultats.
- Parmi les résultats positifs concernant la gestion des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique, citons l'aménagement des ouvrages CES/DRS qui ont permis de restaurer et de récupérer des terres dégradées ainsi que l'accès amélioré au gaz butane qui a eu un impact positif sur la réduction de l'utilisation du bois. L'évaluation constate que les projets n'ont pas suffisamment pris en compte la gestion durable de l'eau et des pâturages malgré le contexte de changement climatique.

IV. Synthèse de la performance de la stratégie du programme de pays

198. Les objectifs stratégiques du programme de pays peuvent se résumer comme suit: i) l'amélioration et la diversification de la production agricole; ii) le renforcement des institutions locales et l'amélioration de l'accès aux services de base; iii) le développement de filières inclusives et iv) la promotion de services financiers de proximité dans les zones rurales.
199. Le programme a contribué à l'amélioration et la diversification de la production, même si les efforts de récupération de terres dégradées et d'aménagement de périmètres maraîchers n'ont pas toujours été accompagnés d'appuis conséquents pour leur mise en valeur. Les projets ont aussi contribué à l'amélioration de l'accès aux pâturages et aux services vétérinaires, mais l'échelle est restée limitée par rapport aux besoins. La gestion des ressources naturelles, en particulier de l'eau et des pâturages, sont des points qui auraient nécessité plus d'attention.
200. Le programme a permis d'introduire l'approche filière dans le contexte de la Mauritanie, mais a montré des insuffisances dues à une conception trop ambitieuse et à une assistance technique insuffisante au cours de la mise en œuvre. Malgré les résultats significatifs concernant les MICO, la finance rurale n'a pas été reconduite comme priorité dans la NSP et le dernier COSOP. Elle reste un domaine d'intervention nécessaire pour accompagner les producteurs et le développement des filières. Enfin, des résultats positifs ont été constatés dans le renforcement des institutions locales.
201. Le programme a été capable d'atteindre un grand nombre de femmes, mais l'intégration de la dimension genre a varié largement entre des projets qui ont développé des approches spécifiques pour impliquer les femmes et d'autres pour lesquels l'interprétation du genre s'est limitée au nombre de femmes atteintes. Aucune activité spécifique pour cibler les jeunes n'a été proposée.
202. Plusieurs innovations ont été introduites dans le cadre des projets de développement des filières, mais elles sont encore en phase d'expérimentation. Les comités communaux de concertation ont été institutionnalisés et constituent aujourd'hui le cadre de planification à l'échelle communale au niveau national. Le développement de partenariats et la gestion des connaissances restent pour leur part des aspects à améliorer. La notation de l'ESPP est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 15

Notes attribuées aux critères d'évaluation

Critère d'évaluation	Notation
• Pertinence	4
• Cohérence	4
• Gestion des connaissances	3
• Développement de partenariats	3
• Contribution au dialogue sur les politiques	4
• Efficacité	4
• Innovation	4
• Efficience	3
• Impact sur la pauvreté rurale	4
• Égalité des sexes et autonomisation des femmes	4
• Durabilité	3
• Gestion des ressources naturelles et adaptation au changement climatique	3
• Mise à l'échelle	3
Performance globale du programme de pays*	3,5

(*) moyenne arithmétique des notes antérieures.

V. Performance des partenaires

A. FIDA

203. **Au cours de la période évaluée, le FIDA a renforcé sa contribution financière.** Depuis le début des opérations du FIDA en Mauritanie en 1980, 16 projets ont été mis en œuvre pour un investissement total de 378,3 millions d'USD, dont 168,41 millions d'USD financés par le FIDA (44%). Pour la période sous revue (2007-2023), huit projets ont été opérationnels pour un budget total de 196,27 millions d'USD, dont 120,28 millions d'USD financés par le FIDA (61%). Cela représente 71% du financement total accordé à la Mauritanie par le FIDA depuis 1980, ce qui témoigne d'une augmentation de son engagement et de sa capacité de financement dans le pays par rapport à la période précédente. À cela s'ajoutent trois projets régionaux en cours de démarrage (SD3C, ACDRM et IGREENFIN). À l'exception du PRODEFI, tous les projets exécutés au cours de la période considérée ont bénéficié d'un cofinancement externe, ce qui démontre la capacité de mobilisation de fonds et d'établissement de partenariats financiers du FIDA.
204. **L'absence d'une présence permanente du FIDA en Mauritanie apparaît comme une contrainte majeure pour le développement de synergies** effectives avec les agences du système des Nations Unies et les autres partenaires techniques et financiers actifs dans le secteur agricole en Mauritanie. Un consultant national senior a assuré la fonction de point focal pour le FIDA de 2007 à 2019. Cette solution avait joué un rôle bénéfique permettant de maintenir les relations avec les partenaires et d'assurer une bonne circulation de l'information, mais elle reste insuffisante pour prendre en charge les aspects stratégiques et décisionnels.
205. **L'instabilité observée au niveau du poste de Directeur pays au cours du dernier COSOP⁸⁰ a affecté la continuité de la vision stratégique concernant la gestion du programme de pays:** par ailleurs, le Directeur pays actuel est basé à Dakar et n'est pas appuyé par une équipe suffisante pour assurer un suivi convenable des deux portefeuilles dont il est en charge (Mauritanie et Guinée-Bissau). Tout ceci rend difficile la fourniture à temps d'appuis à la mise en œuvre efficace des actions du portefeuille et des activités hors prêts (gestion des savoirs, partenariat et engagement dans le dialogue politique avec le gouvernement). À cela s'ajoutent les moments de tensions entre le FIDA et le Gouvernement concernant des aspects liés à la gestion du programme, et en particulier le choix des coordinateurs de projet, qui ont perturbé la mise en œuvre du programme ainsi que le développement de partenariats avec d'autres acteurs.
206. **Le FIDA a garanti la régularité de la supervision des projets.** Au début du programme de pays, le FIDA avait confié la supervision à l'UNOPS pour les projets Maghama II et PASK I et au FADES pour le PDDO. À partir de 2010, le FIDA a repris la supervision directe des projets. Selon les coordinateurs des projets interviewés, ce changement a permis des rencontres directes et régulières entre les UGP et les responsables du programme de pays/Directeurs pays, ce qui a facilité la recherche de solutions aux problèmes émergents.
207. Les missions de supervision ont été régulières avec, en moyenne 1,6 mission, par an⁸¹. La taille moyenne des équipes de supervision du FIDA a été de neuf membres, ce qui semble élevé. Les Directeurs pays (CD) ont régulièrement participé aux missions et ont été souvent accompagnés par d'autres personnels du FIDA. La composition des équipes a montré une tendance à évoluer avec le changement du Directeur pays (dans le cas du PRODEFI, le Directeur pays a changé fréquemment et les membres de la mission ont eu également tendance à changer; tandis que lorsque le même Directeur pays est resté plus longtemps,

⁸⁰ Six personnes se sont succédé au poste de responsable pays (directeur pays/CPM auparavant) au cours de la période sous revue.

⁸¹ En considérant les données disponibles dans ORMS, le nombre moyen de missions de supervision par an pour les projets clôturés est le suivant: Maghama 1,7; PASK I 1,5; PDDO 1,3; ProlPRAF 1,3 et PASK II 1,3.

comme pour le PASK II et le ProLPRAF, il a été noté une plus forte continuité). Sur la base des entretiens menés, la composition et les compétences des équipes de supervision ne couvraient pas, dans certains cas, toutes les thématiques ciblées par les programmes, ce qui limite leurs impacts en termes de fourniture d'orientations, notamment sur les aspects techniques.

208. **La capacité du FIDA à s'adapter à l'évolution du contexte du pays et de la mise en œuvre des projets est appréciée.** Lors des entretiens, les équipes des projets ont mentionné une certaine flexibilité du FIDA qui permet une adaptation des projets à des situations contextuelles de mise en œuvre. Plusieurs exemples de cette flexibilité sont décrits dans les rapports de supervision et d'achèvement des projets sous revue, comme l'amendement de l'accord de prêt/don et la revue du manuel du FAF pour le ProLPRAF ou encore les révisions à mi-parcours des budgets et des cibles des cadres logiques (voir la section sur la pertinence). Sur la base des entretiens, la réactivité du FIDA est appréciée par les équipes de gestion de projets, mais l'assistance technique du FIDA aux projets aurait pu être plus consistante et efficiente, notamment dans l'appui au démarrage des projets et sur les volets suivi-évaluation, genre, gestion des savoirs, les approches innovantes dans le cadre des projets de développement des filières et le développement de partenariats.

Conclusion sur la performance du FIDA

209. Le FIDA a su renforcer sa contribution financière au développement du secteur rural en Mauritanie et ses actions sont bien appréciées par le Gouvernement et les bénéficiaires. Au niveau de la gestion du portefeuille, les missions de supervision ont été régulières, même si la composition des équipes n'a pas été toujours optimale. L'absence d'une présence permanente du FIDA en Mauritanie, l'instabilité au niveau du poste du CPM/CD et l'effectif réduit du personnel chargé de la gestion du portefeuille ainsi que l'insuffisance de l'assistance technique concernant certaines thématiques ont réduit l'efficacité des actions du portefeuille. **La performance du FIDA est jugée plutôt satisfaisante (4).**

B. Gouvernement

210. **Le Gouvernement a joué un rôle dans l'orientation stratégique et opérationnelle du partenariat avec le FIDA** à travers la coordination des différents processus de consultation nationale, d'analyse et de validation des COSOP, de la Note de stratégie de pays et des projets. Cependant, quelques points faibles de la réactivité du Gouvernement ont été relevés par l'évaluation comme les lenteurs dans les procédures de recrutement du personnel de certains projets; les défis de mutualisation des ressources entre le PRODEFI et le PROGRES dans le cadre de l'approche programme; le déploiement tardif de l'agence qui devrait continuer l'appui à la suite du PDDO dans les oasis et les retards dans la délégation de la maîtrise d'ouvrage à la population pour assurer l'entretien et la maintenance régulière des microbarrages.
211. **Les dispositifs de pilotage du programme de pays et des projets n'ont pas été toujours effectifs.** Le pilotage du programme est assuré au niveau macro par le Ministère des affaires économiques et des secteurs productifs qui coordonne toutes les interventions des PTF en Mauritanie. Au niveau sectoriel, les projets du FIDA étaient placés sous la tutelle du Ministère du développement rural, au moment du COSOP 2007, et du Ministère de l'agriculture actuellement. La tutelle des projets est appuyée par deux organes, à savoir: un dispositif de partenariat pour la mise en œuvre du programme de pays (DPPP) et un comité de pilotage pour chaque projet, composé des représentants des différentes parties prenantes concernées. Concernant le DPPP, la revue du COSOP 2007⁸² avait déjà affirmé la nécessité de donner une nouvelle impulsion à cette instance en instituant chaque année deux réunions afin d'examiner les problèmes d'exécution et l'état

⁸² Revue du COSOP 2007 conduite en 2012 et mise à jour en 2016 pour la préparation de la Note de stratégie de pays.

d'avancement du programme de pays du FIDA, les innovations, les partenariats, les réussites et les échecs. L'évaluation constate que cette redynamisation souhaitée n'est toujours pas effective. Pour les comités de pilotage également, les réunions n'ont généralement pas connu la régularité escomptée en raison des nombreux changements institutionnels au niveau national et au niveau du FIDA.

212. **Pour les projets clôturés, le Gouvernement a respecté voire dépassé la contrepartie financière.** Concernant les aspects fiduciaires du programme en général, les notations des missions de supervision montrent des performances plutôt satisfaisantes ou satisfaisantes (**iError! La autoreferencia al marcador no es válida.6**). Pour le PASK I, le Gouvernement a mobilisé des ressources additionnelles d'environ 189 000 USD pour prendre en charge les dépenses liées à la finalisation des travaux restants sur les infrastructures et la prise en charge des frais de fonctionnement pour le maintien d'une équipe légère afin d'assurer la transition entre le PASK I et le PASK II. Dans le cadre du projet Maghama II, le financement initialement prévu a été entièrement mobilisé et même dépassé, ce qui a permis de réaliser des travaux complémentaires de protection des cuvettes et d'ouvrages hydrauliques. Pour le PASK II, il y a eu un effort du Gouvernement pour résorber partiellement le gap financier du projet, avec un décaissement de ressources supplémentaires d'un montant de deux millions d'USD. Pour le ProlPRAF, le taux de réalisation est de 72%, mais de 92% en considérant les fonds de contrepartie en numéraire. Parmi les projets en cours, à souligner que le PRODEFI en décembre 2022 (à trois quarts de sa vie et deux ans avant la clôture) enregistrait un taux de mobilisation de seulement 32% (FIDA, 2023).

Tableau 16

Notations moyennes de la performance des projets pour les aspects fiduciaires et passation des marchés

Projets	Qualité de la gestion financière	Qualité et respect des délais des audits	Fonds de contrepartie	Respect des conventions de prêt	Passation des marchés
PASK	4,3	5,0	5,2	4,2	4,8
Maghama II	5,0	5,0	4,9	5,0	5,0
PDDO	4,4	4,8	4,2	4,8	4,9
ProlPRAF	4,0	4,1	5,0	3,9	4,0
PASK II	4,0	4,4	4,6	3,7	3,3

Source: OBI.

Tableau 17

Mobilisation financière de la contrepartie du Gouvernement

Projets	Contribution financière prévue (millions d'USD)	Décaissements (millions d'USD)	Taux
Maghama II	1,2	1,6	130%
PASK I	8,1	8,3	102%
PDDO	4,9	5,0	102%
ProlPRAF	2,3	1,7	72%
PASK II	5,2	4,8	93%

Source: rapports d'achèvement des projets.

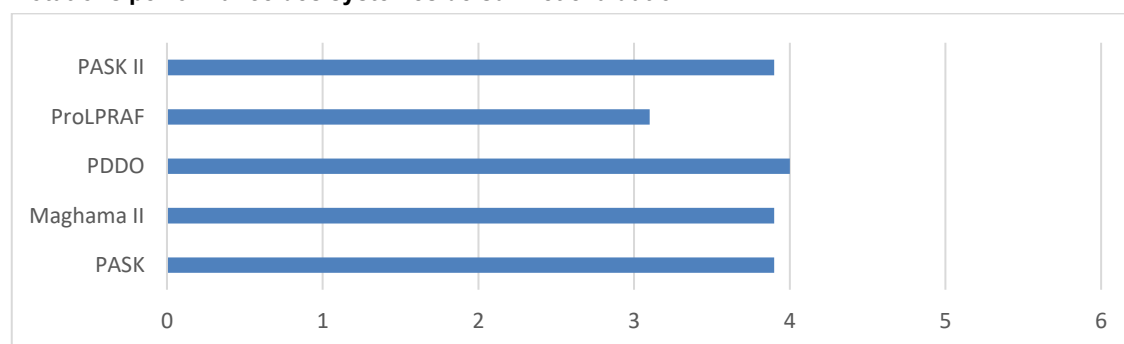
213. **Concernant la passation des marchés, dans l'ensemble, les projets clôturés ont été jugés performants.** La seule exception est le PASK II dont le faible taux d'exécution du plan de passation des marchés (PPM) annuel enregistré (moins de 60%) s'explique par l'absence d'un expert en passation de marchés qui a pesé sur la planification et la gestion des activités de passation de marchés. Le fait que la passation de marchés financés par les fonds de financement de microprojets ait été

déléguée aux communes est une démarche pertinente afin d'améliorer l'appropriation. En même temps, leurs faibles capacités pour l'élaboration des dossiers techniques et la sélection des entreprises et des bureaux de contrôle ont pénalisé les taux de réalisation des projets FIEC. D'autres raisons sont d'ordre organisationnel et comprennent les délais accusés par les commissions pour statuer sur les offres, les retards dans l'approbation des PTBA/PPM et la faible capacité des opérateurs locaux.

214. **Le fonctionnement des systèmes de suivi et évaluation (SE) a été dans la majorité des cas faible, mais cette responsabilité est partagée avec le FIDA.** En général, les projets n'ont pas su mettre en place des systèmes de SE performants (**iError! La autoreferencia al marcador no es válida.**4). Parmi les problématiques mentionnées dans les rapports de supervision et soulignées lors des entretiens, citons des difficultés dans la mobilisation des ressources humaines possédant des compétences en SE⁸³, des changements de personnel, des insuffisances dans la conception des systèmes de SE et des lacunes dans leur exploitation par les équipes de projet. On peut citer en particulier le PASK I, le ProLPRAF et le PRODEFI dont, selon les rapports d'achèvement et de supervision, les systèmes de SE n'arrivaient pas à fournir un aperçu complet des résultats des activités. Dans ce domaine, les projets ont bénéficié d'assistance technique et de plusieurs formations (en particulier le ProLPRAF et PASK II). Le programme a vu une évolution des outils utilisés avec PROGRES, le projet plus récent, qui utilise un logiciel spécifique pour le SE des projets.

Figure 4

Notations performance des systèmes de suivi et évaluation



Source: OBI.

215. **Les services déconcentrés n'ont pas été toujours performants dans la mise en œuvre des conventions qui les liaient avec les projets.** Les rapports d'achèvement des projets soulignent plusieurs dysfonctionnements dans la collaboration des projets avec les services techniques déconcentrés. À titre d'exemple, la rupture des conventions en raison de leur faible performance entre le PDDO et les délégations régionales du Ministère du développement rural (FIDA, 2015). De même, la collaboration du PDDO avec le Centre national des ressources en eau (pour le suivi des ressources en eaux souterraines dans les oasis) n'a pu être conclue suite au changement de direction au sein du Centre. Le rapport d'achèvement du PASK I souligne que le partenariat développé avec les délégations régionales du développement rural et de l'environnement et le Centre de formation et de promotion rurale de Boghé, impliqués dans l'encadrement des coopératives féminines, n'a duré qu'une seule campagne faute de motivation et de moyens suffisants au niveau de ces services et de l'absence d'un cadre de partenariat institutionnel solide. Dans le cadre du projet Maghama II, le rapport d'achèvement indique que l'appui de la Société nationale de développement rural (SONADER) au projet n'a pas été satisfaisant.

⁸³ Le poste de responsable de suivi-évaluation du PDDO est longtemps resté vacant.

216. En revanche, dans les projets Maghama II, PASK I et II, les autorités locales ont accompagné avec succès le processus de signature des ententes foncières à travers la mobilisation des acteurs, la coordination des instances et la résolution des conflits fonciers potentiels préalables à la réalisation des travaux d'aménagement.
217. **Des retards dans la mise en place des UGP et la rotation du personnel ont affecté la performance des projets.** La plupart des projets ont connu des retards au démarrage, principalement dus au retard dans le recrutement des équipes. Le choix des coordinateurs a constitué souvent une source de divergences entre le FIDA et le Gouvernement, ce qui a provoqué dans certains cas la suspension du programme et à cela s'ajoutent les longues procédures de sélection des candidats. Les difficultés à trouver l'expertise recherchée au niveau local ont aussi été mentionnées comme facteur retardant la mise en place des équipes des projets. Par ailleurs, dans plusieurs cas, la composition des équipes n'a pas pris en compte toutes les expertises requises. Par exemple, dans le PRODEFI, l'équipe de projet ne dispose pas d'un expert en chaîne de valeur, de spécialiste en communication et de spécialiste en gestion des savoirs et la fonction de spécialiste genre est assurée par l'assistant en suivi-évaluation. La performance des UGP a aussi été affectée par la forte rotation du personnel⁸⁴.
218. **Enfin, le déploiement de l'approche programme qui a bien démarré au lancement des projets ne s'est pas concrétisé dans la mise en œuvre.** Les appuis logistiques de PASK II ont permis de finaliser la formulation du PRODEFI. Par la suite, les deux projets ont siégé ensemble dans un bureau commun à Nouakchott pour mutualiser les moyens et faciliter l'échange entre les équipes. Ils ont recruté un auditeur interne et un spécialiste en passation de marchés afin de mutualiser les ressources humaines. Malgré ces efforts, les deux projets sont restés très cloisonnés avec très peu d'échanges entre les équipes. Cette situation est aussi notée entre le PRODEFI et le PROGRES.

Conclusion sur la performance du Gouvernement

219. Le Gouvernement a respecté ses engagements en termes de contrepartie financière et a mis en place les dispositifs de pilotage des projets nécessaires, mais leur opérationnalité n'a pas été toujours efficace. La collaboration avec les services déconcentrés n'a pas été toujours optimale et, parmi les causes, on peut citer la faiblesse des capacités et des moyens existants. Des retards dans la mise en place des UGP, le choix des coordinateurs qui a souvent retardé le démarrage des projets et la rotation du personnel ont réduit l'efficacité des projets. L'absence de mise en place d'une approche programme, prévue dans le COSOP 2018, n'a pas permis la mutualisation des ressources, ce qui aurait pu être bénéfique dans des domaines transversaux comme la gestion des savoirs ou le genre. **La performance du Gouvernement est jugée plutôt satisfaisante (4).**

⁸⁴ Le PASK II a souffert de la forte rotation de son personnel (démission du responsable suivi-évaluation en novembre 2014, démobilisation en décembre 2014 de l'agronome principal, du spécialiste de la gestion des ressources naturelles et du spécialiste en organisation paysanne, démission du coordonnateur de la composante II en 2017, du consultant en appui aux activités FEM et de l'assistant en suivi et évaluation). Le ProlPRAF a connu la démission de deux cadres au cours de sa mise en œuvre (le responsable agronome et le responsable du FAF). Dans le cadre du projet Maghama II, le rapport de mission de supervision de 2009 indique, que pour cause de contreperformances, les contrats de tous les responsables de composante ont été rompus. De même, le rapport de mission de supervision du projet PRODEFI de mai 2023 mentionne que la performance du personnel reste en dessous de la moyenne.

Points clés

- Au cours de la période sous revue, le FIDA a augmenté sa contribution financière et a montré une bonne capacité de mobilisation de partenariats de cofinancement. Depuis 2010, le FIDA a repris la supervision directe des projets et l'a assurée à travers des missions de supervision régulières. L'absence d'un représentant du FIDA en Mauritanie apparaît comme une contrainte pour le développement de synergies avec les autres agences du SNU et les PTF du secteur rural. L'instabilité observée au niveau du poste de Directeur pays au cours du dernier COSOP a affecté la continuité de la vision stratégique et le développement de partenariats.
- Les relations entre le FIDA et le Gouvernement ont été globalement satisfaisantes même si des tensions et divergences ont été observées concernant certains aspects de la gestion du portefeuille, en particulier le choix des coordinateurs des projets.
- Tout au long de la période, le Gouvernement a assuré l'orientation stratégique et opérationnelle du partenariat avec le FIDA. La performance concernant les aspects fiduciaires a été satisfaisante avec une mobilisation des contreparties financières qui ont souvent dépassé les montants prévus. Les services déconcentrés n'ont pas été toujours performants dans la mise en œuvre des conventions les liant aux projets. Enfin, le déploiement de l'approche programme qui a bien démarré au lancement des projets ne s'est pas concrétisée dans la mise en œuvre.

VI. Conclusions et recommandations

A. Conclusions

220. **L'intervention du FIDA a couvert des thématiques pertinentes au vu des défis existants et a suivi une évolution cohérente, avec toutefois quelques points faibles.** Les approches proposées ont été dans leur ensemble pertinentes et adaptées au contexte et aux besoins des bénéficiaires. Le programme de pays du FIDA s'est focalisé au départ sur une approche de développement communautaire et des systèmes de production agricole, pertinente par rapport à la réalité du contexte et des besoins des populations cibles. Ensuite, le FIDA a introduit l'approche filière, tout en gardant l'approche CDD comme composante principale dans ses programmes, en cohérence avec l'évolution des politiques nationales. Il y a un consensus entre les partenaires sur l'avantage comparatif du FIDA en Mauritanie dans l'appui à la petite agriculture familiale par la promotion des systèmes de production agricoles, le renforcement des capacités de la population rurale à travers les approches communautaires et de développement des filières, la diversification agricole dans les zones les plus vulnérables et enclavées et l'appui aux zones oasiennes. Le FIDA a concentré ses interventions sur les régions les plus pauvres du pays. Le programme de pays a montré une forte cohérence interne grâce à une logique de continuité des appuis dans les mêmes zones et à travers une consolidation des acquis, à l'exception de la zone des oasis où les interventions ont été rompues depuis 2014 malgré la persistance de la pauvreté. De même, le soutien à la finance rurale ne s'est pas poursuivi. L'approche programme proposée n'a pas vu le jour sur le plan opérationnel car les activités des projets ont été difficiles à coordonner et à rendre complémentaires, compte tenu de la différence des logiques d'intervention et des bénéficiaires ciblés.
221. **Le partenariat entre le FIDA et le Gouvernement a été globalement satisfaisant. En revanche, les collaborations avec les autres agences des Nations Unies et les PTF sont restées limitées.** Malgré quelques périodes de tension, le FIDA a développé des relations solides et continues avec le Ministère de l'économie et le Ministère de l'agriculture, mais peu de relations avec d'autres institutions et acteurs nationaux travaillant sur des thèmes d'intérêt commun comme la sécurité alimentaire et nutritionnelle, le genre, l'emploi et la jeunesse. Le fait que le FIDA ne soit pas une agence résidente et opère par missions intermittentes a eu un impact sur la visibilité de l'organisation et sa capacité à développer des synergies et des partenariats avec les autres intervenants. Les changements fréquents à la direction du programme de pays sont un autre facteur qui a limité le développement de partenariats et affecté la continuité dans le pilotage stratégique du programme. Les collaborations avec les agences des Nations Unies et les PTF ont été limitées et n'ont pas permis d'exploiter les synergies potentielles. La recherche de partenariats avec les autres agences des Nations Unies et les PTF pourrait permettre une mutualisation des expertises techniques et faciliter la mise à l'échelle des approches réussies.
222. **Le programme a contribué au renforcement des structures et organisations communautaires qui sont aujourd'hui des acteurs actifs dans la planification du développement de leurs territoires.** Les approches testées et réussies dans le domaine du développement local (les CCC, les AGPO, les processus de planification locale et les MICO) sont clairement appropriées par les acteurs locaux et nationaux. Les CCC sont aujourd'hui une passerelle entre la population et les communes et ont permis de rendre les processus de planification au niveau local plus participatifs dans l'identification et la réalisation de microprojets d'intérêt communautaire. L'évaluation a constaté des écarts de fonctionnement des structures communautaires d'un lieu à l'autre. De même, le niveau de participation des femmes et des jeunes dans les organes de décision des CCC, des AGPO et des MICO demeure encore faible, ce qui réduit les chances d'intégrer convenablement les besoins de ces deux catégories dans les priorités

d'investissements communautaires. Ainsi, le renforcement de la gouvernance de ces structures est un aspect essentiel car elles sont aujourd'hui des points d'entrée non seulement pour le programme du FIDA, mais également pour les projets d'autres partenaires.

223. **Le programme a enregistré des résultats positifs par rapport à l'augmentation des superficies cultivables, mais a souffert d'un déséquilibre entre les aménagements hydroagricoles et leur mise en valeur, ce qui a réduit les résultats en termes d'accroissement et de diversification de la production.** Il a été mis peu d'accent sur le renforcement des capacités des organisations paysannes et l'amélioration de l'accès aux intrants agricoles, à l'appui-conseil et aux financements et, à cela, s'ajoute l'étendue des zones d'intervention qui a entraîné une dispersion des efforts. Les projets ont aussi contribué à améliorer l'accès aux infrastructures pastorales, aux pâturages et aux services de santé animale, mais l'échelle est restée limitée. Des résultats durables sont notés dans les zones oasiennes où les AGPO continuent à fournir des services à leurs membres (dispositif d'appui-conseil bien construit et basé sur des relais communautaires), des relations sont établies avec la recherche et des services financiers de proximité sont en place (les MICO). Sur l'ensemble des zones d'intervention, on note une faible évaluation *ex ante* des effets des investissements et des choix techniques sur l'état des ressources naturelles (eau et pâturage) et une absence de mesures de suivi et de mitigation des risques de dégradation de ces ressources.
224. **L'approche d'appui aux filières n'a pas encore porté ses fruits.** Les objectifs de l'approche filière ont été trop ambitieux en termes de zones à couvrir, du nombre de filières touchées et de performances à atteindre, au vu du déficit d'expertise locale dans ce domaine, encore nouveau en Mauritanie. Les plateformes multi-acteurs n'ont pas eu le temps de devenir fonctionnelles et les quelques initiatives d'unités de transformation selon l'approche de partenariats public-privé producteurs (4P) ont été mal conçues (avec une surestimation des capacités) et donc peu efficaces. La plupart des projets d'investissement sont soit à l'arrêt, soit connaissent beaucoup de difficultés dans la phase de démarrage. L'introduction de ces innovations aurait dû être mieux accompagnée. De plus, la pertinence d'une approche filière avant d'avoir testé et promu des trajectoires d'intensification des productions ciblées est à questionner. Les conditions de l'émergence de filières et de leur inclusivité auraient dû être mieux évaluées et soutenues. Un autre aspect qui n'a pas été suffisamment pris en compte par le programme est l'appui aux services financiers accessibles aux producteurs dans les zones rurales, ce qui constitue une condition importante pour le développement des filières. Ainsi, l'approche filière devrait être complétée par le développement de mécanismes de financement.
225. **Les jeunes sont les grands absents des interventions actuelles.** En matière d'inclusion des jeunes, les interventions du FIDA ont été très limitées. Le programme a développé peu d'activités ou d'approches spécifiques pour les impliquer malgré les 40% de jeunes ruraux sans emploi alors que, dans les pays limitrophes, il existe des projets et même des stratégies dédiées à cette catégorie.
226. **Le programme de pays a mis un fort accent sur l'intégration des femmes dans les projets,** ce qui est pertinent au regard des problématiques de l'inégalité des sexes en Mauritanie, des difficultés des femmes à accéder aux ressources productives et de la forte présence féminine dans les zones rurales. Les résultats des projets dans le domaine du genre ont été inégaux. La présence d'une expertise genre au sein de l'équipe de projet, la formation du personnel et des partenaires se sont révélés des facteurs clés pour assurer une véritable intégration du genre dans les projets. D'une manière générale, les femmes sont largement sous-représentées dans les équipes de projet et parmi le personnel des prestataires de services au

contact avec les bénéficiaires, ce qui est une vraie faiblesse compte tenu du contexte.

227. **Le manque de capitalisation a limité l'apprentissage.** La succession dans le temps de projets qui ont pu bâtir sur les acquis des uns et des autres a été un facteur de cohérence interne. Cet avantage potentiel n'a pas été valorisé et les leçons d'un projet n'ont pas été systématiquement capitalisées pour orienter la conception de son successeur. Les retards dans l'enchaînement des projets, qui ont fortement impacté la mise en œuvre des activités, auraient mérité aussi une réflexion sur leurs causes et les possibles solutions.

B. Recommandations

Sur la base des constats et conclusions de l'évaluation, l'ESPP a formulé les recommandations suivantes, compte tenu de la nécessité de renforcer l'efficacité et la durabilité des interventions.

228. **Recommandation 1. Pour le développement de la prochaine stratégie de pays, maintenir, parmi les choix stratégiques, le soutien au développement des systèmes de production agricole et pastorale, en déployant progressivement une approche filière et en intégrant et soutenant de façon systématique la gestion durable des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique.** Dans ce cadre, les nouveaux projets devraient: i) assurer un équilibre entre le développement des infrastructures hydroagricoles et les mesures d'accompagnement pour la mise en valeur des aménagements en mettant l'accent sur la professionnalisation des organisations paysannes afin qu'elles soient à même de fournir des services à leurs membres; ii) consolider et étendre les ouvrages CES/DRS et assurer la réhabilitation des microbarrages et leur entretien à travers la mise en place d'un fonds pour l'entretien; iii) promouvoir une meilleure intégration de la gestion durable des ressources naturelles et de l'adaptation au changement climatique, en particulier le développement de plans de gestion des pâturages et la gestion des ressources en eau, la promotion des pratiques d'agroforesterie, de l'agroécologie et de l'agriculture intelligente et iv) adapter l'approche filière aux réalités du contexte à travers une évaluation *ex ante* des conditions de l'émergence de filières et de leur inclusivité et un meilleur accompagnement, le soutien au développement des initiatives 4P qui devrait se baser sur la demande du marché et l'accompagnement des GTF et des 4P par le développement de mécanismes de financement.
229. **Recommandation 2. Maintenir et renforcer dans le programme l'approche de développement communautaire comme base du développement local, réintégrer la finance rurale et soutenir le renforcement institutionnel dans le secteur agricole y compris les structures non étatiques.** Le FIDA devrait continuer les appuis de renforcement des organisations communautaires pour leur fonctionnement efficace, leur professionnalisation et inclusivité afin qu'elles améliorent leurs capacités à fournir des services à leurs membres. Pour garantir la pérennisation des acquis, le FIDA devrait renforcer les capacités institutionnelles dans le secteur agricole, en apportant un appui stratégique et opérationnel aux structures étatiques et intermédiaires (ONG, cabinets, organisations paysannes et paysans-relais) en synergie avec les autres PTF. Enfin, au regard du déficit d'institutions de financement au niveau décentralisé et de l'importance des besoins en financement des producteurs et des autres acteurs des chaînes de valeur agricole, le FIDA devrait réintégrer la finance rurale dans le prochain programme. Cela devrait se baser sur une analyse de l'écosystème du financement des chaînes de valeur agricole et l'identification des mécanismes de déploiement d'une finance rurale, inclusive et innovante.
230. **Recommandation 3. Le ciblage devrait continuer à être guidé par le taux de pauvreté, réintégrer les zones oasiennes et s'orienter vers des approches spécifiques centrées sur l'emploi des jeunes.** Au lieu de

développer deux approches en parallèle (développement communautaire et développement de filières), proposer des projets intégrés (développement des infrastructures, structuration des organisations communautaires, mise en valeur et commercialisation) qui pourraient se focaliser sur des zones agroécologiques partageant les mêmes contraintes et proposer des solutions holistiques aux problématiques spécifiques existants. De même, la stratégie de ciblage devra s'appuyer sur le registre social officiel du pays en l'intégrant avec des approches de ciblage complémentaires. Enfin, le nouveau programme devrait intégrer des approches spécifiques pour cibler efficacement les jeunes, en incluant les formations professionnelles et leur implication dans les activités de transformation et de commercialisation.

231. **Recommandation 4. Pour permettre un changement social mesurable et une autonomisation économique des femmes bénéficiaires, les projets devraient continuer les appuis en faveur des femmes en mettant en place des stratégies genre adéquates et en mobilisant l'expertise nécessaire.**

Cela implique d'assurer une bonne compréhension de l'approche genre et la capacité de la traduire au niveau opérationnel. Dans cette optique, les projets devraient: i) assurer la présence d'une expertise genre dans les équipes de projet; ii) nouer des partenariats avec des structures ou ONG spécialisées dans le domaine du genre; iii) assurer le renforcement des capacités du personnel des projets et des partenaires techniques d'exécution; iv) assurer la présence de femmes parmi le personnel des opérateurs techniques travaillant avec les bénéficiaires directs et dans les UGP; v) privilégier des approches continues et de proximité pour les formations, les actions de sensibilisation et l'alphabétisation et vi) introduire des mécanismes pour assurer la participation égalitaire des femmes et des jeunes dans la prise de décisions au niveau des bureaux des AGPO et des CCC, par exemple en leur réservant un quota des fonds alloués pour les microprojets communautaires (FIEC) et individuels (FAEI).

232. **Recommandation 5. Renforcer le suivi par le FIDA des opérations et sa participation dans la capitalisation des leçons et dans le dialogue sur les politiques publiques.**

Le FIDA devrait renforcer sa visibilité en Mauritanie à travers une présence beaucoup plus continue et affirmée, pour un meilleur suivi des interventions et une meilleure interaction avec les parties prenantes essentielles. Pour renforcer les aspects opérationnels, le programme devrait: i) faciliter l'enchaînement des projets à travers la mise en place de conditions et mécanismes permettant de démarrer plus rapidement les activités; ii) poursuivre la recherche de mutualisation des compétences à travers la mise en place d'une cellule commune aux projets pour les aspects techniques et opérationnels (gestion des savoirs, genre, passation des marchés et autres); iii) favoriser des consortiums entre des entreprises nationales et internationales pour améliorer la qualité des travaux (pour les ouvrages); iv) renforcer l'assistance technique internationale pour l'appui au développement des filières à tous les niveaux et v) tirer les leçons des interventions pour identifier les actions correctives, capitaliser les acquis de l'approche de développement communautaire et participer plus activement dans le partage d'expériences avec les autres partenaires.

Cadre des questions d'orientation de l'ESPP et définition des critères d'évaluation utilisés par IOE

Critères	Questions d'orientation de l'évaluation	Sources potentielles
Pertinence Mesure dans laquelle: i. les objectifs de l'intervention ou de la stratégie correspondent aux exigences des bénéficiaires, aux besoins du pays, aux priorités institutionnelles et aux politiques des partenaires et des donateurs; ii. la conception de l'intervention ou de la stratégie* et les stratégies de ciblage adoptées correspondent aux objectifs; iii. l'intervention ou la stratégie a été adaptée ou réadaptée en fonction de l'évolution du contexte.	L'intervention ou la stratégie et le programme du pays étaient-ils pertinents et cohérents avec: - les besoins et les défis du pays en matière de développement, ainsi qu'avec les politiques et les stratégies nationales; - les stratégies et les priorités pertinentes du FIDA; - les besoins des bénéficiaires, notamment des personnes très pauvres ou marginalisées ou des catégories de population particulières? À la différence du COSOP antérieur, le COSOP 2018 n'inclut pas la finance rurale parmi ses objectifs. Ce choix est-il pertinent? La conception était-elle réaliste en ce qui concerne l'adéquation au contexte et la capacité d'exécution? La qualité de la conception concordait-elle avec les connaissances disponibles et les normes reconnues (le cas échéant)? Dans quelle mesure la conception de la stratégie et des projets avait-elle tenu compte des principes d'inclusion, en particulier des pauvres et très pauvres ruraux? Les approches ont-elles été inclusives des jeunes et autres groupes sociaux marginalisés? La conception a-t-elle tenu compte des leçons antérieures? A-t-elle été réadaptée compte tenu de l'évolution du contexte (le cas échéant)?	COSOP et documents relatifs aux programmes/projets: rapports de conception, d'achèvement, de validation, d'évaluation de la performance et d'évaluation d'impact. Examen approfondi des politiques nationales, des rapports de conception du FIDA et d'autres rapports. Entretiens avec le personnel du FIDA et les parties prenantes nationales. Entretiens et groupes de discussion avec les bénéficiaires lors des visites sur le terrain.
Cohérence Ce critère inclut les notions de cohérence externe et de cohérence interne. La cohérence externe désigne la cohérence de la stratégie avec les interventions menées par les autres acteurs dans le même contexte. La cohérence interne porte sur la logique interne de la stratégie, y compris la complémentarité des objectifs visés par les activités de prêt et hors prêts dans le cadre du programme de pays.	Dans quelle mesure des synergies et des articulations ont-elles été créées entre les différents éléments du programme ou de la stratégie de pays (c'est-à-dire entre les projets et les activités hors prêts)? Dans quelle mesure le positionnement du FIDA au plan du secteur agricole du pays est-il pertinent et cohérent (valeur ajoutée du FIDA par rapport aux autres intervenants dans le secteur)? Qu'en est-il de l'efficacité de ce positionnement? Dans quelle mesure les appuis du FIDA ont-ils favorisé une meilleure coordination et cohérence des interventions au sein du secteur agricole?	COSOP et documents relatifs aux programmes/projets: rapports de conception, d'achèvement, de validation, d'évaluation de la performance et d'évaluation d'impact. Examen approfondi de la documentation sur les stratégies (COSOP, examen du COSOP) et des rapports sur les projets appuyés par d'autres partenaires de développement.
Établissement de partenariats Mesure dans laquelle le FIDA établit en temps utile des partenariats efficaces et durables avec des institutions publiques, des organisations internationales, des entités du secteur privé, des organismes de défense des groupes marginalisés et d'autres partenaires de l'aide au développement pour coopérer, éviter les doubles emplois et tirer parti de la généralisation des bonnes	Quelles sont les synergies et/ou complémentarités stratégiques développées par le FIDA pour la réduction de la pauvreté rurale; quelles sont les forces et les faiblesses de ces aspects stratégiques? Dans quelle mesure des partenariats ont-ils été noués par le FIDA avec d'autres	Entretiens avec des informateurs clés (personnel du FIDA, parties prenantes du Gouvernement et représentants des partenaires) et

Critères	Questions d'orientation de l'évaluation	Sources potentielles
pratiques reconnues et des innovations à l'appui de la petite agriculture et du développement rural.	acteurs du développement (aux plans stratégiques, cofinancement, opérationnels, prestations de services et avec le secteur privé)? Quels sont les facteurs explicatifs des succès et des échecs?	d'autres parties prenantes concernées.
Gestion des savoirs Mesure dans laquelle le programme de pays financé par le FIDA permet de recueillir, de produire, d'extraire, de diffuser et d'exploiter des connaissances.	Dans quelle mesure les connaissances et les enseignements tirés ont-ils été produits (sur les expériences des projets ou autres thèmes), documentés et diffusés au sein du portefeuille et au plan du secteur? Dans le cas échéant, comment cela a-t-il contribué à l'efficacité de la stratégie et du programme? Quels mécanismes ou approches ont été mis en place pour ce faire?	
Engagement sur les politiques Mesure dans laquelle le FIDA et ses parties prenantes au niveau national se mobilisent pour faire avancer la concertation sur les orientations prioritaires ou sur la conception, la mise en œuvre et l'évaluation d'institutions, de politiques et de programmes formels influant sur les perspectives économiques qui permettront à de nombreux habitants des zones rurales de sortir de la pauvreté.	Le FIDA a-t-il contribué au dialogue sur les politiques en tirant parti de l'expérience qu'il a acquise au fil de ses programmes antérieurs? Quels résultats ont été atteints par les projets sur dons et dans quelle mesure cela a-t-il permis une meilleure performance de la stratégie et du programme de pays à travers le portefeuille de projets et les activités hors prêts?	
Dons Les activités hors prêts sont des domaines spécifiques pour évaluer la cohérence.	Quelles sont, de façon générale, les forces, faiblesses et leçons tirées de la mise en œuvre des activités hors prêts du programme de pays pour la période évaluée?	
Efficacité Mesure dans laquelle les objectifs et les résultats escomptés de l'intervention ou de la stratégie de pays, y compris les éventuels résultats différenciés entre les groupes, ont été atteints ou devraient être atteints au moment de l'évaluation. L'efficacité inclut notamment un sous-domaine particulier: Innovation: mesure dans laquelle les interventions ont abouti à une solution (pratique, approche/méthode, processus, produit ou règle) qui s'avère nouvelle compte tenu du contexte, du calendrier et des intervenants (utilisateurs prévus de la solution) et qui permet d'améliorer la performance ou de relever les défis liés à la réduction de la pauvreté rurale.	Les objectifs de l'intervention ou de la stratégie et du programme de pays ont-ils été atteints ou sont-ils susceptibles d'être atteints au moment de l'évaluation? L'intervention ou la stratégie a-t-elle permis d'atteindre d'autres objectifs ou a-t-elle eu des conséquences inattendues? Comment peut-on expliquer cela? Dans quelle mesure le programme a-t-il induit des résultats par rapport aux thèmes critiques identifiés (résilience, capacités des institutions publiques dans le secteur agricole et rôle des organisations paysannes)? Dans quelle mesure le programme a-t-il soutenu/promu des innovations, qui ont permis de répondre aux besoins des parties prenantes ou aux défis auxquels elles sont confrontées? Comment ont-elles contribué à une meilleure efficacité du programme? Les innovations étaient-elles inclusives et accessibles à une diversité d'agriculteurs (en termes de sexe, de jeunesse et de diversité des groupes socioéconomiques) et ont-elles permis une amélioration à leur niveau? Quels sont les facteurs explicatifs des résultats obtenus et quels enseignements en découlent pour une meilleure efficacité de la stratégie et du programme de pays? Quelle a été l'incidence de la covid-19 sur l'efficacité des opérations?	Documents du COSOP et du programme/projet: rapports de conception, d'achèvement, de validation, d'évaluation de la performance, d'évaluation d'impact et d'examen du COSOP. Examen approfondi des documents du programme, etc. Entretiens avec le personnel du FIDA et les parties prenantes nationales. Entretiens et groupes de discussion avec les bénéficiaires lors des visites sur le terrain. Analyse des données SIG. Discussions avec les bénéficiaires directs et indirects lors des visites sur le terrain.

Critères	Questions d'orientation de l'évaluation	Sources potentielles
		Données secondaires pour l'analyse comparative.
Efficience Mesure dans laquelle l'intervention ou la stratégie élaborée est susceptible de produire des résultats de façon économique et dans les temps. Le terme «économique» désigne la conversion des intrants (fonds, expertise, ressources naturelles, temps, etc.) en produits, effets directs et impacts de la façon la plus économiquement avantageuse possible, par rapport aux options envisageables dans le contexte. L'expression «dans les temps» désigne le fait de respecter les délais fixés ou des délais raisonnablement adaptés aux exigences du contexte en évolution. Il peut s'agir d'évaluer l'efficience opérationnelle (mesure selon laquelle l'intervention a été bien gérée).	Dans quelle mesure les projets sont-ils (ont-ils été) exécutés de la manière la plus efficiente possible (apports, procédures, ajustements, audits, etc.)? Le calendrier de conception et d'exécution de l'intervention peut-il se justifier, compte tenu des résultats obtenus, du contexte spécifique et des événements imprévisibles? Les procédures opérationnelles et celles de gestion financière ont-elles permis des gains d'efficience? Les coûts unitaires des interventions spécifiques sont-ils conformes aux pratiques reconnues et cohérents avec les résultats obtenus? Les ratios des coûts de gestion des programmes peuvent-ils se justifier au regard des objectifs d'intervention et des résultats obtenus, compte tenu des aspects contextuels et des événements imprévisibles? Quel est le lien entre les avantages et les coûts (par exemple, la valeur actualisée nette et le taux de rentabilité interne)? Cela est-il comparable à des interventions similaires (si la comparaison est plausible)? Quels enseignements peut-on tirer des résultats atteints en termes d'efficience, et ce, pour une meilleure performance dans à l'avenir? Quelle a été l'incidence de la covid-19 sur l'efficience des opérations?	Examen approfondi de la documentation et de la base de données du FIDA (par exemple Oracle Business Intelligence), notamment: rapports historiques sur l'état d'avancement des projets, états financiers des projets, données sur les décaissements, données sur le financement des projets, analyses économiques et financières, informations sur le calendrier des projets, etc. Données de suivi et d'évaluation. Analyse sur les coûts et bénéfices. Entretiens avec le personnel du FIDA et les parties prenantes nationales. Entretiens et groupes de discussion avec les bénéficiaires directs et indirects lors des visites sur le terrain.
Impact sur la pauvreté rurale Mesure dans laquelle l'intervention ou la stratégie de pays a produit ou devrait produire des effets importants et de vaste portée, positifs ou négatifs, intentionnels ou non. Le critère comprend les aspects suivants: - l'évolution des revenus, des actifs et de la capacité de production; - l'évolution du capital social/humain; - l'évolution de la sécurité alimentaire et de la situation nutritionnelle des ménages;	Dans quelle mesure la mise en œuvre de la stratégie et du programme de pays a-t-elle eu un impact sur le groupe cible, les institutions et les politiques? Pourquoi? Quels sont les changements constatés dans i) les revenus et les actifs du groupe cible, ii) la productivité agricole, la sécurité alimentaire et la situation nutritionnelle des ménages, iii) le capital social/humain et iv) les institutions et les politiques? Quels sont les facteurs qui expliquent ces changements? Quels sont les défis à relever? Sur le plan de l'équité, les populations très pauvres ou marginalisées ou des catégories de population spécifiques ont-elles obtenu des avantages substantiels? Quels sont les résultats obtenus par rapport à ces groupes? Pourquoi et quels sont les enseignements? Quels enseignements peut-on tirer de la contribution du programme aux impacts	Rapports d'examen du COSOP, d'achèvement, de validation, d'évaluation de la performance et d'évaluation d'impact. Examen approfondi des documents de stratégie et de programme, etc. Analyse des données SIG. Entretiens et groupes de discussion avec les bénéficiaires lors des visites sur le terrain.

Critères	Questions d'orientation de l'évaluation	Sources potentielles
l'évolution des institutions et des politiques. L'analyse de l'impact vise à déterminer si les changements ont été porteurs de transformation et si les mutations ont été telles que les sociétés peuvent s'engager vers des trajectoires de développement radicalement différentes (par exemple, en raison de l'ampleur ou des effets distributifs des changements pour les populations pauvres et marginalisées).	observés?	Entretiens avec des informateurs clés (personnel du FIDA et parties prenantes nationales). Collecte de preuves et de témoignages. Discussions avec les bénéficiaires directs et indirects lors des visites sur le terrain. Données statistiques secondaires sur la pauvreté, les revenus des ménages et la nutrition, lorsqu'elles sont disponibles et pertinentes.
Durabilité	Dans quelle mesure l'intervention ou la stratégie et le programme de pays ont-ils contribué à la durabilité institutionnelle, environnementale et sociale à long terme?	Examen approfondi de la documentation du FIDA.
Mesure dans laquelle les avantages nets de l'intervention ou de la stratégie perdurent et sont reproduits à plus grande échelle (ou sont susceptibles de perdurer et d'être reproduits à plus grande échelle) par les autorités publiques, les organisations donatrices, le secteur privé et d'autres organismes.	Dans quelle mesure les résultats produits par la stratégie et le programme de pays sont-ils durables à long terme? Qu'en est-il de la durabilité sur les plans: technique (réalisations physiques), économique/financier, institutionnel et social? Quel est le niveau d'engagement, de participation et d'appropriation des résultats par le Gouvernement, les communautés locales, les organisations de base et les populations rurales pauvres?	Entretiens avec le personnel du FIDA et les parties prenantes nationales. Entretiens et groupes de discussion avec les bénéficiaires directs et indirects lors des visites sur le terrain.
Remarque: il s'agit notamment d'examiner les capacités financières, économiques, sociales, environnementales et institutionnelles des systèmes nécessaires à la pérennisation des avantages nets dans le temps. Il convient à ce titre de mener des analyses de la résilience, des risques et des arbitrages potentiels entre les priorités.	Dans quelle mesure le Gouvernement a-t-il assuré des allocations budgétaires pour assurer le fonctionnement et l'entretien des acquis après la fin du financement? Dans quelle mesure une stratégie de sortie a-t-elle été développée et mise en œuvre? Pour la gestion de l'environnement, des ressources naturelles et l'adaptation aux changements climatiques, dans quelle mesure l'intervention ou la stratégie a-t-elle permis de:	Données de suivi et d'évaluation. Entretiens avec d'autres partenaires de développement apportant un appui similaire/pertinent. Analyse des données SIG.
Domaine spécifique de la durabilité: gestion de l'environnement et des ressources naturelles et adaptation aux changements climatiques. Mesure dans laquelle les stratégies ou interventions d'aide au développement contribuent à l'amélioration de la durabilité environnementale et de la résilience face aux changements climatiques dans la petite agriculture.	- Améliorer la durabilité des pratiques agricoles? - Réduire les dégâts environnementaux et introduire des compensations pour contrer les dégâts causés par ces pratiques agricoles? - Soutenir une productivité agricole durable sans effet négatif sur les écosystèmes agricoles et naturels? - Canaliser les financements climatiques et environnementaux par le biais du programme d'intervention/pays vers les petits exploitants agricoles, de manière à réduire la pauvreté, à améliorer la biodiversité, à accroître les rendements et à diminuer les émissions de gaz à effet de serre? - Renforcer la résilience climatique par la gestion de systèmes alternatifs d'utilisation des sols qui permettent de réduire la pauvreté, d'augmenter	
Reproduction à plus grande échelle:		
Les partenaires bilatéraux et multilatéraux, les entités du secteur privé et les populations adoptent et diffusent la solution mise à l'essai par le FIDA.		

Critères	Questions d'orientation de l'évaluation	Sources potentielles
ii. D'autres parties prenantes investissent des ressources pour déployer la solution à grande échelle. iii. Les pouvoirs publics appliquent un cadre d'action visant à généraliser la solution mise à l'essai par le FIDA (de la pratique aux politiques). * La reproduction à plus grande échelle ne concerne pas uniquement les innovations.	les rendements et les capacités adaptation, tout en enrichissant la biodiversité et en réduisant les émissions de gaz à effet de serre? Dans quelle mesure les résultats ont-ils été reproduits à plus grande échelle ou sont-ils susceptibles de l'être? Des éléments donnent-ils à penser que le Gouvernement et les principales parties prenantes s'engagent à reproduire à plus grande échelle les interventions et les approches, par exemple en ce qui concerne l'affectation de ressources financières à certaines activités, la disponibilité des ressources humaines, la continuité des politiques en faveur des populations pauvres, les approches participatives du développement et le soutien institutionnel?	
Égalité genre et autonomisation des femmes Une plus grande égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes. Par exemple, en termes d'accès et droits des femmes aux actifs, aux ressources et aux services; de participation à la prise de décisions; de répartition équilibrée de la charge de travail et d'impact sur les revenus, de situation nutritionnelle et de moyens d'existence des femmes, et dans la promotion de changements durables, inclusifs et profonds dans les normes sociales, les attitudes, les comportements et les croyances qui sous-tendent les inégalités entre les sexes. Les évaluations viseront à déterminer dans quelle mesure les interventions et les stratégies ont permis, compte tenu du contexte, de faire évoluer le genre en: i. luttant contre les causes profondes des inégalités et de la discrimination entre les sexes; ii. influant sur les rôles et normes de genre et les rapports de force hommes-femmes; iii. promouvant plus globalement des processus de changement social (au-delà de l'intervention immédiate). Les responsables des évaluations examineront les effets différenciés selon le genre et la manière dont ces effets interagissent avec d'autres types de discrimination fondés, par exemple, sur l'âge, la race, l'origine ethnique, le statut social ou le handicap (phénomène aussi appelé «intersectionnalité des questions de genre»).	Quelles sont les réalisations du programme en termes d'égalité des sexes et d'autonomie des femmes? En particulier, des changements ont-ils été observés dans: vi. l'accès des femmes aux ressources, aux sources de revenus, aux actifs (terrains, etc.) et aux services; vii. l'influence des femmes dans la prise de décisions au sein des ménages et de la collectivité; viii. la répartition de la charge de travail (y compris des tâches ménagères); ix. la santé, les compétences, la situation nutritionnelle des femmes? Quels sont les facteurs explicatifs desdits résultats? Y a-t-il eu une évolution notable des normes sociales, des attitudes, des comportements, des croyances et des lois et politiques en ce qui a trait à l'égalité des sexes? A-t-on veillé à prévoir des ressources dans le cadre de l'exécution des programmes et à assurer un suivi ventilé des progrès accomplis au regard des objectifs fixés en matière d'égalité des sexes et d'autonomie des femmes?	Documents du COSOP et des programmes/projets: rapports de conception, de validation, d'évaluation de la performance et d'évaluation d'impact Examen approfondi des documents de stratégie et de programme, etc. Entretiens avec le personnel du FIDA et les parties prenantes nationales. Entretiens et groupes de discussion avec les bénéficiaires lors des visites sur le terrain. Entretiens avec des informateurs clés au sein du personnel du FIDA et des parties prenantes nationales. Collecte de preuves et de témoignages. Discussions avec les bénéficiaires directs et indirects lors des visites sur le terrain. Données statistiques secondaires sur le genre)

Critères	Questions d'orientation de l'évaluation	Sources potentielles
Performance Mesure dans laquelle le FIDA et le Gouvernement (y compris les autorités centrales, les collectivités locales et les organismes d'exécution) ont appuyé la conception, l'exécution et l'obtention de résultats, favorisé l'instauration d'un environnement favorable et contribué à ce que l'intervention ou le programme de pays produise un impact durable. Adéquation de l'appropriation par l'emprunteur (y compris le Gouvernement et l'organisme d'exécution) et de la responsabilité assumée par ce dernier durant toutes les phases du projet à l'égard de la qualité des préparatifs et de l'exécution, du respect des engagements et des accords, de l'instauration d'un environnement favorable, de l'établissement des fondements qui étayeront des résultats durables et de la mobilisation des acteurs du projet.	Performance du FIDA Dans quelle mesure le FIDA a-t-il efficacement contribué à la qualité globale de la conception des projets, en termes d'approche déployée et d'adéquation des aspects opérationnels? Dans quelle mesure le FIDA a-t-il identifié et traité de manière proactive les risques pour l'atteinte des objectifs de développement des projets/programme à la conception et lors de la mise en œuvre? Dans quelle mesure le FIDA a-t-il appuyé efficacement la mise en œuvre en termes de gestion opérationnelle du projet et la gestion financière? Dans quelle mesure le FIDA a-t-il facilité la mise en place de systèmes de suivi-évaluation (S&E) au niveau des projets? Quels ont été les appuis du FIDA pour le renforcement des capacités nationales/locales de mise en œuvre, gestion et S&E? Comment le FIDA s'est-il positionné et a-t-il positionné son travail en partenariat avec d'autres partenaires de développement? Performance du Gouvernement Dans quelle mesure le Gouvernement a-t-il montré un engagement tangible pour l'atteindre les objectifs de développement et s'approprier la stratégie et les projets? Le Gouvernement a-t-il suffisamment mobilisé et consulté les bénéficiaires et les parties prenantes lors de la conception et l'exécution? Comment le Gouvernement a-t-il facilité des partenariats avec d'autres acteurs pour la mise en œuvre de la stratégie et des projets? Dans quelle mesure le Gouvernement a-t-il facilité la mise en œuvre des projets par: la mise en place d'unités de gestion et de coordination (recrutement du personnel clé), l'application des procédures prévues et des modalités de mise en œuvre, ainsi que l'allocation des ressources nationales? Comment et dans quel délai les contraintes de mise en œuvre ont-elles été identifiées et résolues par les unités de gestion du projet (UGP)? Les directions des projets ont-t-elles été réactive à l'évolution de l'environnement ou aux recommandations formulées à l'issue des missions de supervision ou par le comité de pilotage? Les différents outils de gestion de projet (ex. plan de travail et budget annuel [PTBA]) et le système d'information de gestion mis au point au cours de l'exécution ont-ils été utiles? Ces outils ont-ils été correctement utilisés par les responsables du projet? Dans quelle mesure le plan et les procédures de passation des marchés ont-t-ils été utiles et facilité la mise en œuvre des projets? Est-ce que les responsabilités fiduciaires	Examen approfondi de la documentation relative à la stratégie et au programme, y compris la qualité de la conception, la fréquence et la qualité des rapports de mission de supervision et d'appui à la mise en œuvre, les rapports sur l'état d'avancement du projet, les rapports d'achèvement, les correspondances clés (FIDA-Gouvernement), le COSOP et la revue du COSOP. Les données et les systèmes de suivi et d'évaluation des projets. Entretiens avec le personnel du FIDA et les parties prenantes gouvernementales. Entretiens et discussions de groupe avec d'autres parties prenantes non gouvernementales.

Critères	Questions d'orientation de l'évaluation	Sources potentielles
	ont été acquittées par les UGP? Dans quelle mesure un système de suivi et d'évaluation a été mis en œuvre par l'UGP et ses données utilisées dans la prise de décision et l'allocation des ressources?	

Projets financés par le FIDA en Mauritanie

Tableau A1

Liste des opérations de prêt financées par le FIDA en Mauritanie (en millions d'USD)

Nom du projet	Approbation	Entrée en vigueur	Achèvement	Clôture	FIDA	Gouvernement	Cofinanceurs internationaux		Bénéficiaires et autres partenaires locaux	Coût total
Projet d'irrigation du Gorgol	16/09/1980	27/08/1981	30/09/1989	30/06/1990	8,7	9,9	77,3	AFD, UE, KfW, IDA, BID, Libye, Arabie Saoudite, Émirats arabes unis	-	95,9
Projet de formation des agriculteurs du Gorgol	31/03/1982	28/07/1983	31/12/1989	30/06/1990	1,0	0	-		-	1,1
Projet de petite irrigation	03/04/1985	30/01/1986	31/12/1992	30/06/1993	2,5	0,3	7,5	IDA	-	10,3
Projet d'amélioration des cultures de décrue à Maghama	03/12/1992	10/06/1993	31/12/2000	30/06/2001	10,9	1,0	0,5	PNUD	-	12,4
Programme de réhabilitation de l'agriculture	30/04/1986	10/12/1986	31/12/1993	30/06/1994	5,3	2,6	11	FADES	1,9	20,8
Programme de réhabilitation de l'agriculture II	06/12/1989	06/11/1990	30/06/1996	31/12/1996	11	2,5	8,4	OFID, FENU, PNUD	-	21,9
Banc d'Arguin Protected Area Management Project	15/04/1992	18/05/1993	31/03/2000	30/06/2000	1,6	0,3	0,6	PNUD	-	2,5
Projet de développement des oasis - Phase II	06/09/1994	08/02/1995	31/03/2003	30/09/2003	7,8	1,3	7,8	FADES	0,3	17,2
Projet de lutte contre la pauvreté dans l'Aftout sud et le Karakoro	12/09/2001	31/10/2002	31/12/2009	30/06/2010	11,3	7,9	3,5	OFID	0,2	22,9
Projet d'amélioration des cultures de décrue à Maghama Phase II	05/09/2002	23/07/2003	31/07/2010	31/01/2011	10,1	2,4	1,3	IDA	0,2	14
Programme de développement durable des oasis	18/12/2003	18/11/2004	30/04/2014	31/10/2014	11,4	6,8	-		1,4	19,6

Nom du projet	Approbation	Entrée en vigueur	Achèvement	Clôture	FIDA	Gouvernement	Cofinanceurs internationaux	Bénéficiaires et autres partenaires locaux	Coût total	
Programme de lutte contre la pauvreté rurale par l'appui aux filières	15/09/2009	19/02/2010	31/03/2016	30/09/2016	12	2,6	2,0	Italie	1,2	17,8
Projet de lutte contre la pauvreté dans l'Aftout sud et le Karakoro- Phase II	15/09/2011	12/06/2012	30/06/2019	31/12/2019	17,9	5,2	3,5	FEM	2,3	28,9
Projet de développement de filières inclusives (PRODEFI)	03/12/2016	12/01/2017	31/03/2025	30/09/2025	28,1	5,0	7,9	Autres institutions à déterminer	4,2	45,2
Projet de gestion durable des ressources naturelles, d'équipement communal et de structuration des producteurs ruraux (PROGRES)	02/06/2020	13/10/2020	31/10/2026	30/04/2027	23,7	5,3	9,0	OFID	1	39
Programme conjoint Sahel en réponse aux défis covid-19, conflits et changements climatiques (SD3C)	30/12/2022				5.0	0,5	2,6		0,1	8,2

KfW : Institut de crédit pour la reconstruction, IDA : Association internationale de développement, BID : Banque islamique de développement, FENU : Fonds d'équipement des Nations Unies.
Source: FIDA Oracle Business Intelligence et équipe d'évaluation.

Dons financés par le FIDA en Mauritanie

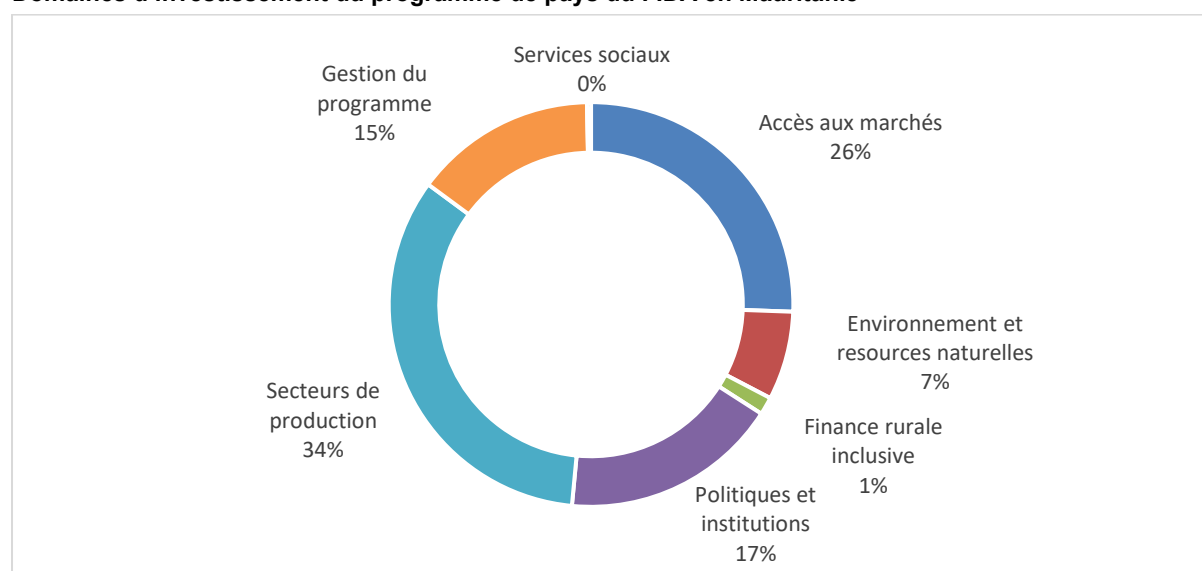
Tableau A2
Liste des dons pour la Mauritanie sur la période 2007-2023

	Nom du projet	Partenaire		Entrée en vigueur	Achèvement	Document disponible	Décaissement (USD)	Financier
COFIN IT 63-GRDR	Amélioration de la productivité et promotion des produits de l'aviculture familiale au bénéfice des ménages ruraux du Guidimakha - Mauritanie	Groupe de recherche et de réalisation pour le développement rural	GRDR	Octobre 2009	Août 2012	Rapport d'activité/accord de don	200 000	
COFIN IT 64-GRDR	Amélioration de la productivité et promotion des produits du maraîchage de type familial au bénéfice des ménages ruraux du Guidimakha - Mauritanie	Groupe de recherche et de réalisation pour le développement rural	GRDR	Mars 2010	Avril 2012	Rapport d'activité/accord de don	200 000	
	Renforcement des capacités des mutuelles d'épargne et de crédit (MEC)	Association mauritanienne pour le développement et l'environnement	AMDE	Mai 2011	Juillet 2011	Rapport d'activité/accord de don	50 000	
1000003988	Accroître durablement les volumes de céréales (Sorgho) et de légumineuses (Niébé) produites dans le Walo	Association des usagers du Walo	AUW	Avril /2011	Mars 2014	Rapport d'activité/accord de don	365 000	Italie
2000000416	Promotion des systèmes photovoltaïques dans la région de l'Aftout (Ecodev)	Écodéveloppement	Ecodev	Janvier 2014	Mars 2016	Rapport d'activité/accord de don	415 000	Italie
2000000235	Introduction du warrantage dans le Walo de Maghama - AMDE Maghama	Association mauritanienne pour le développement et l'environnement	AMDE	Décembre 2013	Mai 2016	Rapport d'activité	500 000	Italie

Source: FIDA Oracle Business Intelligence et équipe d'évaluation.

Domaines d'investissement. Une désagrégation indicative du portefeuille en domaines d'investissement, basée sur les données disponibles dans le système de gestion des résultats opérationnels (ORMS), montre que les domaines «secteurs de production» et «environnement et ressources naturelles», activités fortement liées dans les projets d'investissement financés par le FIDA en Mauritanie, représentent ensemble 41% des ressources⁸⁵, suivi de «accès aux marchés» (26%), «institutions et politiques» (17%) et «gestion du programme» (15%). Les investissements dans le secteur de la finance rurale inclusive mobilisent seulement 1% du total.

Figure A1

Domaines d'investissement du programme de pays du FIDA en Mauritanie

Source: FIDA Oracle Business Intelligence.

Tableau A3

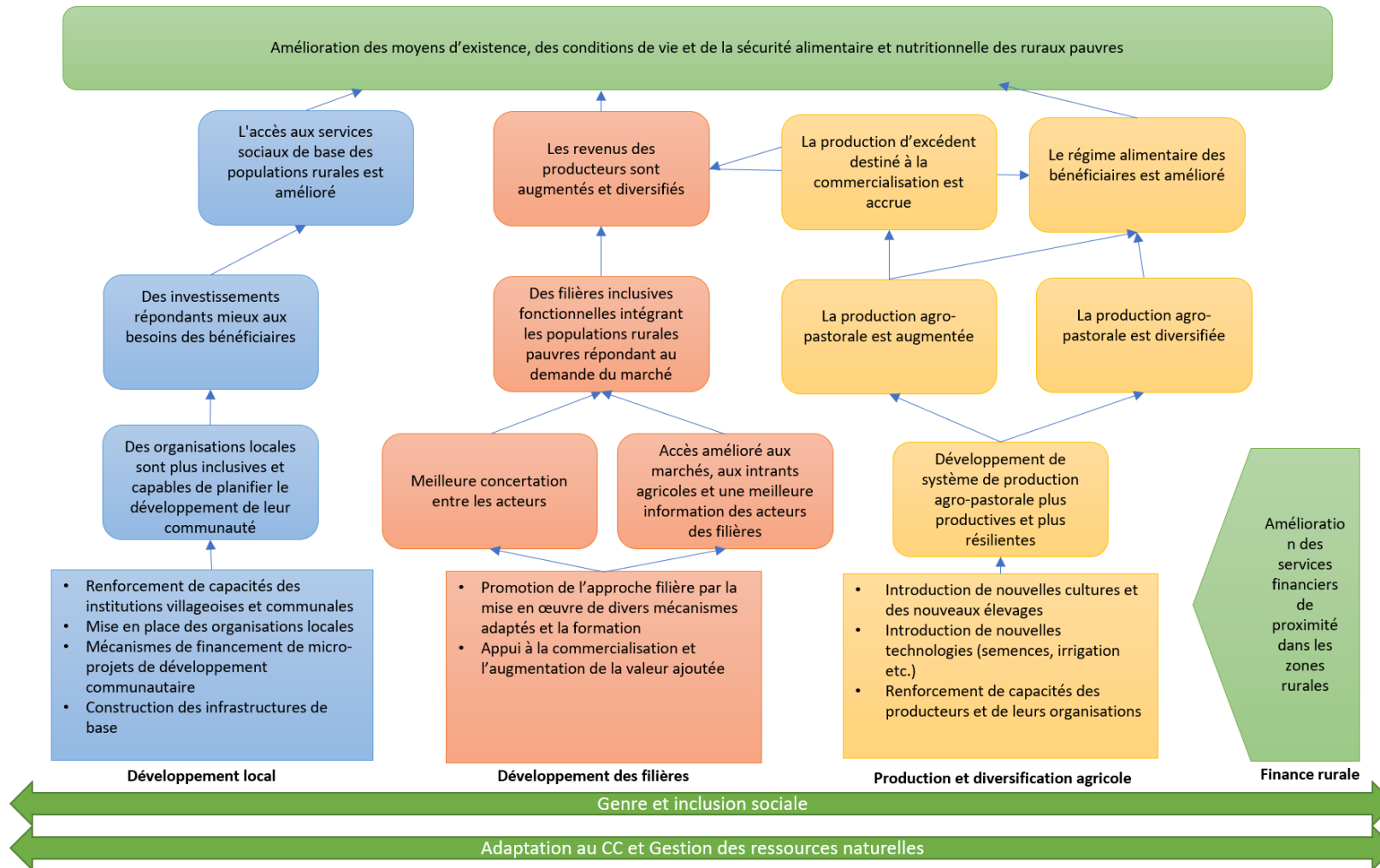
Répartition des zones d'intervention des projets du FIDA sur la période objet de la CSPE

Projets	Adrar	Assaba	Brakna	Gorgol	Guidima kha	Hodh Chargui	Hodh El Gharbi	Tagant	Trarza
PASK I 2002-2009									
Maghama II 2003-2010									
PDDO 2004-2014									
PASK II 2012-2019									
ProIPRAF 2010-2016									
PRODEFI 2017-2025									
PROGRES 2020-2026									
SD3C 2023-2029									

Source: équipe d'évaluation.

⁸⁵ Dans plusieurs projets, les activités d'appui à la production ont été faites en lien avec la conservation des eaux et des sols, la défense et restauration des sols, la gestion durable des ressources naturelles et la lutte contre le changement climatique. De plus, dans le cadre des projets PASK II et PDDO, des cofinancements du FEM ont été mobilisés qui se sont focalisés sur ces aspects.

Théorie du changement



La reconstruction de la théorie du changement a permis d'identifier quatre composantes principales du programme, à savoir:

- a. La **production et diversification agricole** qui prévoit le développement de systèmes de production agropastoraux plus productifs et plus résilients à travers: a) une augmentation de terres à cultiver, l'accès aux pâturages et aux services de santé animale (grâce aux travaux d'aménagement et aux équipements), b) un appui à la production agropastorale (fourniture d'intrants, renforcement des capacités et suivi technique) et c) l'appui à la diversification de la production agropastorale (appui à la production maraîchère, phœnicicole, avicole et laitière; introduction de nouvelles cultures).
- b. Le **développement des filières** visant à avoir des filières inclusives fonctionnelles intégrant les populations rurales pauvres, notamment les femmes et les jeunes. Cette composante prévoit: i) la promotion de l'approche filière par la mise en œuvre de divers mécanismes adaptés (GTF, 4P, DISCOM) et la formation afin de permettre une meilleure concertation entre les acteurs, un accès amélioré aux marchés, aux intrants agricoles et une meilleure information des acteurs des filières et ii) un appui à la commercialisation et l'augmentation de la valeur ajoutée à travers la mise en place de différentes activités et investissements pour améliorer les revenus des producteurs.
- c. Le **renforcement du développement local** qui prévoit un renforcement des institutions locales représentant les populations pauvres, ce qui devrait amener au dialogue et à la prise de décision plus inclusive ce qui, à son tour, devrait entraîner des investissements répondant mieux aux besoins des bénéficiaires et une amélioration de la disponibilité des services de base.
- d. Enfin, la dernière composante est le **développement des services financiers** de proximité qui ont une fonction transversale et devraient permettre de financer les investissements productifs, que ce soit dans le domaine de la production et de la diversification agricoles que dans le domaine du développement de la filière et de la commercialisation.

Hypothèses

- appui continu du FIDA et du Gouvernement;
- collaboration efficace et continue entre le Gouvernement et le FIDA;
- implication des services techniques décentralisés;
- équipes performantes de mise en œuvre des projets;
- ciblage effectif des plus vulnérables;
- bonne performance des prestataires de services (ONG, bureaux d'étude, entreprises privées);
- mise en place de synergies et complémentarités entre le FIDA et les autres PTF;
- présence des capacités requises aux niveau national et local;
- mise à l'échelle des bonnes pratiques développées dans les projets antérieurs du FIDA et des autres PTF.

Hypothèses spécifiques au genre et à l'inclusion sociale

- Des analyses de la condition du genre et de l'inclusion sociale sont conduites pour identifier les besoins des femmes et des jeunes plus vulnérables.
- Un plan d'action genre est mis en place.

- Les capacités des femmes, des jeunes, des acteurs communautaires, institutionnels et des partenaires de mise en œuvre sont renforcées
- Une stratégie de ciblage efficace assurant l'inclusion des femmes, des jeunes et des autres groupes vulnérables est développée.

Liste des personnes clés rencontrées

Fonds international de développement agricole

Ibrahima Bamba, ancien CPM en Mauritanie
 Gianluca Capaldo, ancien Directeur pays
 Bernard Hien, Directeur régional WCA
 Marcelin Norvilus, Directeur pays du FIDA en Mauritanie
 Philippe Rémy, ancien Directeur pays
 Cristiana Sparacino, ancienne Directrice de programme pays

Gouvernement

Ministère des affaires économiques et de la promotion des secteurs productifs

Mohamed Salem Nany, Directeur général des financements et de la coopération économique

Direction générale des financements et de la coopération économique

Zein Abderrahim, Directeur de la supervision des projets, MAEPSP

Ministère de l'agriculture

Abdellahi Babe Zayed, Directeur de la planification, des statistiques, de la coopération et du suivi-évaluation
 Mohamed Ould Abdellahi, Directeur de l'aménagement rural et ancien coordonnateur ProIPRAF
 Baba Ahmed NAGHRA, Directeur du développement des filières agricole (DDFA)

Ministère des pêches et de l'économie maritime

Zeinabou Yeye, Directrice générale de l'Agence pour le développement de la pêche et de la pisciculture continentales

Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle

Cheikh Mohamed Lemine Eya, Directeur général de l'emploi

Ministère de l'élevage

Gueya, chargé de mission

Banque centrale

Mamadou Sy, Chef du département de contrôle des institutions de microfinance
 Khabaz Sidina, Directeur de la supervision du secteur non bancaire

Projet de gestion durable des ressources naturelles, d'équipement communal et de structuration des producteurs ruraux

Ahmed Ould Amar, coordonnateur du PROGRES et ancien coordonnateur du PASK II
 Sleimane Bouh, expert national en infrastructures
 Aboubacry Dieng, T. Pays
 Med Salem Lalle, APM
 Mohamed Lemine Lamrabott, responsable suivi et évaluation
 Abdallahi Samoury, responsable administratif et financier

Projet de lutte contre la pauvreté dans l'Aftout Sud et le Karakoro I et II

Mohamed Mahmoud Teddah, responsable suivi et évaluation

Khoumedia Dicko, experte genre dans le projet PASK II

Projet de développement de filières inclusives (PRODEFI)

Ahmed Salem Abderrahmane, responsable administratif et financier

Yahya Ebnou, responsable suivi et évaluation

Ahmed Abdellahi El Kory, responsable passation de marchés

Mohamed Ibrahim, responsable 4P

Abdelkader Salek, ancien coordonnateur

Bamanthia Tandia, coordonnateur par intérim

Seyid Mohamed Vadel, assistant technique coordonnateur

Abdoul Birane Wane, auditeur interne

Projet de développement durable des Oasis (PDDO)

Mohamed Mahmoud Mohamed, coordonnateur

Taazour

Ahmed Salem Bedde, Directeur général du registre social et du système d'information

Projet d'employabilité des jeunes (PEJ)

Ahmed Youra Haye, coordonnateur technique, Projet PEJ Banque mondiale

Autorités administratives locales

Sidi Aly Dhehbi, Hakem, Moughataa de Maghama

Institutions et donateurs internationaux**Union européenne**

Marion Le Guilloux, représentante résidente – Mauritanie

Loïc Zaralli, assistant de la représentante

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Alexandre Huynh, représentant résident

Oumar Kane, responsable suivi et évaluation

Programme alimentaire mondial

Robert Oliver, représentant résident adjoint

Mohamed Jiddou, chargé du programme agriculture

Kaneza Colombe, chargée des politiques et programme – Nutrition et protection sociale de base

Black Maribeth, responsable de l'unité programme – Mauritanie

Système des Nations Unies

Pieters Yahia Lila, coordinatrice résidente du système des Nations Unies en Mauritanie

Banque africaine de développement (BAD)

Amine Mouaffack, chargé de programme de pays résident

Banque mondiale

Mohammed Hammady, responsable agriculture

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

Mansour Ndiaye, représentant résident

Coopération italienne

Tommaso Tarquini, responsable

ONG et associations**Association des usagers du Walo**

Samba-Diom Ba, Président

GRDR Migration-citoyenneté-développement

Yvan Lecoq, responsable d'une équipe de S&E et de capitalisation

Moïse Luemba, coordonnateur du GRDR au Gorgol

Instituts de recherche et de formation**Initiative prospective agricole et rurale (IPAR)**

Abderrahmane N'Dongo, Directeur IPAR Mauritanie

Secteur privé**Partenariat public-privé-producteurs (4P) GDFA Hodh El Gharbi**

Mohamed Mahmoud Oued Cheick, promoteur du projet

Union des Mutuelles d'investissement et de crédit oasien

Ahmed Bessid Sid, Directeur général

Sidi Mohamed Sow, Directeur administratif et financier

Association pour les producteurs et les exploitants du département du Maghama

Mahmoud Mamadou Niang, vice-Président,

Autres personnes de référence**HD.CONSULTING**

Habibata Koita, spécialiste microfinance, microentreprise et PME, cabinet
HD.CONSULTING

Projet Maghama II

Salikou Ould-Aghoub, ancien coordonnateur national

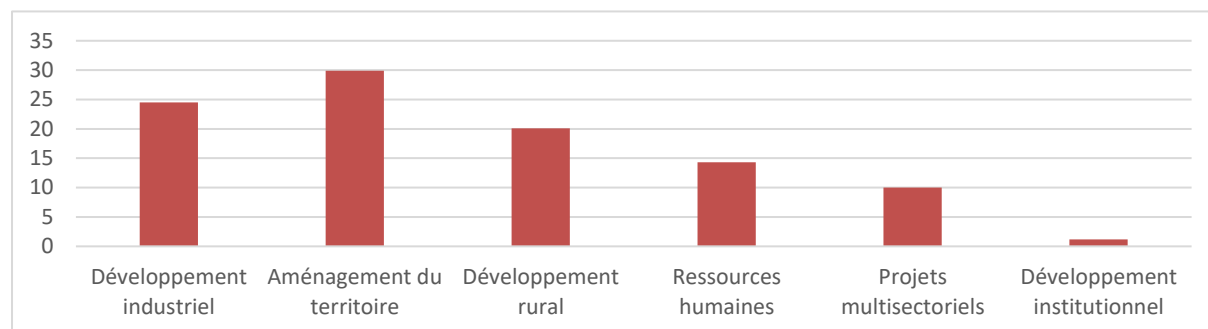
Groupes de discussion

Organisation/Association	Site/Commune	Moughataa	Wilaya	Nombre d'hommes	Nombre de femmes
Anciens maires de Mbout, Foum Gleita et Tikobra et membres des comités communaux de concertation	M'bout	M'bout	Gorgol	14	1
Associations de gestion locale collective	Mettayllag	Ould Yengé	Guidimakha		7
Associations de gestion locale collective de Bourgou, Ndoumelly et Adlé Assaba	Mettayllag	Ould Yengé	Guidimakha	16	
Associations de gestion participative des oasis Amdeyr	Amdeyr	Atar	Adrar	7	9
Associations de gestion participative des oasis El Aouje, Moughataa Kankossa	El Aouje	Kankossa	Assaba	8	7
Associations de gestion participative des oasis M'heyreth	M'heyreth	Atar	Adrar	7	2
Associations de gestion participative des oasis Taghade Al Wassaa	Taghade Al Wassaa	Guerou	Assaba	6	
Associations de gestion participative des oasis Tawaz	Tawaz	Atar	Adrar	9	8
Associations de gestion participative des oasis Tayarat	Tayarat	Atar	Adrar	14	12
Comité villageois de développement de Dar El Beïda	Dar El Beïda	Maghama	Gorgol	22	6
Comité villageois de développement de Thiloudhi	Thiloudhi	Maghama	Gorgol	12	11
Comités villageois de développement de Law, Boisséa et autres	Maghama	Maghama	Gorgol	15	
Coopérative avicole El Wavaa	Aioun El Atrous	Aioun El Atrous	Hodh El Gharbi	1	
Coopérative de femmes avicultrices Gougel		Aioun	Hodh El Gharbi		8
Coopérative El Voz	Gounguel	Aioun El Atrous	Hodh El Gharbi		8
Coopératives d'éleveuses de chèvres Takadom Ziraï et Mina	Tchouch			1	12
Coopératives de Bass Centre	Foum Gleita	M'bout	Gorgol	4	13
Coopératives de warrantage	Maghama	Maghama	Gorgol	4	1
Exploitantes du périmètre maraîcher de Bedhlei	Sani	Kankossa	Assaba		11
Exploitantes d'un périmètre maraîcher	M'Weihratt /Foum Gleita	M'bout	Gorgol		2
Gérantes des mutuelles d'épargne et de crédit, membres des comités villageois de développement et bénéficiaires du warrantage	Maghama	Maghama	Gorgol		6

Organisation/Association	Site/Commune	Moughataa	Wilaya	Nombre d'hommes	Nombre de femmes
Groupe de discussion avec l'antenne du PRODEFI, les services techniques et les opérateurs techniques de Kaédi	Kaédi	Kaédi	Gorgol	11	
Groupe travail filière maraîchage M'bout	M'bout	M'bout	Gorgol	2	1
Membres des comités communaux de concertation Fouta Gleita et M'bout	M'bout	M'bout	Gorgol		4
Membres de comités communaux de concertation	Sani	Kankossa	Assaba	9	5
Membres de l'association des usagers du Walo	Maghama	Maghama	Gorgol	6	1
Mutuelle d'investissement et de crédit oasien El Adala	Tidjikdja	Tidjikdja	Tagant	5	
Services techniques de l'État de Kiffa	Kiffa	Kiffa	Assaba	5	
Société Fourrages du Sud - projet 4P	Guérou	Guérou	Assaba	2	1

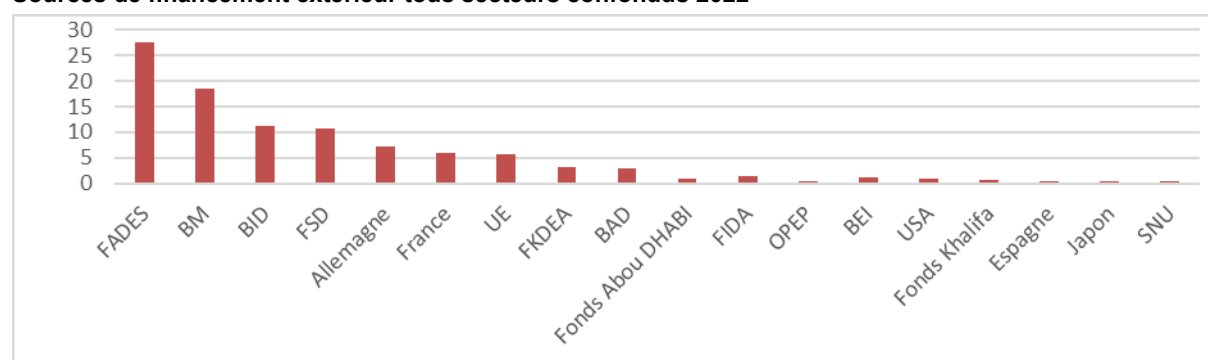
Informations supplémentaires sur le contexte

Figure A2
Répartition sectorielle du portefeuille 2022



Source: MAEPSP, 2022.

Figure A3
Sources de financement extérieur tous secteurs confondus 2022



Source: MAEPSP, 2022.

Informations supplémentaires sur la méthodologie de l'ESPP Mauritanie

Tableau A4
Cartographie des parties prenantes à l'ESPP

Parties prenantes	Intérêt dans l'évaluation	Implication au cours de l'évaluation
La Division pour l'Afrique Centrale et de l'Ouest, en particulier le Directeur pays en charge du programme en Mauritanie.	Principaux utilisateurs directs des résultats de l'évaluation. Les recommandations et enseignements tirés de l'évaluation seront utilisés pour la préparation du nouveau COSOP et des futurs projets en Mauritanie.	Interactions/discussions périodiques avec l'équipe en charge du programme en Mauritanie. Le personnel clé fera partie du groupe de contact de l'ESPP pour le partenariat et l'apprentissage.
Les représentants du Gouvernement, en particulier le Ministère du développement rural, le Ministère de l'élevage, le Ministère de l'économie, de l'industrie et de la promotion des secteurs productifs.	Principaux utilisateurs directs des résultats de l'évaluation. Les recommandations et enseignements tirés de l'évaluation seront utilisés pour la préparation du nouveau COSOP et des futurs projets en Mauritanie.	Interactions/discussion avec les points focaux des différentes institutions dans la phase de démarrage et dans la phase de collecte de données. Des points focaux des différentes institutions feront partie du groupe de contact de l'ESPP pour le partenariat et l'apprentissage.
Les coordonnateurs des projets du FIDA et leurs équipes.	Utilisateurs secondaires directs de l'évaluation. Le personnel impliqué dans les projets aura une bonne compréhension de la manière dont les activités ont contribué aux changements observés et quels sont les facteurs positifs ou négatifs ayant eu un impact sur la réussite des interventions, ainsi que des enseignements à tirer pour le futur.	Interactions et discussions fréquentes pour collecter les données et les informations afin de répondre aux questions de l'évaluation.
Les services déconcentrés des ministères et les responsables régionaux et communaux.	Utilisateurs indirects car les résultats de l'évaluation ont un impact sur l'implication des services déconcentrés de l'État et les collectivités territoriales (régions, communes) dans la mise en œuvre des projets financés par le FIDA.	Interactions pour collecter des données primaires et secondaires à travers des entretiens individuels ou des groupes de discussion.
Les bénéficiaires des programmes du FIDA (organisations et individus) – y compris les associations et regroupements d'agriculteurs, les commerçants, les transporteurs, etc.	Utilisateurs indirects de l'évaluation car celle-ci contribuera à orienter les projets et la stratégie du FIDA dans le pays et donc leur impact sur les différents bénéficiaires.	Interactions pour collecter des données primaires à travers des entretiens individuels ou des groupes de discussion.
Les institutions non étatiques partenaires dans la mise en œuvre des projets incluant les ONG, les organisations de la société civile, etc.	Utilisateurs secondaires directs de l'évaluation car ils pourront bénéficier des résultats pour améliorer leurs interventions futures.	Interactions pour collecter des données primaires et secondaires à travers des entretiens individuels ou des groupes de discussion.
Les partenaires de cofinancement: AICS/Italie, FEM, IDA, Pays-Bas, OFID, autres.	Utilisateurs indirects de l'évaluation – l'évaluation fournira des informations sur la contribution du support stratégique et financier fourni dans la génération de changements au niveau du pays.	Interviewés au cours de l'évaluation comme informateurs clés.
Partenaires internationaux pour les aspects stratégiques: FAO, PAM, BAD, Banque mondiale.	Utilisateurs indirects de l'évaluation – l'évaluation fournira des informations sur la contribution du partenariat opérationnel établi dans la génération de changements au niveau du pays.	Interviewés au cours de l'évaluation comme informateurs clés.

Source: équipe d'évaluation.

Informations supplémentaires sur les résultats de l'ESPP Mauritanie

Tableau A5
Types d'infrastructures communautaires réalisées par les projets

	Maghama II	PDDO	ProIPRAF	PASK I	PASK II
Infrastructures communautaires	Pistes de désenclavement des moughataa de Maghama	Forages		Seuils et digues	Seuils et digues
		Puits		Puits et forages	Puits et forages
		Kits solaires		Postes de santé	Parcs de vaccination
	Digues	Kits d'irrigation		Salles de classes	
	Puits	Seuil en gabions		Bâtiments multifonctionnels	
	Parcs de vaccination			Latrines	
	Écoles				

Source: rapports d'achèvement des projets.

Tableau A6
Structures communautaires contribuant à la durabilité des investissements

Types de structures	Évaluation
Comité villageois de développement	Des comités villageois de développement (CVD) ont été mis en place dans le cadre du projet Maghama II pour faciliter le processus de planification et de prise en charge directe du développement de leurs localités. Les CVD ont été actifs pendant l'exécution du projet et ont participé au diagnostic territorial, aux choix des investissements prioritaires, au ciblage des bénéficiaires, au processus de passation des marchés et au suivi de la réalisation des travaux. Les CVD ont également bénéficié du renforcement des capacités et ont disposé de plans villageois de développement qui ont été mis en œuvre lorsque le projet était en cours. La mission de terrain a permis de constater que les CVD ne sont plus fonctionnels (rareté des rencontres, problèmes de renouvellement, non réactualisation des plans villageois de développement, manque de cotisations). Globalement, les capacités organisationnelles restent faibles pour promouvoir le développement communautaire des localités.
Association des usagers du Walo	L'association des usagers du Walo a été mise en place à la fin du projet Maghama II. Elle est chargée d'assurer la gestion des ouvrages et l'organisation de la production agricole ainsi que la commercialisation dans sa zone. Cependant, cette structure a été mise en place sans une véritable connexion avec les CVD à la base, et avec peu d'accompagnement au fil du temps. Elle peine toujours à prouver sa légitimité au niveau local, à mobiliser les cotisations de ses membres et à nouer des partenariats avec la commune de Maghama et les autres acteurs du territoire. Par ailleurs, l'AUW n'a pas encore obtenu la délégation de maîtrise de gestion des microbarrages dans sa zone d'intervention. Globalement, elle peine à assurer la durabilité des acquis des projets MAGHAMA et à satisfaire les besoins de ses membres.
AGPO et les unions des AGPO	Les associations des groupements des producteurs oasiens (AGPO) ont été mises en place dans le cadre du projet OASIS II et renforcées dans le cadre du PDDO. Ces structures semblent arriver à leur maturité fonctionnelle. En effet, les entretiens et les visites de terrain dans les oasis ont permis de noter que les AGPO et leurs unions ont joué un rôle majeur dans l'organisation des producteurs, la planification du développement local et ont servi de courroie de transmission pour la diffusion d'innovations, de technologies d'irrigation et d'exhaures, de semences améliorées et de gestion durable des terres. Elles continuent à fournir des services importants à leurs membres (approvisionnement en intrants, appui-conseil, commercialisation des produits agricoles, etc.). La mission de terrain a permis d'observer une différence notable entre les oasis disposant d'une AGPO fonctionnelle et ayant reçu des appuis réguliers sur le long terme et les autres. La plupart des AGPO ont déjà atteint un niveau d'autonomie acceptable mais ont besoin de soutien en termes de partenariat, plaidoyer, lobbying et mobilisation de ressources financières. De même, l'ESPP n'a pas trouvé d'informations factuelles concernant l'implication effective des AGPO dans les consultations et la planification à l'échelle des communes et leur rôle semble limité aux domaines oasiens.
AGLC	Les AGLC ont été mises en place par le projet ProGN de la GIZ et ont fait l'objet de renforcements dans le cadre des différents projets du FIDA. Elles jouent un rôle important dans la gestion durable des ressources naturelles communautaires dans leur terroir, la réalisation des travaux d'ouvrages construits localement, l'organisation de l'exploitation des périmètres pastoraux et d'autres infrastructures pastorales à côté de l'État. Néanmoins, ces AGLC n'ont pas encore atteint la phase de maturité et souffrent d'une autonomie financière fragile car fonctionnant avec les soutiens financiers des projets.
Groupements exploitant les périmètres maraîchers et les exploitations avicoles	Au niveau des périmètres maraîchers, des groupements mixtes ou exclusivement composés de femmes ont été mis en place et s'activent dans l'organisation, le fonctionnement des instances et la mise en valeur desdits périmètres. Toutefois, malgré leur engagement et

	dynamisme, ces groupements en restent encore au stade de structuration et leurs capacités restent faibles pour prendre en charge leurs besoins, notamment dans l'approvisionnement en intrants, le renouvellement des équipements, la production et la commercialisation des produits. Le même constat est fait pour les exploitations avicoles.
Comités communaux de concertation (CCC)	Les comités communaux de concertation (CCC) ont été créés dans les zones d'intervention des PASK I et II. Ils ont joué un rôle majeur dans l'identification et la sélection des projets prioritaires d'investissement communaux. À travers les appuis reçus, ils ont capitalisé une certaine expérience dans la planification et la mise en œuvre de microprojets communautaires. Les CCC sont reconnus par l'État et il existe des textes juridiques qui réglementent leur organisation et fonctionnement. Toutefois, le renouvellement de leur mandat, après chaque élection, reste toujours suspendu à l'appréciation de la nouvelle équipe municipale qui peut décider de maintenir la même équipe ou de la changer. Dans certaines communes, l'agent de développement local, membre du CCC, est recruté et pris en charge financièrement par la mairie.

Source: équipe d'évaluation.

Tableau A7

Principaux projets financés par les autres PTF dans le secteur du développement rural mauritanien sur la période évaluée

PTF	Projet	Zones d'intervention	Thématiques	Budget	Période
Banque mondiale	PRAPS 1	Trarza, Brakna, Gorgol, Guidimakha, Assaba, Hodh Elgharbi, Hodh Echargui, Tagant	Santé animale, gestion durable des parcours et ressources pastorales, commerce du bétail, prévention et gestion des crises pastorales.	49,9 millions d'USD	2015-2021
Banque mondiale	PRAPS 2	Trarza, Brakna, Gorgol, Guidimakha, Assaba, Hodh Elgharbi, Hodh Echargui, Tagant, Dakhlet Nouadhibou, Adrar et Tiris Zemmour		80 millions d'USD	2021-2027
UE	RIMRAP	Assaba; Guidimakha; Hodh El Gharbi; Hodh El Chargui	Renforcement des capacités, gouvernance et gestion des ressources naturelles.	27 millions d'euros	2016-2020
UE	RIMDIR	Assaba, Guidimakha, Hodh El Chargui et Hodh El Gharbi	Eau, désenclavement, infrastructures productives, sécurité alimentaire.	25 millions d'euros	2018-2023
UE	RIMFIL	Assaba, Guidimakha, Hodh El Chargui et Hodh El Gharbi	Renforcement et structuration des services d'appui-conseil des producteurs agricoles et pastoraux, amélioration de l'accès aux intrants, infrastructures productives, promotion des services financiers.	17 millions d'euros	2019-2023
BAD	PATAM	Brakna, Trarza et Nouakchott	Aménagements hydroagricoles structurants, promotion des chaînes de valeurs et de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes, renforcement des capacités.	21,7 millions d'USD	2019-2024
GIZ	ProGN	Hodh Garbi, Guidimakha, PND et PNBA	Renforcement des capacités, préservation des zones marines et côtières, gestion décentralisée des ressources naturelles dans les zones agricoles, forestières et pastorales.	11,7 millions d'euros	2014-2016
AFD	VAINCRE	Assaba, Guidimakha et Gorgol	Renforcement des capacités des communes, développement local, mise en place d'instance de concertation.	8,7 millions d'euros	2011-2016

Source: compilation par l'équipe d'évaluation.

Tableau A8
Synthèse des partenariats opérationnels

Type de partenaire	Projet	Intitulé	Nature de la prestation
ONG/associations locales	PASK I	ONG Ecodev	Processus participatif de diagnostic et de planification (PPDP)
		ONG ANADELP	Processus participatif de diagnostic et de planification (PPDP)
	ProIPRAF	ONG AMAD/GIE Ganki	Insertion de 120 femmes pauvres – dotées chacune de 4 chèvres laitière- dans le modèle du GIE de Ganki
		GIE de Toulel	Approvisionnement du marché en yaourt
	PROGRES	AGLC/Associations	Travaux HIMO
		AMM	Composante appui aux communes
ONG internationales	Maghama II	ONG ACORD	Réactualisation de 54 plans de développement villageois
			Recyclage des 53 CVD et comités locaux
			Formation de 84 animateurs
	PASK I	ONG Terre Vivante	Processus participatif de diagnostic et de planification (PPDP)
	PASK II	GRDR	Construction de 24 ouvrages de stockage et de rétention des eaux de surface
Entreprises locales	Maghama II	EMOJOGCI - entreprise nationale	Réalisation des ouvrages hydrauliques (S90, S90 bis, S100, réfection de la digue Taga-Paliba, ouvrage Ngoulili et traitement des brèches Coumbou, Leboudou et Bayo)
		EGBRTP- entreprise nationale	Reconstruction de la digue Maghama-Fimbo
		Entreprise AOZ	Construction des digues de fermeture de trois brèches au niveau du bief Niordé (S10, Diamy Gola, Léoudou) et une digue au niveau du chenal de Dao.
	PASK I		Réalisation des infrastructures
	PRODEFI	GLB et SMCF	Mise en place des 4P
Bureaux d'études nationaux	Maghama II	BME0	Alphabétisation (17 centres - 425 auditeurs en langue arabe et 38 centres - 11 000 auditeurs en langues locales)
		Bureau OKT	Composante AGR
		ETEX/HD Consulting	Développement des services financiers de proximité: appui aux MEC
		Bureau IGN	Travaux topographiques et cartographie SIG.
Institutions nationales	Maghama II	MASEF	Programme pilote de promotion féminine intégrée (400 sessions d'IEC dans 39 villages).
		SONADER	Délégué par le Ministère du développement rural (MDR) pour le suivi de l'exécution du projet.
	PDDO	Laboratoire de patho-biotechnologie du palmier dattier d'Atar	Réalisation, avec une assistance technique internationale, d'un programme de recherche-développement portant sur: (i) la conservation de la biodiversité phœnicicole en Assaba; (ii) l'identification des agents causaux des foyers de maladies du palmier; (iii) la multiplication des variétés en voie de disparition et de grande valeur marchande par culture <i>in vitro</i> et (iv) la lutte contre la cochenille blanche du dattier
		Laboratoire de biotechnologie de l'Université de Nouakchott	Caractérisation des cultivars de palmier dattier de Mauritanie sur la base de paramètres botaniques et physicochimiques selon les normes de l'Institut international de ressources phytogénétiques

Type de partenaire	Projet	Intitulé	Nature de la prestation
	ProlPRAF	DPN	L'ensemencement aérien, l'introduction d'arbres fruitiers et la préservation des zones humides
		Institut supérieur d'enseignement technologique (ISET)	Composante Innovation et gestion des connaissances (IGC)
		Lycée professionnel de Boghé	Composante Innovation et gestion des connaissances (IGC)
		Centre de formation et de perfectionnement professionnels de Kiffa	Composante Innovation et gestion des connaissances (IGC)
		Centre de formation des producteurs ruraux	Composante Innovation et gestion des connaissances (IGC)
		Centre national de recherche agronomique et de développement agricole	Composante Innovation et gestion des connaissances (IGC)
		Centre national d'élevage et de recherches vétérinaires	Composante Innovation et gestion des connaissances (IGC)
	PRODEFI	CNRADA	Multiplication initiale de clones de patate douce à chair orange, observation des nouvelles semences introduites (saison chaude notamment) et des champs-écoles paysans
Projets autres PTF	PASK II	ProGN/GIZ	Aménagement des bassins versants par des techniques de conservation des eaux et du sol
		VAINCRE/AFD	Mise en œuvre du FIEC

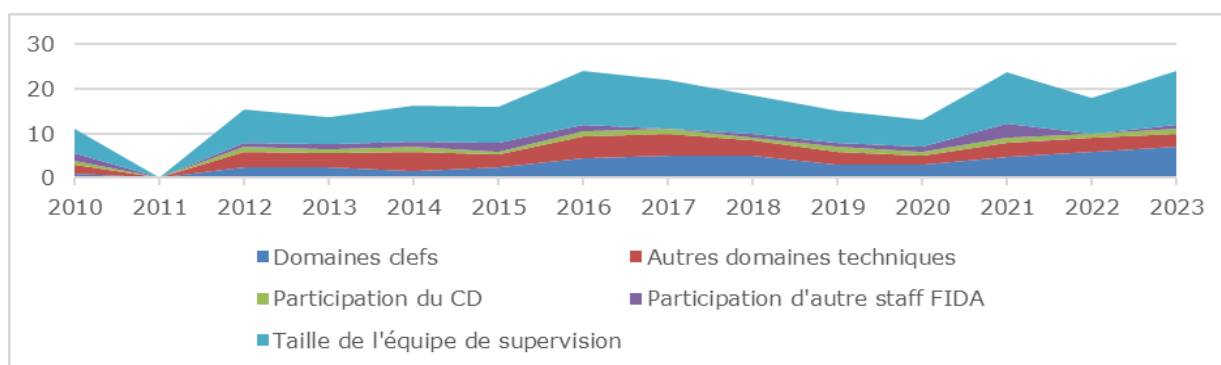
Source: compilation par l'équipe d'évaluation.

Tableau A9
Production agricole - objectifs ciblés et résultats atteints

Projets	Objectifs ciblés	Résultats atteints et observations
MAGHAMA II	Pas d'objectif de production défini dans le document de conception de projet.	Les ouvrages hydro-agricoles aménagés/réhabilités ont permis aux producteurs de disposer des superficies cultivables. Cependant, lors de la mission de terrain, plusieurs contraintes ont été mentionnées par les producteurs entravant la mise en valeur des terres (déficit d'accès aux intrants, de clôtures en grillage, de formation et d'appui-conseil agricole).
PDDO	Augmentation de 50% des rendements des palmiers dattiers et des cultures maraîchères.	Le rendement moyen du palmier est passé de 30 kg/pied en 2003, la situation de référence, à 45 kg/pied en 2013 à l'achèvement du projet, soit une hausse de 50% selon le rapport d'achèvement du PDDO de 2013. En revanche, les rendements ont connu une baisse ces dernières années en raison du déficit en eau souterraine causé par le pompage excessif avec la multiplicité de forages et de pompes solaires. Lors des discussions de terrain, les producteurs ont plutôt souligné une amélioration de la qualité des dattes, mais n'ont pas constaté une hausse des rendements pour les raisons susmentionnées. Pour les cultures maraîchères, il s'est avéré que les rendements se sont accrus considérablement enregistrant un accroissement moyen de 6 t/ha pour la carotte qui est la spéculature la plus cultivée dans les oasis.
PASK I	Le document de conception de projet n'a pas fixé de cible en termes d'objectif de production ou de rendements.	Les rapports de supervision et d'achèvement manquent d'information sur les productions maraîchères et céréalières obtenues, ce qui ne permet pas d'apprécier les performances réalisées. Lors des visites de terrain, l'équipe d'évaluation a constaté que certains ouvrages hydroagricoles et petits périmètres maraîchers ne sont plus fonctionnels. Le volet appui à la production agricole a été faiblement pris en compte dans la conception du projet.
PASK II	La production annuelle additionnelle a été estimée à environ 20 000 têtes de volailles, 1 800 têtes de petits ruminants, 5 200 tonnes de céréales sèches (sorgho), 3 300 tonnes de tubercules, 1 200 tonnes de produits maraîchers et 250 tonnes de gomme arabique.	Le rapport d'achèvement estime les rendements céréaliers entre 350 et 1 200 kg à l'hectare, mais les superficies aménagées ont été partiellement mises en valeur en raison du faible soutien à la production (semences, engrais, clôtures en grillage) et de la dégradation de certains ouvrages. Lors des visites de terrain, l'équipe a constaté que l'absence de clôtures en grillage favorise la divagation des animaux et empêche la mise en valeur des parcelles.
ProIPRAF	Accroissement de la production maraîchère de l'ordre de 5 000 tonnes. Le document de conception de projet ne mentionne pas d'objectif cible de production de viande avicole.	À l'achèvement du projet en 2016, les productions sont estimées à 2 000 tonnes par an de produits maraîchers et 500 tonnes par an pour la viande blanche. Lors de la mission de terrain, l'équipe d'évaluation a noté que certains périmètres maraîchers et poulaillers ne sont plus fonctionnels, ce qui remet en cause l'augmentation de la production maraîchère et horticole après le projet.
PRODEFI	Production maraîchère: 83 476 tonnes. Production de poulet de chair: 66 000 têtes.	Les données de suivi-évaluation du projet présentent des faiblesses dans la régularité et la robustesse des méthodes de collecte. Le calcul du cumul des productions à partir des fichiers Excel reçus indique une production maraîchère de 16 200 tonnes. Les données sur la production de poulets de chair ne sont pas disponibles. Le rapport de mission de supervision du FIDA de mars 2023 indique que la productivité du lait de chèvre est passée de 0,5 à 1 litre mais reste faible. La production de lait de chèvre est limitée par le déficit d'aliments fourragers du fait que les parcelles fourragères ne sont pas encore aménagées.

Source: compilation par l'équipe d'évaluation.

Figure A4
Évolution des équipes de supervision du FIDA (2010-2023)



Source: rapports de supervision.

Bibliographie

Documents du projet et autres documents du FIDA en Mauritanie

Fonds international de développement agricole (FIDA), Rome.

_____. 2007. *Country Strategic Opportunities Programme (COSOP) 2007-2015, République Islamique de Mauritanie.* <https://webapps.ifad.org/members/eb/91/docs/EB-2007-91-R-11.pdf?attach=1>

_____. 2011. *Maghama II. Project completion report.* Rome.

_____. 2015. *Programme de développement durable des oasis (PDDO). Rapport d'achèvement de projet.* Rome.
www.gefio.org/sites/default/files/documents/projects/tes/3379-terminal-evaluation.pdf

_____. 2016a. *Note de stratégie de pays 2016-2018. République islamique de Mauritanie.* Rome.

_____. 2016b. *Programme de développement durable des oasis. Évaluation de la performance du projet.* Bureau indépendant de l'évaluation. Rome.
<https://ioe.ifad.org/en/w/oasis-sustainable-development-programme-2016->

_____. 2016c. *ProIPRAF. Project completion report.* Rome.

_____. 2017. *Project completion report validation of Value Chains Development Programme for Poverty Reduction (ProLPRAF) Islamic Republic of Mauritania.* Rome.

_____. 2018. *Country Strategic Opportunities Programme (COSOP) 2018-2024, République Islamique de Mauritanie.*
<https://webapps.ifad.org/members/eb/123/docs/EB-2018-123-R-6.pdf>

_____. 2020. *Rapport d'achèvement. PASK Phase II.* Rome.
www.ifad.org/documents/38711624/40330956/Mauritania+1100001577+PASK+II+Project+Completion+Report.pdf/4a0ff30f-4962-530d-053e-6a6e30d318ff?t=1601654521000

_____. 2022a. *IFAD's 2023 results-based programme of work, regular and capital budgets, and budget outlook for 2024-2025, and IOE's results-based work programme and budget for 2023 and indicative plan for 2024-2025, and the HIPC and PBAS progress Reports.* Rome. <https://webapps.ifad.org/members/eb/137/docs/EB-2022-137-R-3.pdf>

_____. 2022b. *Manuel de l'évaluation du FIDA.* Rome.
<https://ioe.ifad.org/fr/w/evaluation-manual-third-edition>

_____. 2023. *PRODEFI. Rapport de supervision.* Rome.

Hub FIDA Afrique de l'Ouest. 2020. *L'avenir de l'agriculture en Mauritanie: 2030-2063.* Rome.
https://www.ifad.org/documents/38714170/43334911/Mauritanie_IFAD+Futur+de+l%27agri.pdf/070677b1-5f0b-7830-7bbd-df1d7ce6c04a?t=1625228833236

Autres documents

ANSADE (Agence nationale de la statistique et de l'analyse démographique et économique). 2021. *Synthèse des résultats de l'enquête permanente sur les conditions de vie en Mauritanie (EPCV) - 2019-2020*. Nouakchott.

Banque mondiale. 2018a. *Mauritania - Country Partnership Framework for the Period of FY18-FY23*. Washington. <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/288231531625439579/mauritania-country-partnership-framework-for-the-period-of-fy18-fy23>

Banque mondiale. 2018b. *Mauritanie. Transformation de la trajectoire de l'emploi des jeunes vulnérables*. Washington. <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/698021523034095415/mauritanie-transformation-de-la-trajectoire-de-lemploi-des-jeunes-vuln%C3%A9rables>

Banque mondiale. 2019. *Le potentiel de l'écosystème entrepreneurial mauritanien*. Washington. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/859521576662532421/pdf/The-Untapped-Potential-of-Mauritania-s-Entrepreneurial-Ecosystem-Lessons-from-the-Entrepreneurs-Marathon.pdf>

Banque mondiale. 2020. *Mapping Deprivations in Mauritania, Poverty and Equity Notes*. Washington. <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/884081599596652504/mapping-deprivations-in-mauritania>

Banque mondiale. 2022a. *Rapport sur la situation économique en Mauritanie: le secteur privé au centre de la transformation économique et de la création d'emplois*. Washington. <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/099420006292278876/p17742304d90350010ab23019dc0062ad2d>

Banque mondiale. 2022b. *Région du G5 Sahel: rapport national sur le climat et le développement*. CCDR Series. Washington. <https://www.banquemondiale.org/fr/news/infographic/2022/09/19/g5-sahel-region-country-climate-and-development-report>

Banque mondiale. 2024. *Mauritanie. Vue d'ensemble*. [Consulté le 9 février 2024]. <https://www.banquemondiale.org/fr/country/mauritania/overview#:~:text=Avec%20environ%204%2C8%20millions,moins%20dens%C3%A9ment%20peupl%C3%A9s%20d'Afrique>.

BCM (Banque centrale de Mauritanie). 2021. *Rapport annuel*. Nouakchott. www.bcm.mr/IMG/pdf/rapport_annuel_2021_v-fr.pdf

FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). 2021. *Évaluation genre des secteurs de l'agriculture et du développement rural: Mauritanie*. Série des évaluations genre des pays. Rome. <https://rim-rural.org/2022/09/15/evaluation-genre-des-secteurs-de-lagriculture-et-du-developpement-rural/>

FAO. 2023. *La Mauritanie et la FAO - Partenariat en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle durable*. Nouakchott. <https://doi.org/10.4060/cc4238fr>

FAO et CSA (Commissariat à la sécurité alimentaire). 2019. *Investir dans un environnement alimentaire favorable à la nutrition pour la Mauritanie*. Rome.
<https://www.fao.org/3/ca4461fr/ca4461fr.pdf>

FMI (Fonds monétaire international). 2023. *République islamique de Mauritanie*. Rapport du FMI n° 23/73. Washington.

MAED (Ministère des affaires économiques et du développement). 2014. *Déclaration de politique de population*. Nouakchott. scorecard.prb.org/wp-content/uploads/2018/05/De%CC%81claration-Nationale-de-Politique-de-Population-2014.-Mauritanie.pdf

MAED. 2015. *Profil de la pauvreté en Mauritanie-2014*. Nouakchott.
<https://ons.mr/index.php/publications/operations-statistiques/17-epcv-2014>

MAEPSP (Ministère des affaires économiques et de la promotion des secteurs productifs). 2022. *Revue de la performance du portefeuille des projets et programmes de développement en Mauritanie*. Nouakchott.

MDA (Ministère de l'agriculture). 2015. *Plan national de développement agricole*. Mauritanie. <https://rim-rural.org/2017/05/11/plan-national-de-developpement-agricole-pnda/>

MDE (Ministère de l'élevage). 2017. *Plan national de développement de l'élevage 2018-2025*. Nouakchott. <https://faolex.fao.org/docs/pdf/Mau190618.pdf>

MDR (Ministère du développement rural). 2013. *Stratégie nationale de développement du secteur rural horizon 2025*. Nouakchott.
https://www.agriculture.gov.mr/IMG/pdf/strategie_developpement_secteur_rural_fr-3.pdf

MEF (Ministère de l'économie et des finances). 2016. *Stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée (SCAPP 2016-2030, Vol 1)*. Nouakchott.
https://www.economie.gov.mr/IMG/pdf/scapp_volume_1_vf.pdf

Nations Unies Mauritanie. 2020. *Bilan commun pays de pays (BCP). Le développement à l'épreuve de la pandémie de covid-19*. Nouakchott.
https://minio.dev.devqube.io/uninfo-production-main/6df6cee5-c4aa-4127-8b61-22c8d103d73b_Mauritanie_CCA_Doc_2020_-_Version_Finale_-_Officielle.pdf

ONS (Office national de la statistique). 2016. *Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH)*. Nouakchott.

ONS, Ministère de la santé (MS) et ICF. 2021. *Enquête démographique et de santé en Mauritanie 2019-2021*. Nouakchott et Rockville (États-Unis).
<https://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR373/FR373.pdf>

PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). 2021. *Rapport sur le développement humain 2021-2022. Temps incertains, vies bouleversées: façonner notre vie dans un monde en mutation*. New York (États-Unis).
<https://report.hdr.undp.org/fr/>

Programme alimentaire mondial. 2022. *Mauritanie: Cadre harmonisé d'analyse et d'identification des zones à risque et des populations en insécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest*. Rome. <https://reliefweb.int/report/mauritania/mauritanie-cadre-harmonise-danalyse-et-didentification-des-zones-risque-et-des-populations-en-insecurite-alimentaire-au-sahel-et-en-afrique-de-louest-ch-cree-le-12112022>

Property Rights Alliance. 2023. *International property rights index*. [Consulté le 9 février 2024] www.internationalpropertyrightsindex.org/country/mauritania

RIM (République islamique de Mauritanie). 2019. *Enquête d'évaluation d'impact du PASK II*. Nouakchott.

WJP (World Justice Project). 2021. *Mauritania*. [Consulté le 9 février 2024] worldjusticeproject.org/rule-of-law-index/country/2021/Mauritania